

S! Histoire *IVC!*
des sociétés
d'étudiants
à Lausanne

B!

III!

Olivier Meuwly

F!

IVe!

ÉTUDES ET DOCUMENTS

pour servir à l'histoire de
l'Université de Lausanne

XVIII

OLIVIER MEUWLY

HISTOIRE
DES SOCIÉTÉS D'ÉTUDIANTS
À LAUSANNE



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

1987

AVANT-PROPOS

En guise de préambule à cette étude, j'aimerais préciser dans ces quelques lignes les principes qui m'ont guidé et les buts que je me suis assignés. Membre moi-même d'une société d'étudiants, l'Helvétia, j'ai tenté tout au long de ce travail d'utiliser les expériences que j'ai accumulées dans ma vie à la fois d'étudiant et d'étudiant portant couleurs, afin de présenter le panorama le plus complet possible des différentes facettes de l'histoire et des activités des sociétés lausannoises, m'efforçant d'éviter le piège d'un simple ouvrage de propagande en faveur des sociétés d'étudiants ou, plus grave, d'une seule société. J'ai voulu affronter en historien la masse colossale des informations qui m'étaient offertes, me servant de ma qualité d'étudiant portant couleurs seulement comme d'une carte maîtresse. J'ai eu l'occasion de vivre de l'intérieur la vie d'une société d'étudiants et de participer à certaines des manifestations décrites dans ce livre. J'ai donc eu la chance de découvrir ces sociétés par des moyens allant plus loin que la lecture d'ouvrages spécialisés, ce qui me paraît indispensable pour parler de ce genre particulier d'association. L'accueil qui sera réservé à cet ouvrage me montrera dans quelle mesure j'ai atteint l'objectif fixé ou, au contraire, j'ai failli à ma tâche. S'il est parvenu à intéresser non seulement les membres actifs et les anciens membres des sociétés d'étudiants, mais également les lecteurs qui n'en ont pas fait partie, alors, sans aucun doute, il aura rempli l'essentiel de sa mission.

Olivier Meuwly

Lic. iur.

Helvétien

REMERCIEMENTS

Université de Lausanne

1987

Avant d'entamer cette histoire des sociétés d'étudiants à Lausanne, il m'a semblé impératif de remercier ici quelques-uns de ceux qui m'ont permis de mener à chef cette grande aventure. D'abord M. François Lasserre, Vieux-Zofingien, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, qui a pris l'initiative d'introduire cet ouvrage dans la Collection « Etudes et Documents » publiée par l'Université et qui a bien voulu réviser mon travail en me prodiguant les conseils nécessaires. Ensuite M. Robert Develey, Vieux-Zofingien, docteur en médecine, qui m'a livré le fruit de ses recherches dans le domaine des traditions estudiantines. Enfin MM. Othmar Reymond, docteur en droit, François Logoz, juriste, Jean-Pierre Aguet, professeur à l'Université, et Jean-Marc Spothelfer, théologien, respectivement Ancien-Helvétien, Helvétien, Ancien-Belletrien et Zofingien, qui m'ont fait l'amitié de relire mon manuscrit et d'y dépister les erreurs qui m'avaient échappé. Un merci tout particulier aussi à M. Jürg A. Bossardt, Ancien-Helvétien de Bâle, qui a accepté de contrôler le chapitre relatif à l'escrime. Je tiens également à remercier M. Bernard Delessert, photographe à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire, pour sa collaboration à l'illustration du livre, ainsi que M. Marc-Etienne Pache, Zofingien, pour sa participation à l'élaboration de la couverture.

O. M.

INTRODUCTION

1987. A treize ans d'un nouveau millénaire, à une époque où l'électronique et l'informatique sont à la portée des enfants et où la navette spatiale a renvoyé la querelle des chemins de fer dans l'armoire aux souvenirs, subsistent dans notre pays et en particulier à Lausanne des associations qui, nées au XIX^e siècle, ont maintenu vivante la tradition estudiantine telle qu'elle était constituée à cette époque. Et ce qui pourrait paraître paradoxal, mais qui n'est en fait que logique, ce sont les sociétés qui sont restées les plus fidèles à l'héritage de leurs prédécesseurs qui, aujourd'hui, sont les plus florissantes.

Ce n'est que logique, disons-nous? Oui, car les structures héritées du XIX^e siècle — hiérarchie, soumission à certaines règles de conduite précises, engagement exigé des membres — ont permis aux sociétés d'étudiants de résister aux attaques du temps, à l'appel des sirènes de modes passagères. A chaque fois que leurs détracteurs — et elles en ont! — annonçaient triomphalement leur disparition imminente et la victoire du «modernisme» sur l'«archaïsme», à chaque fois les sociétés trouvaient dans leurs difficultés de nouvelles raisons de vivre.

Certes, l'après-68 a fondamentalement changé les mentalités, l'opulence dans laquelle nous vivons a quelque peu ramolli la jeunesse. Et sous l'effet des tendances libertaires consécutives à ce phénomène, elle hésite toujours plus à s'engager dans quelque groupement que ce soit. Inévitablement, les sociétés d'étudiants pâtissent de cet état de fait, mais il les oblige à se rappeler que, depuis leur création, un nombre extraordinairement élevé de menaces a toujours pesé sur elles, d'abord politiques au XIX^e siècle puis sociales au XX^e siècle. Et elles devront se souvenir que c'est après avoir vaincu les crises du XIX^e siècle qu'elles ont connu la période la plus riche de leur existence (vers 1900), ce qu'on a coutume d'appeler l'Age d'or des sociétés d'étudiants. Alors, une fois les problèmes du moment résolus, il n'y a pas de raison pour qu'un nouvel Age d'or ne commence pour elles! Et ce d'autant plus que l'individualisme exacerbé, et par conséquent l'isolement de plus en plus grand des gens au sein de la société qui caractérise cette fin de siècle, devraient donner une nouvelle raison d'être à des groupements humains organisés, où le renouvellement rapide des effectifs per-



1. Carte postale représentant les Zirkels des sociétés d'étudiants lausannoises (vers 1895).

met une surprenante adaptation au moment malgré l'attachement aux traditions ancestrales.

Avant d'entrer dans le vif du sujet et d'exposer l'histoire des sociétés d'étudiants à Lausanne, les origines de leurs traditions et leur évolution, j'aimerais, dans un cadre plus général, tenter d'expliquer les causes qui ont présidé à la naissance de ce genre d'associations. Sans prétendre épuiser ici un sujet aussi vaste, j'en distingue au moins trois essentielles. D'abord une cause que l'on pourrait qualifier d'historique. En effet, la société d'étudiants telle qu'on la rencontre aujourd'hui n'est que l'étape finale d'une lente évolution qui remonte aux universités du Moyen Age. Ensuite une cause politique: les principales sociétés suisses, Zofingue, Helvétia et la Société des étudiants suisses (ou Schwyzerverein), sont nées au moment des événements qui sont à la base de la Suisse moderne, et non seulement elles furent le reflet académique de ces événements mais en plus elles ont contribué, par leur engagement politique, à former les hommes qui ont fait notre pays. Ces sociétés fonctionnèrent comme de véritables centres de formation pour les futures élites du pays. Celles-ci purent, grâce aux débats d'idées qui s'y déroulaient, pousser leur apprentissage de la politique plus loin que ne le leur permettait l'Université. En outre, entrer dans une société signifiait à ce moment épouser une doctrine et impliquait un engagement dans une direction plus ou moins précise. C'est ainsi que, dès sa fondation en 1819, la Société de Zofingue jouera un rôle de rassembleur des étudiants suisses en vue de promouvoir un idéal libéral et nationaliste qui se répandait dans la jeunesse studieuse du pays en provenance d'Allemagne. Et la naissance des deux autres grandes sociétés helvétiques — l'Helvétia et le Schwyzerverein (le cas de Belles-Lettres, on en reparlera, est particulier) — précédera l'apparition des courants de pensée qui marqueront l'histoire de la Suisse moderne. Il n'est donc pas étonnant de constater que la quasi-totalité des hommes d'Etat qu'a connus notre pays sont passés au cours de leurs études par l'une ou l'autre de nos sociétés d'étudiants. Enfin une cause sociale: en ce XIX^e siècle riche en événements politiques capitaux pour l'histoire du monde et en découvertes scientifiques déterminantes, les gens ont très vite senti le besoin de se grouper entre eux par catégories. A cette époque, en effet, voient le jour une multitude de sociétés. Elles joueront toutes — sociétés scientifiques, de tir (surtout celles-ci), de bienfaisance ou encore de jeunesse — également un rôle politique, en permettant de réaliser ce que justement la structure de la Suisse empêchait: faire prendre conscience à la population de son appartenance à une communauté nationale malgré les différences de langues et de confessions. Chaque réunion de ces sociétés était l'occasion de répéter les mêmes slogans clamant les vertus de la nation suisse. La société d'étudiants, comme nous le verrons, s'inscrira dans ce courant, où la société en tant que groupement humain joua et joue encore un rôle important dans la vie de notre pays.

L'histoire

Genèse des sociétés d'étudiants et fondation de la Deutsche Burschenschaft

Comme on l'a dit dans l'introduction, la société d'étudiants apparue au XIX^e siècle, et qui fut à la base de la société telle qu'elle est conçue aujourd'hui, n'est que l'aboutissement d'une longue histoire au cours de laquelle les influences les plus diverses la modelèrent pour lui donner sa forme actuelle.

Le plus lointain ancêtre de la société d'étudiants ne vient pas, comme on aurait pu le croire, d'Allemagne, ou plutôt du Saint Empire romain germanique, mais de Paris et de Bologne, les deux universités les plus célèbres du Moyen Age. Les étudiants y avaient l'habitude de se réunir au sein d'associations regroupant des gens originaires de la même région, les *nationes*. Ces *nationes* empruntèrent nombre de rites aux corporations qui fleurissaient un peu partout au Moyen Age. Comme pour tout groupement fermé, le nouveau venu était soumis à un certain nombre d'épreuves (sauf à Bologne) qu'il devait subir avant d'entrer dans la nation. Faut-il y voir l'origine de nos charriages? Nous tenterons de répondre à cette question dans le chapitre consacré aux traditions estudiantines. Ces associations avaient pour but essentiel d'offrir un cadre d'accueil chaleureux au nouveau venu, tiré de son coin de terre natal. Elles deviendront un moyen de lui venir en aide et de lui permettre de s'adapter à un milieu tout à fait nouveau pour lui.

Un pas déterminant fut franchi au XVI^e siècle en Allemagne dans les universités fraîchement converties à la Réforme. Les *nationes*, d'origine latine, arrivèrent dans ce pays sous une forme à peu près semblable. Regroupant également des étudiants provenant de la même contrée, elles prirent le nom de *Landsmannschaften*. Là aussi elles s'inspirèrent des corporations, puisqu'elles adoptèrent, comme celles-ci, des signes distinctifs, rubans, locaux et règlements. Des Commentaires (qu'Othmar Reymond, historien de l'Helvétia, définit comme le fait de savoir comment vivre et se comporter), dont nous aurons bien évi-

demment l'occasion de reparler, codifient les usages. De même l'étudiant, pour se distinguer du peuple, prend l'habitude de porter l'épée. Et qui dit épée dit (du moins à l'époque) duel! Mais les «lois» de l'Académie de Lausanne, en 1547, interdisent le port de l'arme aux étudiants...

Interdites en 1654 par la Diète de Ratisbonne, les *Landsmannschaften* subsistèrent néanmoins secrètement et réapparurent un siècle plus tard, en 1763. Toutefois, elles subirent des changements notables sous l'influence conjuguée des idées nouvelles issues de l'*Aufklärung* et de la franc-maçonnerie¹. Ainsi, parallèlement à ce renouveau des *Landsmannschaften*, apparurent ce qu'on appelle les ordres estudiantins, s'inspirant des idéaux des loges, sans pour autant en constituer forcément une. Les quatre ordres les plus importants furent les Amicistes («Ordre de l'amitié»), fondé en 1770 à Iéna, les Unitistes («Ordre de l'unité»), fondé en 1774 à Halle, les Constantinistes («Ordre de la constance»), fondé en 1777 à Halle, et les Harmonistes («Ordre des frères noirs»), fondé à Iéna en 1785 et qui fut probablement le plus important. Nombre de leurs rites furent repris par les sociétés, tels, pour les principaux, la devise, le *zirkel* et le système de la société à vie (*Lebensverbindung*).

Les *Landsmannschaften* s'inspirèrent assez vite des coutumes propres aux ordres. Bien que pénétrées par les membres de ces derniers, elles reçurent cependant l'appui des autorités, qui s'opposaient avec virulence aux ordres. D'ailleurs, ces ordres, petit à petit, se détacheront du monde estudiantin et finiront, vers 1815, par disparaître complètement. Toutefois, on peut dire que la fusion entre les principes des deux genres d'associations a donné naissance à la société moderne. Dès 1810 environ, ces *Landsmannschaften*, qui faisaient respecter de façon tyrannique le Comment sur les universités et qui y exerçaient une véritable hégémonie, prirent progressivement les noms de *Kränzchen* puis de *Corps* (un des nombreux mots français qui s'insinuèrent à cette époque dans les langues étrangères, en particulier dans la langue allemande, le français jouant le même rôle que l'anglais aujourd'hui). Le critère d'admission de la nationalité disparut au profit de la personnalité du candidat, mais leurs noms reflétaient en général la région d'origine des fondateurs. En outre, le passage de la *Landsmannschaft* au *Corps* n'altéra pas la rigueur qui caractérisait leurs règlements.

¹ A ce propos, j'aimerais régler une fois pour toutes une question qui revient régulièrement sur le tapis. Les influences maçonniques, comme nous le verrons, sont indéniables. Certains membres de sociétés d'étudiants appartiennent à des loges maçonniques, tel le premier président de l'Helvétia, Henri Thélin, qui ajoutait les trois points maçonniques après sa signature. Mais jamais il n'y eut de liens, organiques ou même secrets, entre les sociétés, et notamment Helvétia, contre laquelle des accusations de ce type furent souvent lancées, et une loge quelconque. Seul un idéal semblable, libéral (au sens large) et chrétien, faisait qu'une minorité d'étudiants s'affiliaient à la fois à une société et à une loge.



2, 3, 4, 5. Silhouettes: (2) *Belles-Lettres*, 1849 – (3) *Germania*, vers 1900
(4) *Helvétia*, vers 1850 – (5) *Zofingue*, 1849.
La N° 2 est celle d'Ernest Ruchonnet, cousin de Louis Ruchonnet.

La dernière étape, capitale, fut la naissance de l'*Allgemeine Deutsche Burschenschaft*, appelée aussi aujourd'hui *Urburschenschaft*. C'est elle qui fut à la base de la fondation des principales sociétés suisses. Arrêtons-nous un instant sur sa fondation et replaçons-la dans son contexte historique.

Depuis le Moyen Âge, ce que l'on appelle aujourd'hui l'Allemagne n'est qu'un assemblage d'Etats plus ou moins indépendants (on en recense 1790!) réunis sous le vocable de Saint Empire romain germanique, à la tête duquel règne l'empereur, qui en fait, est totalement dépourvu de pouvoirs réels. Il est assisté d'une «Diète perpétuelle», réunie pour la première fois à Ratisbonne en 1663, mais celle-ci, simple assemblée d'ambassadeurs, a autant de pouvoirs que la Diète que l'on trouve en Suisse à pareille époque. L'absence d'organes centraux véritables aggrave encore cette situation. Ce Saint Empire qui, même au XVIII^e siècle, connaît encore une structure moyenâgeuse en ce qui concerne l'économie et la société, subira de profonds changements après l'arrivée de Napoléon I^{er} en 1806: sur le plan politique d'abord puisque les Etats du Sud et de l'Ouest seront groupés en une «Confédération du Rhin», placée sous son protectorat, alors que la Prusse subsistera seule au nord, et sur le plan social ensuite puisque d'importantes réformes (centralisme étatique, introduction du Code Napoléon, etc.) accompagneront l'invasion française, réformes qui seront en général reprises en Prusse. Mais peu à peu la résistance contre cet encombrant occupant s'organise. Le sentiment d'appartenir à la «nation allemande», dont les philosophes Fichte et Arndt seront les porte-parole soulignant l'unité de culture et de langue du peuple allemand, s'affirme dans la population et, en particulier, chez les étudiants, très sensibles également au courant libéral qui fait lui aussi son apparition à ce moment. Ils deviendront les messagers de ces nouvelles tendances.

Dès les premières incursions de Napoléon en territoire allemand, ils s'étaient constitués en corps francs, prêts à défendre la nation allemande, à défaut d'un pays, contre l'agression étrangère. La fondation en 1813 d'une sorte de légion académique par le major Adolf von Lützow (1782-1834) sera déterminante. De nombreux étudiants qui s'étaient battus sous ses ordres rentrèrent chez eux emplis de la flamme pour leur patrie. L'idée de créer au sein des universités des associations à but patriotique se répandit dès lors très vite. En 1814 déjà se crée une société à Halle, au nom significatif de Teutonia, qui choisira une devise devenue célèbre: «*Ehre, Freiheit, Vaterland!*» C'est toute la philosophie des révolutionnaires de cette première moitié du XIX^e siècle qui apparaît dans cette formule. Puis d'autres sociétés se fondèrent, à Iéna, à Leipzig, et leur exemple fut suivi dans toutes les universités. L'idée de rassembler toutes ces sociétés sous la même bannière était proche. En effet, alors que le Congrès de Vienne (1815) amorce un retour complet à l'Ancien Régime (seuls les Etats du Sud, comme le Grand-Duché de Bade, verront leurs nouvelles constitutions influencées par le libéralisme), et malgré la déception qui en

résulta dans l'opposition, celle-ci se renforce contre la toute-puissance des monarques allemands. L'heure de réunir tous les étudiants avides de progrès et de démocratie dans une même organisation avait maintenant sonné. L'occasion se présenta le 17 octobre 1817, où l'on voulut célébrer à la fois le 300^e anniversaire de la Réformation (les premiers Zofingiens choisirent le même prétexte pour fonder la société qui devait réunir tous les étudiants suisses) et le jour anniversaire de la bataille de Leipzig. La grande fête commémorative, agrémentée de nombreux discours politiques (on y brûla aussi des livres réactionnaires... ce qui causa beaucoup de tort à la manifestation jusque-là sans problèmes), se déroula au château de la Wartburg, près de Weimar. L'*Allgemeine Deutsche Burschenschaft* était née. Elle prit pour couleurs celles du drapeau du Lützower Corps (ou Lützower Freischar), noir, rouge et or, qui deviendront plus tard celles de la République de Weimar.

Quelles furent les relations entre la jeune Burschenschaft et les autres sociétés (Landsmannschaften et Corps) déjà présentes dans les universités allemandes? Si, au début, la Burschenschaft était ouvertement opposée à ces associations qui, selon elle, symbolisaient par trop les divisions dont souffrait l'Allemagne, dès le 12 juin 1815, date à laquelle les quatre Landsmannschaften d'Iéna s'étaient dissoutes et avaient officiellement adopté les principes de la Burschenschaft, les rapports entre les deux groupes s'étaient considérablement améliorés (d'ailleurs certains membres des Corps avaient déjà adhéré au mouvement à titre personnel) mais mirent encore du temps avant de se normaliser complètement.

Quant aux traditions estudiantines, elles furent imitées par la nouvelle société, soit par simple mimétisme, soit parce que les sociétés qui existaient depuis longtemps et qui se rallièrent à la Burschenschaft par la suite pratiquaient déjà ces coutumes.

Suisse et canton de Vaud au XIX^e siècle: le cadre historique

En 1803, lassé des querelles qui déchirent la Suisse depuis qu'elle est devenue une république «une et indivisible», Bonaparte impose à notre pays le fameux Acte de médiation, qui aura le mérite d'une part de rétablir le calme dans un pays tampon, donc important pour l'Empire et, d'autre part, de respecter les spécificités des différentes parties de la Suisse. Cet acte consacrera la

naissance de trois nouveaux cantons, dont celui de Vaud². Mais l'existence du jeune canton se trouvera gravement compromise, au Congrès de Vienne, quand les régimes imposés par Napoléon seront supprimés et remplacés par des gouvernements favorables à la Sainte-Alliance, Berne profitant de l'occasion pour réclamer son ancien bailliage. Heureusement, grâce à l'ancien précepteur du tsar Alexandre I^{er}, Frédéric de Laharpe, le canton de Vaud fut maintenu.

La Suisse, sous la pression des puissances voisines, doit amorcer un retour à l'ère prénapoléonienne et accepter le Pacte fédéral de 1815, qui la remettait dans la situation d'avant 1798. En outre, la Diète fédérale, de même que les gouvernements cantonaux, vivent sous la menace constante de la Sainte-Alliance, notamment à cause de l'accueil trop favorable qui est réservé aux réfugiés politiques, avec toutes les conséquences que cela pouvait entraîner pour elle. A Lausanne, petite ville de 9765 habitants promue en 1803 au rang de capitale cantonale, le gouvernement Muret redoute la menace étrangère et se refusera toujours à tout changement. Mais dans toute l'Europe, les idées libérales et républicaines gagnent du terrain et le Vieux-Continent est à la veille de premiers troubles, qui survinrent en 1830³.

Cette longue introduction historique pour expliquer l'essor que connurent les partis libéraux, puis radicaux, et leurs pendants universitaires Zofingue et Helvétia, à partir de cette date charnière. En effet, inspiré par les événements de Paris, le peuple de plusieurs cantons fit pression sur ses autorités afin de les contraindre à laisser la place à des gouvernements de tendance libérale. Cette Régénération connut un certain succès, en particulier dans le canton de Vaud, où, grâce à la médiation du chef libéral Charles Monnard, illustre Bellettrien dont on reparlera, le Grand Conseil s'effacera. En 1831, une nouvelle constitution, où apparaît notamment le suffrage universel et direct, consacra le triomphe libéral. Tout de suite, le nouveau gouvernement édicta plusieurs lois, dont un code de procédure pénale. Lausanne se développe considérablement, le Grand-Pont est construit, l'Académie connaît une époque brillante.

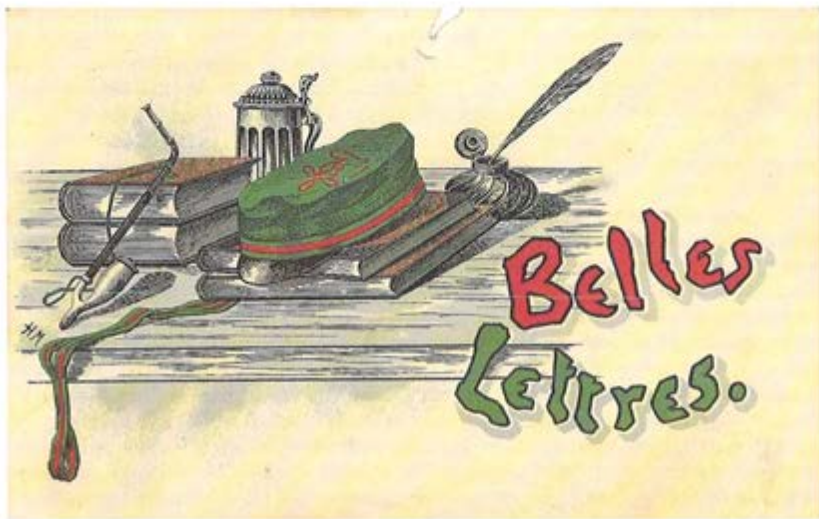
² Le canton de Vaud conservera longtemps une grande amitié pour son « libérateur » Napoléon, amitié qui finira par soulever une certaine hostilité de la part des gouvernements conservateurs tant étrangers que suisses. A ce propos, une anecdote amusante mérite d'être brièvement contée: le 25 août 1823, jour de la Saint-Louis, à Rolle, deux étudiants affublèrent un cochon d'une pancarte où on pouvait lire: « C'est aujourd'hui ma fête », et le promenèrent dans la cité. L'affaire, qui ne fut pas divulguée, faillit dégénérer en un véritable incident diplomatique. Il en résulta que les deux fautifs, Bellettriens puis Zofingiens, furent punis d'une amende et privés du droit d'assister aux cours pendant une année.

³ A la suite des événements de 1830, la Belgique et la Grèce gagnèrent leur indépendance. Les grandes puissances ne furent pas non plus à l'abri: des troubles éclatèrent en Allemagne et en Italie, alors qu'en France les « Trois Glorieuses » avaient éliminé Charles X, au profit de Louis-Philippe. En Suisse enfin, sous le nom de Régénération, nombre de cantons se donnèrent des gouvernements à tendance libérale.

Malheureusement, le Parti libéral, comme partout en Suisse, se séparera de la base populaire qui l'avait porté au pouvoir. Le fossé s'agrandit entre Lausanne, où se recrute le parti, et la campagne, qui ne comprend pas les besoins de la ville et se montre de plus en plus hostile à une élite qui, selon elle, «s'aristocratise». En outre, calqué sur l'Ancien Régime, le Pacte fédéral bloque toute évolution, et ce fut certainement là le plus grand échec du parti au niveau suisse. Des tensions apparaîtront en son sein avec les adeptes d'une action directe, radicale, afin de réaliser par tous les moyens, et vite, la souveraineté du peuple. Quelques années plus tard, sur la gauche du Parti libéral, se créera le Parti radical. La Société de Zofingue, qui avait dans une large mesure contribué à l'essor du Parti libéral, est elle aussi secouée par les frictions entre modérés et partisans d'une action plus énergique, et, en 1832, une minorité proche des idées radicales se sépare de la grande société et fonde l'Helvétia.

Sur le plan fédéral, la percée radicale est rapide. Les cantons basculent les uns après les autres du côté des radicaux. En 1846, c'est au tour de Saint-Gall de connaître sa révolution radicale. Dès lors, la majorité à la Diète leur sera acquise. Le grand rêve de transformer la stérile Confédération d'Etats qu'était la Suisse en un Etat fédéral moderne et efficace peut se réaliser! Mais les cantons conservateurs-catholiques prennent peur et se réunissent au sein du Sonderbund (1847). Cette alliance, contraire au Pacte, irrite les radicaux, et ce d'autant plus que les catholiques ont fait appel à des puissances étrangères.

La menace est grande et il faut agir vite. Les radicaux se résoudront à la guerre civile et lanceront une offensive militaire aussi rapide que percutante. La



6. Carte postale Belles-Lettres (vers 1900).

guerre gagnée, ils pourront s'atteler aux travaux de révision du Pacte et, en 1848, sera acceptée la Constitution fédérale⁴, qui est sans conteste à la base de la Suisse moderne. Alors qu'en Suisse la «révolution démocratique» connaît un succès considérable, il n'en va pas de même dans les pays voisins, où une répression féroce annihile les espoirs des patriotes, tant allemands qu'italiens et qu'autrichiens. Ils devront encore attendre pour atteindre leur but⁵. L'histoire de Zofingue et d'Helvétia, elle, est toujours conditionnée par l'histoire politique de la Suisse: la deuxième scission de Zofingue et la naissance de la Nouvelle Société de Zofingue, qui deviendra Helvétia, date de 1847 et la création de l'Helvétia vaudoise, de 1848! Nous examinerons plus loin les détails de cette scission et les liens entre l'Helvétia de 1832 et celle de 1847.

A Lausanne, dès 1839, le nouveau parti progresse rapidement. Le quartier de Saint-Laurent, radical et démocrate, s'oppose toujours davantage au quartier de la Cité, aristocrate! Le gouvernement libéral, complètement débordé, ne pourra rien faire contre la montée irrésistible des radicaux, emmenés par l'impétueux Henri Druey (le refus des Vaudois de soutenir Berne dans l'affaire des Jésuites de Lucerne leur donna un coup de pouce inespéré). Le 14 février 1845, le Conseil d'Etat démissionne, suivi de peu par le Grand Conseil. La Révolution radicale a réussi sans qu'une goutte de sang soit tombée...

Le nouveau gouvernement s'organise et une nouvelle constitution, qui introduit notamment le droit d'initiative et le jury dans les affaires criminelles, et qui institue la Banque Cantonale Vaudoise, est acceptée. Tout de suite, Druey

⁴ Parallèlement au libéralisme politique, le libéralisme économique fut lui aussi l'un des éléments moteurs de cette période et sera lui aussi au centre des préoccupations des auteurs de la nouvelle constitution, conscients que cette Suisse morcelée dans laquelle on ne pouvait passer d'un canton à l'autre sans s'acquitter de péages et sans changer de monnaie était un frein à tout progrès. D'ailleurs, la Constitution de 1848 instaurera un véritable marché commun et unifiera les monnaies ainsi que les poids et mesures.

Il est intéressant de signaler que le peuple vaudois accepta la nouvelle constitution avec une confortable majorité de 81,5% de oui (en tout il y eut quinze cantons et demi pour et six et demi contre).

⁵ La révolution autrichienne qui avait été fatale au plus illustre des réactionnaires, le prince Metternich, et qui avait fait vaciller le trône des Habsbourg, s'achève dans un bain de sang, l'armée étant restée fidèle à l'Empereur. En Allemagne, les espoirs qu'avaient fait naître les événements de 1848 — auxquels les étudiants des Burschenschaften avaient pris une part importante — sont vite déçus. Certes, les seigneurs germaniques, le roi de Prusse en tête, avaient dû se résoudre à un grand nombre de concessions — promesse de constitutions démocratiques notamment — et n'avaient pu empêcher la formation d'un parlement à Francfort. Mais ce dernier, qui rêve d'une Allemagne unie et libérale selon les principes nationalistes du moment, veut transformer la Confédération germanique en une monarchie constitutionnelle avec à sa tête le roi de Prusse; Frédéric-Guillaume IV ayant refusé une couronne qui ne lui avait pas été proposée par ses pairs, la révolution périlitera et les souverains retrouveront toutes leurs prérogatives. En France enfin, les barricades de 1848 avaient renvoyé le premier roi des Français, Louis-Philippe, qui laissera la place à Louis-Napoléon et à sa seconde république.



7. Carte postale Helvétia (vers 1908).

et ses amis s'en prendront à deux classes qu'ils rendent responsables de tous les maux : les pasteurs, qu'ils accusent de se mettre au-dessus du peuple, et les professeurs de l'Académie, contre lesquels s'instaure une véritable chasse aux sorcières. L'Académie sera littéralement vidée de ses professeurs trop proches du «libéralisme aristocratique» au goût des radicaux. Sur onze professeurs, dix ne seront pas réélus! Zofingue, qui avait soutenu les maîtres déchus, connaîtra alors sa principale crise.

Lausanne, quant à elle, qui est passée à 15 744 habitants (dus surtout à un afflux d'immigrés en 1850), ne voit pas sa popularité croître. De plus, les conflits entre l'Hôtel de Ville, toujours libéral, et le Château, radical, deviennent de plus en plus nombreux. Mais la ville continue à se développer, grâce à l'essor des chemins de fer, et s'étend géographiquement. Malheureusement, cette extension n'est pas préparée et, à part les grands axes construits entre 1861 et 1880, le reste est voué à l'anarchie. Aucun urbanisme digne de ce nom ne régit cet accroissement, et le premier règlement, malgré de rares tentatives auparavant, est publié en 1897, le premier plan d'extension, en 1903! Quant à l'Académie, elle n'amorcera son redressement qu'à partir de 1855, et surtout en 1869 grâce à la loi sur l'enseignement préparée par Louis Ruchonnet.

Avec la deuxième moitié du XIX^e siècle et l'industrialisation croissante, la question sociale deviendra toujours plus aiguë. La classe ouvrière grossit et l'aile gauche du parti radical commence à se faire entendre. En 1861 apparaît la première section romande du *Grütliverein* (fondé en 1841), grâce à Aloys Fauquez. En 1890, ce mouvement toujours plus important profitera du refus des

radicaux de lui accorder des sièges au Conseil national et au Grand Conseil, ainsi que de leur rapprochement vers le Parti libéral, pour se séparer définitivement du Parti radical et devenir le Parti socialiste.

L'Académie de Lausanne et la fondation de Belles-Lettres (1806)

Avant d'aborder l'histoire de la Société de Belles-Lettres, il convient de retracer brièvement les grandes lignes de celle de notre Académie depuis sa fondation en 1537.

En 1535, les Bernois prennent pied en Pays de Vaud. Non contents de gouverner les hommes, ils voudront très vite gouverner aussi les âmes et, ainsi, auront besoin d'un instrument capable de faire triompher le protestantisme dans leur nouveau bailliage. Ils fonderont deux ans plus tard la Schola Lausannensis (elle ne prendra le nom d'Académie qu'en 1549), qui aura pour mission d'approvisionner la contrée en ministres du culte. En 1547, la jeune école recevra ses «lois» (c'est-à-dire à peu près le programme des cours). A sa tête se trouve un recteur élu, ou réélu, tous les deux ans. Rapidement, elle connut la renommée. Des étudiants affluèrent de toute la Suisse et elle comptera rapidement jusqu'à sept cents élèves. En 1559, cependant, une dispute fâcheuse surviendra entre l'Académie et les maîtres bernois à propos d'une querelle dogmatique où étaient confrontées les conceptions calvinistes, reprises par les professeurs de l'Académie, et zwingliennes, adoptées par les Bernois. Vaincus, ceux qui avaient fait la réputation de l'Académie, comme le Vaudois Pierre Viret ou le Français Théodore de Bèze, débarqué à Lausanne avec beaucoup de ses compatriotes pour fuir les persécutions religieuses, devront s'exiler à Genève, où ils créeront une nouvelle école. Cette crise faillit porter un coup fatal à l'Académie, et le nombre des étudiants chutera à moins de soixante au XVII^e siècle. Mais, petit à petit, grâce à la reprise en main opérée par les Bernois, elle se relèvera et un nouvel essor commencera pour elle. De nombreux jeunes étrangers, notamment des Français venus suivre les cours du Séminaire français, accourent dans les nouveaux bâtiments de la Cité (aujourd'hui Gymnase cantonal), où l'Académie a emménagé en 1727. Entre cent et deux cents étudiants suivent les cours de sept ou huit professeurs. Le fameux juriste français Jean Barbeyrac, traducteur de Grotius et Puffendorf, viendra y enseigner (la chaire de droit remonte à 1708). Parallèlement à sa réputation, les pouvoirs de l'Académie s'accroissent: elle est désormais responsable d'ordonner les pasteurs, de nommer les suffragants et d'assurer la censure, qui sévit encore.

En 1798, les Bernois quittent le Pays de Vaud. On aurait pu croire que, comme il est fréquent dans les révolutions, l'Académie, en tant que centre intellectuel de toute une région, jouerait un rôle déterminant dans les événements politiques. Eh bien, pas du tout! Elle restera sagement en dehors du tumulte de la rue et se contentera de subir, et encore de façon indirecte, les contrecoups de la révolution.

Quant à l'organisation de l'Académie, elle n'a que peu varié jusqu'en 1837. En entrant à l'Académie, l'étudiant devait passer deux ans à l'auditoire de Belles-Lettres (ou d'éloquence), puis deux ans à l'auditoire de Philosophie. Ce n'était qu'après qu'il pouvait accéder à la Faculté de théologie (la seule digne de ce nom) ou à l'embryonnaire Faculté de droit. L'histoire n'est enseignée de manière autonome que depuis 1750, et la chimie depuis 1784 seulement (mais les sciences avaient été détachées de la philosophie dès le début du XVIII^e siècle). Cependant la médecine n'a toujours pas droit de cité (malgré quelques timides initiatives), et l'enseignement du droit se développera surtout à partir de 1820⁶.

Mais les soubresauts politiques qui avaient agité le canton de Vaud entre 1798 et 1803 avaient désorganisé l'enseignement et, en 1806, le 17 novembre, cinq étudiants, Jean-Louis Bolens, Jean Cordey, Benjamin Golliez, Charles Monnard et Charles Penet, désireux de compléter la formation reçue aux cours et d'approfondir les sujets abordés, fondèrent une société à laquelle ils donnèrent le nom de l'auditoire qu'ils fréquentaient, c'est-à-dire celui de Belles-Lettres. La Société de Belles-Lettres était née et gardera toujours ce goût marqué pour la littérature⁷.

Alors que la loi destinée à développer l'Académie, adoptée en 1806 par le Grand Conseil du canton de Vaud, peinait à se concrétiser sur le terrain, la nouvelle société s'organise. Elle adopte la devise «ordre et études» (dès 1851, «union et études»), et s'impose un rythme de travail soutenu. Chaque membre est astreint à présenter un certain nombre de travaux, qui vont des simples déclamations à des critiques d'œuvres: Racine et Bossuet, de même que Virgile et Horace sont passés au crible par les premiers Bellettriens. Des notes sanctionnent parfois les exposés.

Petit à petit, l'organisation de la société prend forme. Elle a un président, qui change d'abord tous les mois, un caissier et un secrétaire, responsable de tenir les procès-verbaux des séances ou «acta». Une commission, ancêtre de la «Commission de Grabeau», assume la surveillance de la gestion de la société. La

⁶ A cette date, l'auditoire de Belles-Lettres est transformé en un Gymnase, qui fait la transition entre le Collège et les études supérieures. La liberté académique est reconvenue. En outre, le système selon lequel tout professeur doit être soumis à réélection est introduit.

⁷ Chaque auditoire aura sa société, mais seule celle issue de l'auditoire de Belles-Lettres parviendra à se maintenir.

manie législative s'emparera vite des jeunes actifs et il faudra limiter les modifications réglementaires: elles ne pourront être discutées qu'à la fin du semestre et seulement après avoir été communiquées au président!

Mais la société évolue, les auteurs du temps comme Chénier, Lamartine ou Hugo remplacent progressivement les vénérables Homère et Corneille. On se hasarde même à aborder des sujets éminemment politiques, par exemple la chute de l'Empire napoléonien. De même, l'esprit essentiellement utilitaire des premières réunions bellettriennes tend à disparaître. Elles cessent d'être de simples «leçons complémentaires» pour devenir de véritables séances culturelles et amicales. Ainsi les amusements prendront place dans la vie bellettrienne, ce que l'illustre Charles Monnard déplorera parfois, reprochant à certains de ses camarades de préférer les agapes aux discussions!

D'ailleurs, les fauteurs de troubles faillirent causer la mort de la jeune société puisqu'elle dut suspendre ses activités entre 1819 et 1820. Mais l'année suivante déjà, elle put les reprendre. En 1831, un pas décisif vers la transformation de la société scolaire en société associative sera franchi quand, après nombre de palabres, le tutoiement sera définitivement adopté au détriment du vouvoiement jusque-là de rigueur!

Dans l'ensemble, la création de la nouvelle société fut bien accueillie par le corps des professeurs de l'Académie. Ils étaient invités aux réunions et y participaient régulièrement. Ils avaient même mis à la disposition des jeunes Bellettriens un local de l'Académie où ils présenteront leurs premières théâtrales avant que, forcés par le succès des spectacles, ils ne doivent se mettre en quête d'une salle pouvant contenir plus de monde. Cependant, les rapports entre les professeurs et les membres ne baignèrent pas toujours dans la plus parfaite harmonie. En effet, certains leur reprochèrent les fins de séances tardives et bruyantes!

1819: Fondation de la Société de Zofingue

Nous avons vu comment et dans quelles circonstances s'était créée l'Allgemeine Deutsche Burschenschaft. Bien que les Zofingiens s'en soient toujours défendus, on ne peut s'empêcher de voir dans la création de la Société de Zofingue, sinon une imitation, du moins une conséquence de l'élan nationaliste qui animait les étudiants allemands et qui avait débordé sur la Suisse alémanique. En effet, que de similitudes entre la nation allemande (elle n'est pas encore un pays au sens politique du terme) et la Suisse qui, si elle est un pays,

n'en est pas moins très fragile! Ce sont deux mosaïques d'Etats, indépendants au nord du Rhin (bien qu'officiellement réunis en une Confédération germanique) et unis en une Confédération au sud, mais, dans les deux cas, il n'y a pas d'identité nationale, ou il y en a peu. Le Pacte fédéral imposé en 1815 à la Suisse par les puissances victorieuses ne constitue qu'un lien lâche entre les cantons et, surtout, marque un retour à l'Ancien Régime, retour brutal qui faillit d'ailleurs compromettre l'existence du jeune canton de Vaud. Dans les deux pays, un courant nationaliste et démocratique, donc révolutionnaire et, à ce titre, dangereux pour les pouvoirs en place, naquit et trouva son aboutissement dans la Fête de la Wartburg (1817) en Allemagne et dans la Fête de la Réformation en Suisse (1818).

En fait, cette Fête de la Réformation aurait dû se tenir à Kappel, pour célébrer la mort de Zwingli sur le champ de bataille, mais elle fut interdite par les autorités, qui craignaient une réaction violente des cantons catholiques, et des cérémonies moindres, mais annonciatrices du grand rassemblement, se déroulèrent en automne et en hiver 1818. En 1819, cependant, un événement freina l'enthousiasme des Zurichois, qui avaient lancé le mouvement avec les Bernois: en Allemagne, le poète réactionnaire Kotzebue fut assassiné par un membre de la Burschenschaft, Karl Ludwig Sand*. Metternich en profita, par les «Résolutions de Karlsbad», pour la supprimer, et, entre 1819 et 1827, 1200 étudiants membres des Burschenschaften (dont des Zofingiens étudiant en Allemagne) seront arrêtés. Cependant les Bernois ne désarmèrent pas et convainquirent les Zurichois de continuer. Et les 21 et 24 juillet 1819, à Zofingue, à l'Auberge du Bœuf, les étudiants bernois et zurichois fondèrent une société qui prit le nom de Société de Zofingue. Tout de suite, la nouvelle société pose le principe de base qui devait conduire son action et, dans son discours, Nüscherer affirme que les étudiants doivent se consacrer tout entiers au service de la patrie et que c'est à eux, par leur jeunesse, de faire la Suisse, d'aller au-delà des frontières cantonales, de voir l'intérêt général du pays avant les intérêts particuliers. Et pour atteindre ce but, la nouvelle société devait réunir les étudiants de toute la Suisse.

Elle rencontra un écho favorable à Lucerne et à Lausanne, où les idées libérales gagnaient du terrain. Mais fallait-il admettre deux nouvelles sections? Un accroissement trop rapide des membres de la société ne serait-il pas reçu par les autorités comme une menace à l'ordre établi? Pour finir, on décida d'ouvrir les portes de la société à Lausanne et à Lucerne, sections qui furent admises à la Fête centrale de 1820. Dès lors, des sections naissent partout, à Bâle en 1821,

* Sand, étudiant en théologie d'Erlangen, appartenait aux «Noirs de Giessen» (appelés ainsi à cause de leurs costumes inspirés du Moyen Age allemand), qui constituaient la tendance la plus extrémiste de la Deutsche Burschenschaft. Leur chef, Karl Follen, privat-docent à Giessen, prônait le renversement des souverains par la force et l'instauration d'une république allemande unifiée. Sand sera jugé et condamné à mort.



8. Section de Zofingue vers 1895. Photomontage typique de l'époque, la section apparaissant sur un fond « romantique ».

puis à Neuchâtel, Saint-Gall, Genève, Soleure et même Fribourg-en-Brisgau (1821-1823)⁹. En revanche, les sections de Coire et de Fribourg connurent passablement de difficultés.

La société commence à s'organiser: elle a un comité central en 1820 et un règlement central en 1825, mais chaque section garde une liberté totale. Si, dès le début, Zofingue s'affirma comme une société patriotique, elle se refusa toutefois à une action politique directe, décision qui provoquera bien des discussions et causera beaucoup de problèmes à la jeune société. Malgré ce non-engagement, tout ne fut pas facile pour elle et au moindre soupçon de politisation de la société, les gouvernements intervenaient. Il faut dire qu'ils avaient peur: ils avaient peur de leur jeunesse estudiantine. Dans tous les pays environnants, les étudiants jouaient un rôle majeur dans les troubles qui les agitaient et participaient activement aux mouvements révolutionnaires qui déchiraient l'Europe.

⁹ Cette section fut sur le point de demander son adhésion à la Burschenschaft allemande, mais les rixes qui se multipliaient avec les «Corps» locaux incitèrent la société à renoncer à s'étendre au-delà des frontières helvétiques. Cependant, en 1822, il fut autorisé à un Zofingien d'entrer dans une société allemande.

Pourtant les Zofingiens, qui recherchaient dans l'histoire de notre pays les justifications de leur engagement, étaient respectueux de la légalité et répugnaient à l'action violente, ce qui n'empêcha pas le journal parisien *Le Drapeau blanc* de les accuser de faire partie d'une vaste conjuration européenne. Cette attitude modérée sera, comme nous le verrons, l'une des causes de la scission de 1832 et de la fondation de l'Helvétia.

Et à Lausanne, pendant ce temps, que se passait-il? L'idéal véhiculé par les Zofingiens trouvera très vite un terrain propice à l'Académie de Lausanne, où les étudiants, comme Louis Vulliemin, l'un des fondateurs (avec quinze de ses camarades, dont le futur conseiller d'Etat Georges-François Briatte) de la section vaudoise, sont sensibles à la doctrine libérale et verront avec un plaisir certain triompher leurs idées dans la Révolution libérale de 1830¹⁰.

Deuxième société lausannoise dans l'ordre chronologique, quels furent les rapports entre Zofingue et Belles-Lettres? Il n'y eut en tout cas aucune concurrence entre les deux sociétés. Si Belles-Lettres était pour l'instant encore une société académique, elle ne recrutait ses membres que dans les auditoires de belles-lettres et de philosophie, alors que Zofingue s'était installée d'emblée dans les facultés de droit et de théologie. En revanche, il était fréquent que les étudiants, en entrant dans l'une de ces facultés, revêtissent la casquette blanche de Zofingue. D'ailleurs, les fondateurs de Zofingue et la majorité de ceux de l'Helvétia étaient passés par les rangs de Belles-Lettres avant d'accéder à l'échelon supérieur. Ainsi les futurs conseillers fédéraux Constant Fornerod, Alfred Cérésolle et Victor Ruffly furent Bellettriens avant de devenir Zofingiens, de même que Louis Ruchonnet, le «grand Louis», avant de devenir Helvétien.

Belles-Lettres, qui avait été reléguée par la loi de 1837 au rang de société gymnasiale (les classes de belles-lettres et de philosophie formèrent le Gymnase, alors que l'Académie comptait maintenant trois facultés: lettres et sciences, droit et théologie) souffrit de cet état de fait pendant près de trente ans, jusqu'au moment où la société cessera de n'être qu'un marche-pied avant d'entrer, en général, à Zofingue, ou, parfois, à Helvétia. Cependant, de nombreux honoraires Bellettriens devenus Zofingiens continuèrent à assister régulièrement aux séances de Belles-Lettres.

¹⁰ Comme en 1798, les étudiants ne prirent aucune part active aux événements de 1830. Il faut également signaler que, à côté du mouvement libéral, un autre mouvement, celui du Réveil, fit de nombreux adhérents parmi les Zofingiens. Le Réveil invitait, au milieu des troubles politiques, à un renouveau de l'idéal chrétien, plus apte peut-être à régler les problèmes du moment. Dans les années 1835, il s'ensuivit un certain nombre de tensions entre les austères partisans de ce mouvement et les amateurs de gaies soirées!

1830 à 1847:

Entre la Régénération et le Sonderbund,
la fondation de l'Helvétia (1832)
et du Schwyzerverein (1841)

La Révolution de 1830, que les historiens appellent Régénération, éclate dans plusieurs cantons, et bon nombre d'entre eux basculent dans le camp libéral. L'idéal zofingien triomphe. Il n'est peut-être pas loin, le jour où la Diète fédérale basculera elle aussi et où l'on pourra enfin réviser le Pacte et transformer la Suisse en un Etat moderne. Mais curieusement, au sein de la Société de Zofingue, c'est à ce moment qu'apparurent de nombreuses divisions.

A Bâle, les Zofingiens avaient soutenu la Ville dans sa lutte contre la Campagne. La section lucernoise, qui devait toujours faire face à un gouvernement catholique et qui, de ce fait, s'était forgé un esprit foncièrement anticonservateur plus poussé que dans les autres sections qui n'étaient pas en butte aux mêmes problèmes, fut exaspérée devant une telle attitude. La même année, les Zofingiens neuchâtelois prirent le parti des monarchistes dans leur combat contre les Campagnards! Ce fut, cette fois, Lausanne qui protesta. La question se posa alors, aiguë. La société devait-elle s'engager politiquement et, ainsi, se prononcer en faveur des Neuchâtelois et Bâlois, conservateurs et légalistes, ou en faveur des Lucernois révolutionnaires? Au printemps 1832, la société décide de se tenir à l'écart des luttes politiques. Quand Lucerne demandera l'exclusion des sections neuchâteloise et bâloise et qu'elle se verra opposer un refus net (même la section vaudoise, pourtant progressiste, s'était refusée à une telle extrémité), la rupture sera consommée. La section lucernoise ne se sent plus d'affinités avec une société réactionnaire, ou indifférente à la politique, et se rapprochera du Parti radical, qui venait de se former sur la gauche du Parti libéral. Le 12 juin, la section lucernoise et une minorité de celle de Zurich se rencontrent à Hitzkirch (canton de Lucerne) pour discuter de la décadence de Zofingue. Une nouvelle société de Zofingue naîtra de cette rencontre et prendra très vite le nom d'Helvétia. En octobre de la même année, une partie de la section bernoise rejoindra la nouvelle société, mais sans heurts. En 1833 se créera une section à Aarau. Mais les débuts de la jeune société furent difficiles. En octobre 1835 déjà, les sections de Zurich et d'Aarau durent se dissoudre. Quant à Lucerne, les autorités, si elles toléraient une section zofingienne en leurs murs, ne purent admettre cette évolution, qui confirmait le caractère de plus en plus anticonservateur et anticlérical de la section. Ils l'interdirent en 1836. Restait Berne qui, malgré une interruption entre mars et novembre 1837, maintint seule l'idéal helvétique. Cet isolement durera jusqu'en 1847, au moment de la deuxième scission de la Société de Zofingue.



9. Fête de printemps de l'Helvétia vaudoise des 18/19 juin 1910, avec la participation d'autres sections.

La nouvelle société ne rencontra curieusement aucun écho favorable en Suisse romande. Pourtant, la section de Lausanne s'était toujours montrée ouverte aux idées nouvelles et ses conceptions politiques se rapprochaient sensiblement de celles de l'Helvétia. Mais l'idéal zofingien d'unir tous les étudiants suisses sous le même drapeau subsistait dans toute sa vigueur et Lausanne se refusa à se séparer de la société mère. En outre, l'absence d'un chef, la crainte que lui inspiraient les autorités politiques et académiques et enfin l'origine sociale des membres, de tendance aristocratique, contribuent à expliquer l'apathie de la section.

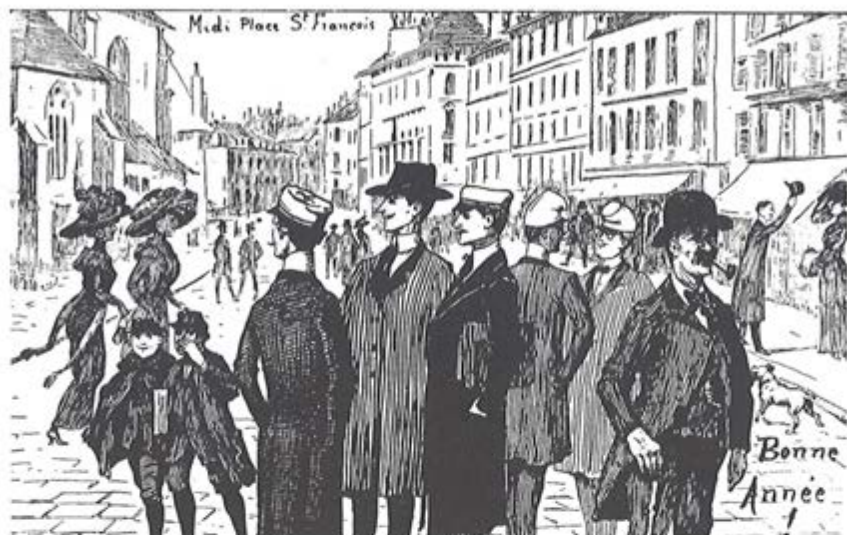
Si, du point de vue des effectifs, la fondation de l'Helvétia n'eut qu'un impact limité, en revanche sur le plan de l'idéologie zofingienne, elle eut des conséquences importantes. Elle mettait un terme définitif à ce rêve auquel les Lausannois étaient encore très attachés. Toutefois, plus tard, Louis Ruchonnet relativisera l'importance de la fondation de l'Helvétia dans l'échec du rêve zofingien. Il rappellera que déjà avant 1832 s'étaient créées des sociétés académiques de gymnastique (*Turnerschaften*) et des Corps, formés sur le modèle germanique. En plus, en 1841, était née la Société des étudiants suisses (SES), qui eut un retentissement de loin plus grand que l'Helvétia, laquelle resta, du moins pendant les premières années de sa vie, assez discrète. L'hostilité des autorités à l'égard de cette dernière n'y est d'ailleurs pas étrangère.

En effet, depuis la victoire, dans plusieurs cantons, des libéraux en 1830, les relations entre le parti vainqueur et les conservateurs catholiques n'avaient cessé de se détériorer. Les radicaux, qui commençaient à relayer dans de nombreux cantons les libéraux, manifestaient leur anticléricalisme et leur hostilité

aux catholiques de manière de plus en plus violente. Les Quatorze Articles de Baden de 1834, qui supprimaient notamment les ordres religieux, en furent le reflet le plus frappant. Mais les radicaux ne s'arrêtèrent pas là : les attaques les plus vives contre l'Église catholique alternaient avec des vexations de toute sorte (exercices de tir aux heures des offices religieux, par exemple). L'affaire des couvents d'Argovie, qui furent fermés en 1841 car suspectés d'entretenir l'opposition au gouvernement radical, marqua une évolution sensible du conflit. Quand, la même année, les conservateurs purent fêter leur retour au pouvoir à Lucerne, un vent d'optimisme anima alors les catholiques. La jeunesse se sentit elle aussi concernée par ce combat contre le radicalisme. En 1840, dix étudiants fribourgeois originaires de Suisse centrale, qui avaient forgé leur esprit de lutte au Collège de Schwyz (ils durent le quitter en 1839 à la suite d'un changement de directeur), se réunirent, pendant les vacances d'été, à Seewen, près de Schwyz. L'idée de fonder une société dans le but de rassembler les étudiants conservateurs apparaît pour la première fois. En 1841, encouragés par le père de l'un d'eux, le landamann de Schwyz Ch. Styger, ils décidèrent de passer à l'action mais il fallut attendre l'année suivante pour que ce projet se réalise. En septembre de la même année, ils adoptèrent des statuts laissant de côté l'aspect confessionnel dans l'espoir d'attirer les conservateurs protestants. Dès le début, ils voulurent s'affirmer comme conservateurs, c'est-à-dire, selon eux, fidèles aux traditions religieuses et patriotiques des ancêtres. A la fin de 1842, ils choisirent le principe des sections, à l'instar des Zofingiens. En 1843, la nouvelle société, qui prend alors son nom définitif de *Société des étudiants suisses*, s'implantera dans les bastions du catholicisme qu'étaient Fribourg, Schwyz, Lucerne et Saint-Gall (où la section était issue de la scission du Sankt-Gallerverein en deux groupes, les protestants libéraux, qui avaient rejoint les rangs des Zofingiens et les catholiques conservateurs qui s'étaient tournés vers la jeune société). Mais la section fribourgeoise manqua de prudence et n'hésita pas à afficher ses opinions franchement catholiques. Les adversaires de la société, notamment les Zofingiens, en profitèrent et l'assimilèrent aux jésuites. Et cette étiquette restera longtemps collée sur le dos de la société!

Avec ce nouveau groupement, aucune réconciliation n'était possible, du moins pour le moment : on dépassait le conflit purement politique pour atteindre le conflit, ô combien plus grave, confessionnel. Comme le dit Charles Gilliard dans son *Histoire de la Société de Zofingue*, le Parti libéral, qui s'usait au pouvoir, s'était vu déborder sur sa gauche par le Parti radical et sur sa droite par le Parti catholique conservateur, et cet éclatement se répercutait sur la vie académique : Zofingue perdait son aile gauche avec Helvétia et son aile droite avec la SES. Zofingue, empêtrée dans ses propres contradictions, progressiste mais légaliste, tolérante mais antijésuite, ne pouvait que rester spectatrice.

Et, alors que la révolution radicale gronde un peu partout et que le Parti catholique s'enfonce dans la réaction pour préserver ses acquis, le Parti libéral,



10. La place de Saint-François fut, jusqu'en 1968, le lieu de rendez-vous traditionnel des sociétés d'étudiants lausannoises. Ici, Zofingue et Germania (avec le Stürmer).
Vers 1910.

parti modéré, resta impuissant et ne pourra empêcher, face au durcissement de positions foncièrement opposées, qu'éclate la guerre, une guerre civile, brève mais violente, le Sonderbund. La Société des étudiants suisses faillit ne pas survivre à cette crise, ses membres craignant des poursuites de la part des autorités (surtout à Lucerne) ou n'osant tout simplement pas avouer leur appartenance à la société. En outre, une certaine désillusion s'était emparée de la jeunesse suite à la défaite. Cependant, elle parvint à relever le défi et à reprendre ses activités. Pendant ce temps, la Société de Zofingue suivait la même évolution que le Parti libéral, surtout les sections de Lausanne et de Berne, se rapprochant ainsi des conservateurs protestants. Inévitablement, des contacts s'établirent entre les deux sociétés et des Zofingiens n'hésitèrent pas à participer à la Fête centrale de la SES. Toutefois les Zofingiens n'étaient toujours pas convaincus de l'absence de liens de la SES avec les jésuites et le Sonderbund, alors que les étudiants catholiques regrettaient le manque de principes solides des Zofingiens. On en resta donc simplement à des rapports de bonne amitié. Mais, en 1849, un événement mit un terme à cette idylle. A cette date, en effet, les Helvétiens avaient mis en demeure les Zofingiens de s'expliquer sur leurs relations équivoques avec la SES. Un Vieux-Zofingien bernois nia alors ces relations, sans être désavoué ni par le comité central ni par les sections. De plus, les sections se virent signifier l'interdiction absolue d'entrer en contact avec la SES. Cette dernière prit ombrage de cette attitude et rompit les ponts. Dès lors, le caractère

confessionnel de la société apparut nettement. Toutefois, Zofingiens et étudiants catholiques se retrouvèrent parfois côte à côte, en 1850, par exemple, à Soleure, où, afin de s'unir contre la radicale Helvétia, les deux sociétés furent proches de la fusion. Ce fut une intervention du président central de la SES qui empêcha le projet d'aboutir, rappelant leurs divergences profondes sur le plan religieux. Ou encore entre 1850 et 1860, où l'on trouvera des membres des deux sociétés réunis au sein du *Schweizerverein*, association regroupant tous les conservateurs de Suisse.

Et Belles-Lettres? S'étant déjà tenue prudemment à l'écart de la révolution de 1830, elle ne se sentira pas plus concernée par les événements de 1847, du moins en tant que société. Tout au plus ses membres tâcheront-ils de se tenir au-dessus de la mêlée et souhaiteront-ils, surtout, que les luttes n'altèrent pas l'amitié bellettrienne. On cherche au contraire à concilier les deux tendances. La société réussit plutôt bien à ce jeu délicat, puisqu'elle n'eut pas à souffrir de la révolution radicale de 1845. Belles-Lettres, qui, par une loi de 1846 supprimant le Gymnase, avait été ramenée au niveau de société collégiale (la classe de belles-lettres devint le Collège cantonal alors que la classe de philosophie fut rattachée à la Faculté des lettres et sciences), était davantage absorbée par ses propres problèmes. En 1824 et 1832 étaient nées des sociétés de Belles-Lettres à Genève et Neuchâtel. Entre ces sociétés portant le même nom, des contacts s'établirent naturellement très vite. Mais tout ne fut pas simple. Si les premiers échanges épistolaires remontent à 1835, ils furent vite interrompus, puis repris en 1838 mais de nouveau suspendus en 1839. Des difficultés dues surtout à l'âge relativement bas des Bellettriens vaudois créaient un déséquilibre regrettable entre les sections, principalement entre Genève et Lausanne. Mais la dissolution de la section genevoise mit un terme au conflit. Ce n'est qu'en 1845, après une nouvelle reprise et une nouvelle interruption, que les contacts devinrent définitifs entre Lausanne, Genève et Neuchâtel. Cette amitié retrouvée devait conduire les trois Sociétés de Belles-Lettres à se rencontrer. Cette opportunité se présenta le 30 avril 1846. La rencontre eut lieu à Rolle, qui deviendra le point de ralliement traditionnel de la société.

Si Belles-Lettres de Lausanne n'éprouva que peu d'intérêt pour la chose publique, il n'en est pas de même dans la section neuchâteloise, où les luttes entre radicaux et monarchistes se répercutèrent dans la section et dans ses relations avec la section de Zofingue née en 1823¹¹. En 1863, Belles-Lettres

¹¹ La situation de la section neuchâteloise de Zofingue était ambiguë: ses membres désiraient se rapprocher de leurs frères de couleur de toute la Suisse mais, comme l'on a vu, étaient restés profondément légalistes, donc attachés au régime en vigueur dans la principauté. Suite aux événements déjà mentionnés de 1830, la section fut suspendue, en 1832. Elle réapparut quelque temps plus tard mais, en 1839, sortit de la société et changea de nom. Elle entra alors en contact avec Belles-Lettres de Genève et de Lausanne et finit

finira par fusionner avec Zofingue. Mais quatre Bellettriens s'y opposèrent et refondèrent, trois mois plus tard, la société. De ces divisions, la section de Neuchâtel gardera un côté plus conservateur que ses sections sœurs.

Pour revenir à l'Académie de Lausanne, il convient de relever que les années 1830-1840 furent pour notre Académie ce que l'on peut appeler son âge d'or. D'éminents professeurs vinrent y enseigner de toute l'Europe, Melegari d'Italie, Mickiewicz de Pologne et Sainte-Beuve, dont les leçons sur Port-Royal connurent un franc succès, de Paris. Le gouvernement libéral, en place depuis 1830, en décidant d'empoigner le taureau par les cornes et, ainsi, d'appliquer de façon rigoureuse la loi de 1806, ne fut de loin pas étranger au renouveau de l'ancienne Schola Lausannensis.

1847-1857:

De la Nouvelle-Zofingue à la fondation de la Stella Valdensis

Les cantons tombent les uns après les autres dans le camp radical. A Lausanne, comme on l'a vu, sous la houlette de Henri Druet, le Parti radical s'empare du pouvoir. Le mouvement étudiantin connaîtra lui aussi sa révolution radicale qui, contrairement à ce qui s'était passé en 1832, rencontrera cette fois un plein succès dans quasiment toutes les villes de Suisse et parviendra à ébranler une nouvelle fois l'hégémonie zofingienne déjà mise à mal par la fondation de la SES.

Une minorité de la section bernoise désirait un engagement politique plus marqué de la part de la Société de Zofingue, rouvrant ainsi les plaies que la décision de 1832 venait à peine de guérir. S'élevant également contre la tendance aristocratique qui s'emparait de la Société, la minorité bernoise ne tarda pas à faire valoir des velléités sécessionnistes. Le 17 août 1847, la rupture était consommée. La Société de la Nouvelle-Zofingue était née. Les sections de

par prendre leur nom. En 1848, une minorité de la section neuchâteloise de Belles-Lettres, proche des idéaux radicaux (la majorité était franchement royaliste), refondèrent la section zofingienne.

Après quelques nouvelles crises (en 1851, ses derniers membres entrèrent en bloc dans l'Helvétia nouvellement créée), la Zofingue neuchâteloise se reconstitua définitivement (depuis la contre-révolution de 1856, sa situation s'était régularisée et ses tendances démocratiques clairement affirmées).

Soleure et d'Aarau en bloc, puis la Rauracia (société de Bâle-Campagne et d'Argovie) et les sections de Zurich et de Saint-Gall se joignirent à la nouvelle société. Et le 6 juin 1848, ce fut au tour de Lausanne de voir naître une section de la nouvelle société grâce à sept étudiants — Georges Décombaz, Louis Deytard, Emmanuel-Rudolf Kocher, Josef-Theodor Rem, Henri Thélin, Adrien Turel et Gustave Würsten. On compta jusqu'à quatorze sections de la nouvelle société en Suisse (il y en eut même une, éphémère, à Munich). En 1849, la Nouvelle Société de Zofingue demanda à la dernière survivante de l'Helvétia de 1832, la section bernoise, dont elle se sentait proche politiquement, de pouvoir s'allier à elle et ainsi prendre son nom. Mais elle ne daigna pas attendre la réponse des Bernois et s'intitula sur sa propre initiative Helvétia. Ce comportement déplut souverainement aux Bernois, qui refusèrent d'entrer dans la nouvelle association et qui donnèrent à leur société le nom d'Alt-Helvetia. La section bernoise de l'Helvetia fut, elle, affublée par les historiens du nom de *Usurpationshelvetia*.

La section, née ce 6 juin 1848 à l'Hôtel d'Angleterre (sis au 19 de la rue Saint-Pierre), avait été précédée par quelques tentatives, peu de temps plus tôt, par Kocher et Rem, qui étaient venus à Lausanne non seulement pour parfaire leur français mais surtout avec l'idée de constituer une section de la Nouvelle-Zofingue en Romandie. D'ailleurs, Turel poursuivra le travail à Genève, où il fondera la première section genevoise.

Animés toujours par les mêmes critiques contre Zofingue — dernier « foyer de la réaction » et manquant « d'engagement politique direct » — les Helvétiens vaudois s'engagèrent dès leur fondation dans la vie politique. Issus de familles de la petite bourgeoisie et de la paysannerie, ils furent le bras académique du Parti radical, qui triomphait dans le canton de Vaud comme en Suisse. Inspirés par les philosophes allemands, ils prônèrent toujours leur anticléricalisme mais se réclamèrent cependant du christianisme. L'instruction du peuple devint leur cheval de bataille favori. En outre, ils soutinrent de toutes leurs forces les révolutionnaires étrangers, notamment des gens comme Mazzini ou Arduini (nommé membre honoraire de la jeune société) qui exercèrent également une grande influence sur les jeunes Helvétiens. Quasiment tous les chefs du Parti radical devinrent des honoraires, à commencer par le plus grand et le plus virulent, Henri Druey, mais aussi des anciens membres de Zofingue comme le conseiller fédéral Constant Fornerod ou le conseiller d'Etat Jules Eytel...

Leurs relations avec Zofingue sont plutôt tendues et ils tentent d'éviter tout contact avec elle. En 1851, quand Zofingue organisera une grande fête à laquelle était invitée Helvétia, ils refuseront d'y aller en prétextant, dans la situation dramatique que vivait la révolution en Europe (1848 n'est pas loin...), que ce genre de soirée était tout à fait inopportun. D'ailleurs, ils n'affichaient qu'un mépris total pour les sociétés sans but politique. A signaler encore que c'est en 1850 que les Helvétiens choisirent Langenthal pour leurs Fêtes centrales. Pourquoi? La raison du choix du lieu fut identique à celle qui présida au choix de

GRÜTLI



Ils étaient les trois...

11. Programme du «Grütli», Zofingue 1897.

Zofingue trente ans plus tôt. Tant Langenthal que Zofingue, distants de quelques kilomètres, étaient à peu près à égale distance des principales villes de Suisse... avec les diligences.

Les années passèrent et la Suisse moderne se faisait. La Constitution de 1848 avait vu le jour et la lutte violente pour un état démocratique devenait inutile. Les différences marquées qui séparaient Zofingue et Helvétia s'estompaient progressivement. Il n'était plus utopique de penser qu'une fusion entre les deux sociétés pourrait se réaliser prochainement. L'apaisement des passions, la naissance d'une Ecole polytechnique à Zurich, qui répondait dans une certaine mesure au rêve d'une université fédérale¹² commun aux deux sociétés, confirmait cette tendance. En outre, si la création de cette école avait été favorablement accueillie, elle avait amené cependant son lot d'inconvénients, inconvénients qui portaient les étudiants zurichois à refaire leur union: un grand nombre d'étudiants étrangers, et notamment allemands, affluait vers Zurich, et il s'ensuivit l'apparition de nombreux groupements formés sur l'exemple des Corps allemands. Ainsi, la fusion était proche et elle devint effective au printemps 1855. La société qui en résulta prit le nom de Nouvelle-Zofingue. Si elle ne posa absolument aucun problème à Zofingue sur le plan suisse, il n'en fut pas de même pour Helvétia. Pour les raisons citées plus haut, c'était sa section zurichoise qui avait défendu la fusion avec le plus d'ardeur. Mais, malgré l'envoi de plusieurs «missions diplomatiques» mixtes, elle ne rencontra pas un enthousiasme débordant dans ses sections sœurs. Il faut dire que la tactique du fait accompli qu'avait adoptée l'Helvétia Zurich refroidit considérablement les sections helvétiques, voire se heurta à une opposition farouche de leur part, d'abord à Berne, où les relations entre Zofingue et Helvétia étaient particulièrement mauvaises, et qui refusa dans un premier temps la fusion avant de changer d'avis, puis surtout à Soleure et Lausanne, qui préférèrent se dissoudre plutôt que de se compromettre dans une association vouée, selon eux — et l'avenir leur donnera raison — à une mort certaine. Ils refusèrent d'abandonner leurs principes politiques, même si la situation avait évolué depuis 1847, au nom d'une union sacrée des étudiants suisses contre l'«envahisseur» german.

Mais il faut reconnaître aussi que, sur un plan plus général, cette fusion allait dans le sens de deux principes fondamentaux qui gouvernaient les deux sociétés. D'abord, du côté de Zofingue, le rêve d'unir tous les étudiants suisses sous la

¹² La Constitution de 1848 avait prévu la création d'une Université fédérale et d'une Ecole polytechnique fédérale. Lausanne fut d'ailleurs pressentie pour accueillir cette dernière. Cependant, les cantons romands, et en particulier le canton de Vaud, qui fit preuve à cette occasion d'une extraordinaire unanimité, s'opposèrent à ce projet jugé par trop centralisateur. En définitive, seule l'Ecole polytechnique sera décrétée par les Chambres fédérales, mais Lausanne, en 1854, en refusera l'installation sur son territoire.

même bannière reprenait forme, et ensuite, du côté d'Helvétia, qui se considérait toujours comme l'authentique héritière de la Zofingue de 1819, l'espoir de faire revenir l'ancienne société à ses principes de base devenait, sinon certain, du moins possible.

Malheureusement, la cohabitation issue de cette association contre nature entre les deux frères ennemis s'avéra très vite difficile, même si elle fonctionna dans des villes qui lui étaient pourtant hostiles, comme Lausanne, où l'un des deux Helvétiens qui s'étaient prononcés favorablement pour la fusion, un certain Sylvius Chavannes, capitaine de la légion académique dont on reparlera plus tard, prit la présidence de la section lausannoise de la Nouvelle-Zofingue. Mais quand l'Helvétia se reconstitua deux ans plus tard, il retourna à ses premières amours et n'encourut comme sanction pour ses «errements» passés que le report de son accession à l'honorariat, auquel tous les membres de la société avaient droit à la fin de leurs études!

Très vite, donc, des difficultés surgirent. D'abord des frictions apparurent dans les sections où Zofingiens et Helvétiens vivaient côte à côte. Ensuite, les anciens Helvétiens, qui s'étaient opposés à la fusion, ne cachèrent pas leur suspicion envers la nouvelle société. Enfin, il arriva deux événements qui achevèrent de la miner. Comme couleurs, on avait choisi le sautoir helvétien et une casquette bleue, donc neutre. Mais des Zofingiens obtinrent le droit de continuer à porter, sous certaines conditions, leur casquette blanche. Ils abusè-



12. Fête stellienne avec participation d'autres sections (vers 1910).

rent de ce droit et finirent par demander, notamment la section bâloise, le retour au couvre-chef originel, proposition qui fut acceptée en 1857! Un premier coup fatal était donné à la Nouvelle-Zofingue. Le deuxième coup lui fut porté à la même fête de 1857. Les membres de la Nouvelle-Zofingue qui s'étaient inscrits initialement à l'Helvétia proposèrent d'instaurer une alternance entre Zofingue et Langenthal comme lieu de la Fête centrale. Devant le refus catégorique de la majorité, le conflit entre les deux tendances devenait ouvert. L'Helvétia en profita pour renaître de ses cendres, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. La Nouvelle-Zofingue, elle, ne reprendra son nom de Société de Zofingue qu'en 1867.

En cette même année 1857, la communauté des sociétés d'étudiants lausannoises s'agrandit d'une unité. En effet, le 5 décembre 1857, soit cinq jours avant la reconstitution de l'Helvétia, s'était créée la société de Stella, qui trouve ses origines dans la formation de la légion académique en 1856.

A cette date, comme en 1830 puis en 1838, les étudiants, en particulier des Zofingiens, avaient décidé de prendre les armes afin de défendre la patrie contre la menace permanente que faisaient peser sur elle les grandes puissances voisines, foncièrement réactionnaires. Si en 1838 c'était de France que venait le danger, à cause de l'affaire de Napoléon III, en 1856 c'était de Prusse, à cause de troubles qui avaient éclaté dans la Principauté de Neuchâtel. Et à nouveau les étudiants s'étaient constitués en une légion académique¹³. Parmi ces étudiants, il y en avait qui fréquentaient les cours de l'Ecole spéciale¹⁴. Ces étudiants entrèrent en contact avec des Zofingiens et commencèrent à s'intéresser à la politique. Si, à la mi-janvier 1857, la légion, tout danger ayant été écarté, était déjà dissoute, elle laissa des traces, puisque des étudiants, désormais mieux instruits de la chose politique et qui ne pouvaient pas entrer à Zofingue, laquelle n'admettait pas les élèves de l'Ecole spéciale (alors que l'Helvétia les accepta dès

¹³ Deux jours après la décision du Conseil fédéral de mobiliser, soit le 22 décembre 1856, se réunit l'Assemblée générale des étudiants, appelée alors Corps des étudiants. La proposition de créer une légion académique fut acceptée à l'unanimité, résultat impressionnant quand on songe que la quasi-totalité des étudiants de l'Académie y assistait (les élèves de l'Ecole spéciale furent admis dans un second temps à s'enrôler dans cette légion). Trois jours par semaine étaient organisés des exercices militaires pour les étudiants-soldats, mais, dès le 22 janvier déjà, le calme étant revenu, la troupe fut licenciée.

¹⁴ Le 22 août 1853, cinq particuliers — trois anciens étudiants de Polytechnique et de Centrale à Paris et deux professeurs de l'Académie — fondèrent, « pour préparer de jeunes hommes à la carrière industrielle, et au génie civil », dans une maison privée sise rue Saint-Pierre, l'Ecole spéciale de Lausanne. Le succès fut rapide: en 1857, il fallut construire un nouveau bâtiment plus vaste, à la rue de la Tour. En outre, la durée des études passa de deux à trois ans et les fondateurs durent s'adjoindre le concours de nouveaux professeurs. On dut également recourir à l'aide financière de la ville de Lausanne et de l'Etat. La loi de 1869 rattacherait cette école à l'Académie et lui donnera le nom de Faculté technique. En 1891, elle deviendra l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

sa reconstitution), proposèrent à leurs camarades de l'Ecole de fonder une société destinée à élargir la formation strictement scientifique de ses membres à l'étude des lettres et à la discussion politique. Cette nouvelle société, qui s'appela d'abord «Aventicum» (dans la pensée qu'elle ferait chaque année une séance de printemps à Avenches) avant de recevoir son nom définitif, rencontra un accueil chaleureux de la part des élèves de cette école, puisque vingt-quatre élèves sur vingt-six se joignirent à elle. Pourquoi le nom de Stella? Eh bien! le choix de ce nom reflétait parfaitement l'orientation que les fondateurs pensaient donner à la société. D'ailleurs, leur proclamation de fondation dit elle-même que «Stella est tiré d'une langue classique, afin de montrer que le groupement ne devait pas avoir un caractère essentiellement scientifique ou technique, mais que son programme avait la plus grande liberté de discussion». Quant au nom même de Stella, le secrétaire de l'époque, qui l'avait proposé, le commente ainsi: «Ce nom a, par sa signification, quelque chose de gracieux. Il peut s'appliquer à notre société qui est une petite étoile parmi les astres de la science, petite étoile que nous espérons voir toujours briller du plus vif éclat.» Dès le début, Stella tenta d'attirer les étudiants des autres facultés dans ses rangs, mais, devant l'échec qui suivit cette ouverture, elle se replia sur elle-même et décida, en 1861, de n'admettre que des élèves de l'Ecole spéciale. Ce n'est qu'en 1881, soit vingt ans plus tard, que toutes les facultés seront à nouveau acceptées dans la société.

Ce repli sur soi-même qui caractérisa pendant de longues années la vie de Stella se confirma dans l'attitude qu'elle adopta face aux propositions de la section de Genève (fondée en 1863 sous le nom de Stella) et de celle de Neuchâtel (fondée en 1868 sous le nom de «La Critique littéraire») de rejoindre le «Bund» créé le 4 octobre 1870 à l'Assemblée générale de Cossonay (la société prit le nom de Stella et les couleurs de Genève, mais la devise de la société de Neuchâtel). Sous prétexte de vouloir rester une société de techniciens et de vouloir garder son indépendance, et aussi sous la pression de ses honoraires, Stella Lausanne refusa par cinq fois, entre 1872 et 1881, son entrée dans le «Bund». Mais, grâce au travail acharné du président genevois et de celui de Lausanne, Roger Chavannes, la Stella Valdensis devint enfin en 1882 membre de la Stella Helvetica. Des sections de Stella se créèrent également à Zurich en 1875 et à Berne en 1895 (elles n'existent plus aujourd'hui; elles ne recrutaient que des Romands et on y parlait français).

1857-1868: Helvétia et Belles-Lettres: affermissement et nouvelles crises

En 1857, la fusion entre Zofingue et Helvétia, qui avait fait naître tant d'espoirs dans la jeunesse estudiantine de notre pays, vit ses derniers jours. On l'a vu au chapitre précédent: trop de divergences plus ou moins graves affec-

taient les relations au sein de la nouvelle société, la plupart de ses membres se sentant davantage Helvétiens ou Zofingiens que Nouveaux-Zofingiens. L'aspect artificiel de cette réconciliation, qui avait été annoncée avec fracas, n'en ressortait que plus. Inévitablement, il s'ensuivit une fragilité extrême pour la nouvelle société. Mais ce ne fut pas tout. En effet, à la même époque, de nouvelles tensions politiques avaient rallumé les querelles des années 1830 et 1840 qui venaient à peine de se calmer¹⁵. La Nouvelle-Zofingue, dont l'existence même reposait précisément sur l'apaisement de ces querelles, était à brève échéance destinée à mourir. L'Helvétia vaudoise renaîtra la première de ses cendres, le 10 décembre 1857, suivie de peu par celle d'Aarau. Les deux nouvelles sections s'adressèrent immédiatement à l'Alt-Helvetia de Berne (qui avait repris son nom d'Helvetia lors de la fusion en 1855) afin de reconstituer l'Helvetia suisse. Mais à Berne, une minorité de la Nouvelle-Zofingue avait également décidé de se séparer de la société née de la fusion. Leur société prendra le nom de Neu-Helvetia¹⁶. Après de longues tergiversations, Lausanne et Aarau reconnurent comme section de l'Helvetia suisse l'ancienne Alt-Helvetia. La Neu-Helvetia périt en 1860, faute de membres, après avoir refusé à maintes reprises de fusionner avec l'autre Helvetia.

En août 1859, la première fête centrale de l'Helvétia reconstituée tiendra ses assises à Langenthal. Dès lors, l'Helvétia continuera à s'étendre dans toute la Suisse, à Fribourg (elle sera suspendue en 1863 à cause de l'hostilité du clergé!), Bâle, Soleure, Neuchâtel, et en 1865 à Zurich où, en 1874 déjà, toujours à cause de la question de la Mensur, elle se transformera en *Corps Blau-Helvetia*, puis *Corps Grün-Helvetia*, puis *Corps Alamannia*. La section zurichoise sera reconstituée en 1895. La section de Genève, dont l'existence fut passablement agitée, fut fondée pour la première fois en 1877. Les sections gymnasiales connurent quant à elles bien des avatars, puisqu'elles durent se dissoudre les unes après les autres, notamment à Aarau en 1866 (elle réapparaîtra une année plus tard sous le nom d'*Argovia*) et à Soleure en novembre 1883. Les autorités de ces cantons

¹⁵ Parmi les conflits du moment, il convient de citer la lutte, où s'affrontèrent deux hommes d'Etat éminents, le conseiller fédéral helvétique Jakob Stämpfli et le Zofingien zurichois Alfred Escher: l'étatisation des chemins de fer. Contre Stämpfli qui préconisait un chemin de fer (en plein essor à cette époque) appartenant à l'Etat, celui que ses adversaires surnommaient le «tsar de tous les Zurichois» se battit pour maintenir l'initiative privée dans ce domaine. Président de la Compagnie du Nord-Est, puis également de la ligne du Gothard, il ne fut vaincu que de haute lutte. Escher affrontera à nouveau Stämpfli, en 1860, en soutenant une solution pacifique dans la question de la Savoie que le Bernois voulait voir purement et simplement annexée par la Suisse.

¹⁶ Il existera deux autres Neu-Helvetia, qui avaient quitté l'Helvétia à cause de dissensions sur la question de la Mensur: en 1876, Neu-Helvetia II qui deviendra le *Corps Zähringia*, lequel fusionnera lui-même avec le *Corps Alpigenia...* que l'on retrouvera environ cinquante ans plus tard à Lausanne (!), et en 1883, Neu-Helvetia III qui évoluera vers le *Corps Tigurina*.

avaient quelque peine à admettre une jeunesse estudiantine qui s'intéressait de trop près à la politique!

Si l'action militante de l'Helvétia a repris de plus belle, sa survie n'est pas garantie pour autant. Notamment à Lausanne, où les étudiants du cru se désintéressent de la société, qui recrute surtout des Suisses allemands de passage dans la capitale vaudoise. On croit alors que la section, dont la situation fait terriblement penser à celle prévalant à Neuchâtel — l'Helvétia neuchâteloise, composée uniquement d'Alémaniques, avait dû se dissoudre — va disparaître sous peu. Les événements confirmeront ces sombres prédictions et, en 1862, elle mettra la clé sous le paillason. Mais grâce à un seul membre, Emile Meystre, et avec l'appui d'une dizaine d'étudiants, elle pourra reprendre ses activités, toujours aussi politisées, et, dès 1868, ne cessera de croître.

Tandis que l'Helvétia, parallèlement à son engagement politique, luttait pour sa survie, Zofingue vivait des jours beaucoup plus paisibles. Bien installée partout en Suisse, le problème du recrutement lui semblait bien lointain. Tout au plus, elle s'interrogeait. Surtout sur son but. Mais, à ce sujet, la discussion était vive. Les crises de 1832 et 1847 n'avaient en aucun cas amoindri l'ardeur des «*politicards*» zofingiens!

A chaque fête centrale, ou presque, la question du but revenait à l'ordre du jour. «*L'école libre de convictions libres*» manquait de clarté pour beaucoup, mais l'idée selon laquelle Zofingue devait se situer au-dessus des luttes partisans emportait le suffrage de nombreux membres. La Constitution de 1848 avait repris les opinions que les Zofingiens avaient émises les premiers. Dès lors, quel serait le prochain but? Etre patriote, c'est bien, mais que signifiait cet adjectif? La xième révision des statuts qui fut décidée par les délégués des principales sections, moins Lausanne, à Olten fit croire que la solution miracle avait enfin été trouvée. Le caractère démocratique de la société apparaissait clairement et, ainsi, les accusations de réaction devenaient vaines, et le refus d'engagement politique était maintenu, au grand soulagement des timorés. Le projet rencontra une grande approbation dans les sections. Cependant, une ambiguïté fondamentale et évidente subsistait! Les Zofingiens s'interrogeaient encore longtemps sur leur but et sur les avantages ou inconvénients de l'engagement politique...

Toutefois, à défaut d'action politique, les Zofingiens se trouvaient confrontés à des tendances auxquelles ils voulaient s'opposer de toutes leurs forces. Sous l'impulsion de quelques Bernois, Zofingue partit en guerre contre les coutumes germaniques qui pénétraient partout, surtout en Suisse allemande. Son cheval de bataille favori fut certainement l'interdiction du duel qui, comme nous le verrons, était très à la mode, même dans les sociétés résolument patriotiques, telles qu'Helvétia et Zofingue.

Il faut encore ajouter que, malgré le renouveau des tensions qui avaient mis un terme au mariage de raison entre Zofingue et Helvétia, les relations entre les



13. Carte postale Helvétia.
Séance de Noël (1913).



14. Carte postale Lémania (vers 1906).

deux sociétés furent à certains moments très bonnes et il arrivait qu'une délégation d'une société aille rendre visite à l'autre. Cependant, les relations entre les mêmes Helvétiens et les Stelliens et aussi, mais plus tard, les Germaniens, étaient beaucoup plus fréquentes.

Quant à Belles-Lettres, les problèmes qu'elle rencontrait à cette période étaient évidemment d'un tout autre ordre. Ayant dû relever l'âge d'admission des nouveaux membres à 16 ans et étant redevenue ainsi une société académique, suite à un décret gouvernemental de 1859 qui interdisait l'entrée dans une société d'étudiants aux collégiens, Belles-Lettres n'en restait pas moins l'anti-chambre d'Helvétia et, surtout, de Zofingue. Cette situation devenait de plus en plus intolérable pour beaucoup de Bellettriens.

Depuis quelques années déjà, plusieurs de ses membres dédaignaient d'entrer dans une nouvelle société au sortir de ce qui constituait depuis 1846 le Collège cantonal. En outre, beaucoup pensaient, avec raison, qu'il y avait place à Lausanne pour plusieurs sociétés et que, avec les nouvelles prescriptions de 1859, il n'existait plus cette différence qui causait une cassure dans la société et pouvait inciter les plus anciens à rejoindre des jeunes gens de leur âge à Zofingue. Après de vives discussions, on décida, le 26 mars 1862, de modifier le règlement en ce sens que les membres ayant quitté la société avant d'avoir achevé leurs études seraient exclus de l'honorariat. Le résultat voulu est atteint: Belles-



15. Carte postale Stella (vers 1900).



16. Carte postale Belles-Lettres. Fête de Rolle (1921).

Lettres gardera ses membres même après leur sortie du Collège et cessera d'être un marche-pied. Elle acquiert sa pleine autonomie et devient l'égale des autres. En 1864, la section vaudoise aura l'honneur de recevoir la présidence du premier Comité central de Belles-Lettres, qui deviendra «la représentante de l'idée romande au sein de la jeunesse académique suisse», comme le disent Arthur Freymond et André Kohler, les historiens de Belles-Lettres. En 1879, un nouveau décret enlèvera à Belles-Lettres, comme d'ailleurs aux autres sociétés, les candidats au degré du Gymnase, qui avait été réintroduit par la loi de 1869 réorganisant le système scolaire vaudois (le Gymnase ne sera détaché de l'Académie qu'au moment où cette dernière sera transformée en Université). Dès lors, les sociétés lausannoises deviendront des sociétés exclusivement académiques.

Mais avant que Belles-Lettres se fût pleinement épanouie comme société académique, elle eut l'occasion de connaître bien des sueurs froides! Ainsi l'affaire de la Mercurienne. Le 12 janvier 1856 s'était fondée une société concurrente, la Mercurienne, avec la devise «Amitié, Etude, Persévérance» et le ruban «noir, rouge, blanc, rouge, noir» bordé d'argent. Fondée par deux étudiants «retoqués» à Belles-Lettres et par sept de leurs camarades, cette société poursuivait les mêmes buts littéraires que Belles-Lettres et donna même des soirées théâtrales. Tant que cette société ne recrutait qu'au Collège, Belles-Lettres n'en

conçut pas d'inquiétude. Toutefois, quand la Mercurienne prit pied à l'Académie, les problèmes surgirent et les relations entre les deux sociétés s'envenimèrent. Mais le décret de 1859, dont nous avons déjà parlé, porta un coup mortel à la société qui, contrairement à Belles-Lettres, était beaucoup trop jeune pour supporter une pareille épreuve. Après une première tentative en automne 1859, certains Mercuriens proposèrent, avec succès cette fois, de dissoudre la société et de fusionner avec Belles-Lettres. Les négociations allèrent bon train et les deux sociétés purent adopter, le 21 novembre 1860, un contrat de fusion. Les couleurs subirent, ce qui était normal, une modification, qui ne dura d'ailleurs guère longtemps. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un seul signe visible de l'influence mercurienne sur la vénérable société: l'adjonction du mot «Persévérance» à la devise initiale de Belles-Lettres.

1868-1891:

Le débat politique et la création de l'Université

Vingt ans après sa promulgation, la Constitution de 1848 commençait à donner des signes évidents de lassitude. Ses limites apparaissaient au grand jour: de nombreux domaines se devaient d'être réformés ou complétés sous peine d'affaiblir la Suisse face à l'étranger. Un grand débat s'engagera où s'affronteront les partisans et les adversaires de la révision.

De vives discussions surgiront également à l'Helvétia où s'opposent les Romands, défenseurs du fédéralisme à tout prix, et les Alémaniques, partisans d'un centralisme plus accentué. Même à Zofingue, où le «non-engagement direct» est pourtant toujours de rigueur, la lutte est chaude et les mêmes tendances se dessinent. En définitive, le projet de 1872 se verra rejeter en votation populaire alors que celui de 1874, plus modéré, sera accepté.

Mais toutes ces discussions qui étaient nées autour de la révision de la Constitution avaient à nouveau souligné avec force l'ambiguïté du patriotisme non politique cher aux Zofingiens et avaient failli causer une troisième scission au sein de cette société!

De plus en plus de Zofingiens se sentaient proches des radicaux et n'hésitaient pas à arborer leurs couleurs au cours de réunions politiques. La section zurichoise décida même son entrée en bloc dans le *Volksverein*, association patriotique, politique selon les uns et apolitique selon les autres, animée par les chefs radicaux. En automne 1874, tout revint cependant dans l'ordre grâce à la diligence du Comité central et la question fut désormais classée, malgré quel-

ques nouvelles et vaines tentatives en 1879, où les sections de Berne, Soleure, Lucerne et Zurich manifestèrent à nouveau leur volonté de pousser la Société de Zofingue dans l'arène politique. Dès lors, la société se tourna davantage vers la science, la philosophie et la littérature, et de jeunes poètes, tels que Rambert, Warnery ou Ramuz y firent leurs premières armes. Pour ce dernier, tout ne fut cependant pas toujours facile à Zofingue, où il se heurta notamment à son Fuchs-Mayor qui lui interdisait l'usage d'un parapluie!

Les années 1880 virent surgir un nouveau sujet de passion dans le canton de Vaud: dans la foulée de la révision de la Constitution fédérale, il apparaîtra nécessaire de réviser également celle du canton de Vaud. Une longue et dure bataille s'engagera entre les partis libéraux et radicaux avec, à leur tête, leurs ténors, Edouard Secrétan, Vieux-Bellettrien mais proche des Zofingiens, et Eugène Ruffy, Ancien-Helvétien. Une caricature de l'époque présentera les deux chefs s'affrontant en duel et montrera ainsi l'âpreté de la lutte. Elle symbolisera peut-être aussi les divergences d'opinion qui pouvaient exister entre Zofingiens et Helvétiens...

En 1885 cependant, la constitution acceptée par le peuple vaudois verra le triomphe des idéaux radicaux et helvétiens, et l'Helvétia défilera juste après le Cercle démocratique dans le cortège de la victoire. Dès lors, l'Helvétia vaudoise, qui a acquis sa pleine maturité au travers de ces combats politiques, s'éloignera quelque peu de la lutte active, même si l'on constate que les problèmes des assurances sociales et de l'introduction du mode d'élection proportionnel mobiliseront les énergies. Ces questions soulèveront également l'intérêt des Zofingiens, adeptes du christianisme social (surtout les Romands, car les Alémaniques étaient davantage intéressés, dans un premier temps en tout cas, par le *Comment germanique*), qui se firent les champions des questions sociales.

Il est d'ailleurs intéressant de relever que, si l'Helvétia est, politiquement, quasiment monocolore, Zofingue, elle, rassemble des opinions assez diverses allant du christianisme social apparu au cours des premières décennies du XX^e siècle, comme on l'a dit, au mouvement «*Ordre et Tradition*» apparu après 1930, diversité qui se retrouve encore aujourd'hui, où des socialistes purs et durs y côtoient des radicaux bon teint. Malgré tout, la majorité des Zofingiens adhéra au Parti libéral, tandis qu'à l'Helvétia, pratiquement tous les membres de la société qui s'engagèrent en politique furent radicaux — ou radicaux de gauche (n'oublions pas que les fondateurs du Parti socialiste, Aloys Fauquex et Adolphe Gavillet furent, le premier, membre honoraire de la section, et le second, membre actif) — et souvent, les chefs radicaux furent Helvétiens. Quant aux Bellettrien, aucune ligne directrice marquante ne caractérise leur engagement politique.

Il serait amusant de disserter sur les raisons d'un tel phénomène mais cela risquerait de nous entraîner hors de notre propos. Essayons tout au plus d'émettre quelques hypothèses. Peut-être que l'origine sociale des membres de l'une et

l'autre société, voire leur maturité politique à leur entrée à l'Université, déterminaient la couleur de la casquette qu'ils allaient porter: ceux dont la conviction politique était déjà faite entraient à l'Helvétia, alors que les autres préféraient la plus grande ouverture de Zofingue.

Mais revenons à la société qui, si elle se distingue toujours du point de vue littéraire et théâtral, continue à rester en dehors des luttes politiques qui animaient notre pays et notre canton, Belles-Lettres. Eh bien! la doyenne de nos sociétés connut entre 1870 et 1880 environ, une série de crises qui faillirent compromettre son existence. En effet, la reconstitution de l'Helvétia en 1868 et la loi de 1879 enlevant à la société les candidats en provenance du Gymnase¹⁷ avaient considérablement réduit le nombre des nouveaux membres. En outre, l'excès de fêtes qui atténuait le goût pour le travail et le trop grand nombre d'étrangers admis dans la société lui ôtaient son caractère spécifiquement vaudois de gardienne des valeurs romandes. Quant à la Stella Valdensis, qui vivra jusqu'en 1881 dans son cadre fermé de la Faculté technique et qui aura, pendant longtemps, une existence quelque peu marginale¹⁸, elle fusionnera en 1887 avec la société Pharmacia, qui ne regroupait, comme son nom l'indique, que des étudiants en pharmacie. La fusion ne sera d'ailleurs effective que cinq ans plus tard.

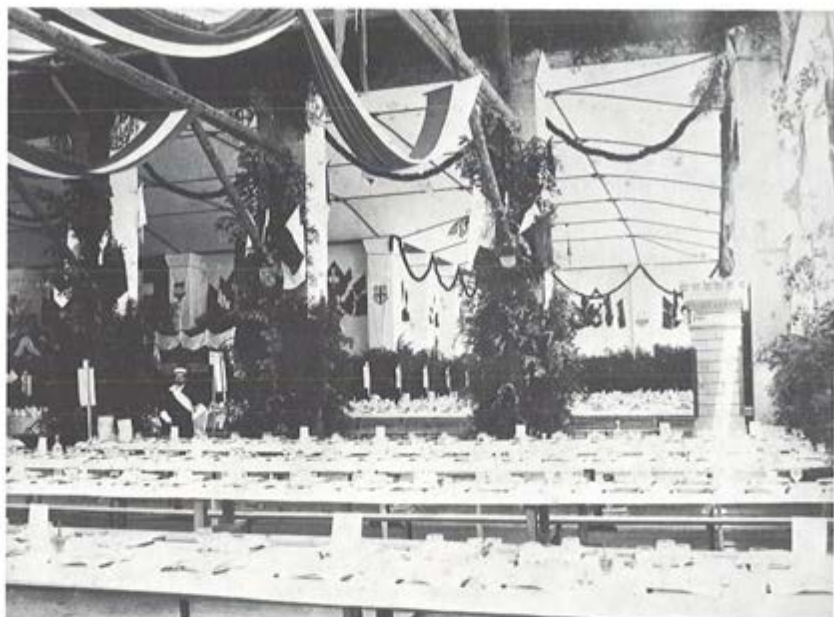
La nouvelle Constitution vaudoise adoptée, un nouveau grand projet mobilisa les autorités cantonales. L'espoir de voir naître un jour une université fédérale s'amenuisait de plus en plus. La question universitaire resterait vraiment du domaine des cantons et pourquoi le canton de Vaud n'aurait-il pas son université? Le père de la loi de 1869, Louis Ruchonnet, se fit l'apôtre de cette grande idée et mit toute son énergie à sa réalisation. La transformation de la vétuste académie en une université digne de ce nom sera désormais son rêve suprême et, dès son élection au Conseil d'Etat en 1869, il aura ce but en tête. Un legs du Zofingien d'origine russe, Gabriel de Rumine, permettra d'accélérer les choses. Le 23 août 1888, le Grand Conseil acceptera le projet de transformation et décidera d'utiliser le fonds capitalisé depuis quinze ans à la construction du

¹⁷ Les gymnasiens, à qui les portes des grandes sociétés académiques se fermaient, se regroupèrent au sein de sociétés purement gymnasiales. Ainsi se créèrent la Gymnasia (couleurs: noir, rouge et noir), qui avait toutefois déjà connu une existence éphémère entre 1869 et 1871, et le Club littéraire. L'école industrielle, fondée en 1874, eut elle aussi sa société, l'Industria, dès 1883 (couleurs: blanc, rouge et vert). Cependant, les sociétés gymnasiales vaudoises ne rencontrèrent pas le même succès que dans les autres villes suisses, tant romandes qu'alémaniques. En effet, vers la fin des années 1880, elles disparaissent toutes, les unes après les autres. Toutefois, vers 1900, il existera encore une société gymnasiale: «Tarentella». («Documents et commentaires», publiés par l'Association suisse pour l'histoire des Sociétés d'étudiants, N° 1, 1987, p. 61)

¹⁸ En 1883, un groupe d'«anarchistes» avait pris d'assaut la caserne de la Pontaise, à Lausanne. Il s'avéra, en fait, que c'était des Stelliens désireux d'occuper agréablement une fin de soirée! La société n'échappa que de peu à la suspension...



*17. Cérémonie d'inauguration de l'Université à la Cathédrale de Lausanne.
(Mai 1891)*



18. Intérieur de la tente aménagée à la Grenette pour le banquet de l'inauguration de l'Université (1891).

siège de l'Université. Dès lors, l'affaire va vite, et, le 10 mai 1890, est créée par la nouvelle loi sur l'instruction publique supérieure la Faculté de médecine, alors que le 22 octobre 1890 débutait, pour 216 étudiants¹⁹, le premier semestre universitaire.

Les fêtes qui devaient célébrer ce passage historique eurent lieu l'année suivante, du 18 au 21 mai 1891: quatre jours et nuits de festivités et de joie où actes officiels et parties récréatives se succédèrent à un rythme effréné. Le 18 mai, alors que les hôtes d'honneur se réunissent à l'Abbaye de l'Arc à Montbenon, les délégations suisses et étrangères débarquent les unes après les autres à Lausanne. Huit cent nonante-six étudiants au total envahissent notre cité! Le lendemain, cérémonie à la Cathédrale suivie d'un gigantesque défilé: d'abord les autorités, accompagnées des délégations officielles étrangères et suisses, puis les étudiants étrangers et les «chameaux» (nom donné aux étudiants ne portant pas couleurs) et, enfin, le cortège des sociétés d'étudiants

¹⁹ Sur ces 216 étudiants, il faut considérer qu'entre 85 et 90% appartenaient à l'une des cinq sociétés en activité à ce moment. Ce résultat peut se subdiviser de la manière suivante: environ 61% des étudiants portant couleurs étaient membres de Zofingue, environ 16%, d'Helvétia, environ 14%, de Belles-Lettres, environ 9%, de Stella, et enfin entre 3 et 4%, de Germania.

portant couleurs, en grande tenue, bannières au vent, où se succèdent dans l'ordre Stella, Germania, Helvétia, Zofingue et Belles-Lettres. Puis se déroule, au Théâtre, la partie officielle, et Eugène Ruffy, successeur de Ruchonnet (devenu conseiller fédéral) au Département de l'instruction publique et des cultes, prononce le discours d'inauguration. Le soir, grand dîner à la Grenette où, notamment, un autre conseiller d'Etat, l'Helvétien Lucien Decoppet et le délégué du Conseil fédéral, membre honoraire d'Helvétia Genève, Adrien Lachenal «tentent», selon le chroniqueur de l'époque, «de se faire entendre». La soirée, organisée par l'Association des étudiants, sera agrémentée d'un concert et d'une opérette réalisée par les Zofingiens.

Si le 20 mai est le jour du banquet à Montreux, où les gens se sont rendus en bateau malgré la pluie, le 21 est celui des étudiants et des sociétés savantes. L'après-midi, la fête se poursuit, après l'immense *Frühshoppen* de la Grenette, à Sauvabelin, où se déroulent un grand bal champêtre et des épreuves sportives (tir et escrime). Le soir, dans une ville décorée et illuminée, un long cortège ramène cette foule à la Grenette, à un *Kommers* où les étudiants portant couleurs et leurs anciens ont la part belle.

Parallèlement à ces activités nombreuses et variées, les sociétés d'étudiants avaient prévu un certain nombre d'activités dans leurs locaux, en l'honneur de leurs sections sœurs. Ainsi les Helvétiens se réunirent pour lancer un grandiose *Landesvater* dans leur *Stamm* de la place Bel-Air, alors que les Bellettrien profitent de l'occasion pour organiser leur traditionnelle Fête de printemps, non loin de là, à Cully.

Le secrétaire de l'Helvétia vaudoise, cité par R.-C. Logoz, dans son *Histoire de l'Helvétia vaudoise*, résumera merveilleusement l'esprit qui régna durant ces fêtes: «... Et dire que cela dura quatre grandes nuits!...»

Les sociétés germanophones

Germania

En 1871, l'Armistice de Versailles, qui met un terme à la guerre franco-allemande de 1870, consacre l'achèvement de l'unité allemande et, surtout l'avènement d'une nouvelle puissance, sous la conduite du roi de Prusse devenu empereur d'Allemagne. Dès lors, cette nouvelle nation dans le concert européen s'attachera à combler son retard sur les autres nations. L'essor industriel extraordinaire et l'ouverture vers le monde s'opèrent: l'Allemagne devient pays colonisateur. Sur un autre plan, elle n'hésite pas à envoyer ses étudiants à l'étranger, afin qu'ils puissent se perfectionner dans les langues étrangères. L'Angleterre, puis la Suisse, et surtout Lausanne, grâce à sa situation géographique



19. La première volée de Germaniens (1887).

phique privilégiée, attireront nombre de jeunes Allemands. Mais souvent la nostalgie de la patrie s'emparera des jeunes gens, qui auront tendance à se grouper entre eux et à faire revivre dans leur lieu d'accueil leurs traditions nationales. Tel fut le cas à Lausanne où, le 7 juin 1887, huit étudiants en droit, lettres et théologie fondèrent la Société Germania. Dès le début, elle adopta tous les signes typiques de la société d'étudiants. Les premiers Germaniens portaient les mêmes couleurs qu'aujourd'hui, à savoir un ruban noir, blanc et rouge et une casquette noire²⁰. Dès le semestre d'hiver 1888/1889, ils pratiquèrent la Mensur, mais de façon facultative toutefois (ils affrontaient régulièrement les Helvétiques de Berne et les membres du Corps Tigurinia de Zurich). Une tentative d'introduction de la Mensur fut déjà faite en 1887, mais le caractère trop français de l'Académie vaudoise obligea les Germaniens à renoncer à ce projet²¹.

²⁰ Dès le semestre d'été 1903, estimant que la casquette noire était trop pénible à porter sous la canicule, les Germaniens décidèrent de porter le *Stürmer* (couvre-chef particulier qu'on rencontre encore parfois en Suisse allemande et en République fédérale) blanc. Zofingue s'opposa d'abord à cette innovation (à cause du risque de confusions, Zofingue portant une casquette blanche), avant de la tolérer en 1909, sous réserve que la Germania adopterait un blanc et un tissu différents ! Lors de sa reconstitution en 1925, la société renonça au *Stürmer*.

²¹ Dans cette période également, la Germania entretenait des liens d'amitié avec une société d'étudiants allemands de Genève, la Rhenania (active de 1879 à 1890) qui, au vu des dernières recherches en la matière, a certainement pratiqué la Mensur (*Studentica Helvetica*, Revue de l'Association suisse pour l'histoire des sociétés d'étudiants, N° 3, 1986, p. 15-23; *contra*: M. Richter, *Auf die Mensur!*)

Mais les débuts ne furent pas toujours faciles: en 1890, la société fut suspendue, et elle ne put reprendre ses activités que l'année suivante. En 1892 se produisit un événement important dans l'histoire de la jeune société. En effet, à cette date, sous le nom de *Corps Hansea*, elle demanda son adhésion au *Kösener Seniorenconvent*²², mais elle rencontra trop de difficultés pour remplir les conditions exigées pour une telle appartenance et, pour le commencement du semestre d'hiver 1892/1893, elle reprendra sa dénomination première de Germania et redeviendra une *Verbindung* à l'instar des autres sociétés lausannoises. Jusqu'au 1^{er} août 1914, où la société cessa ses activités à cause de la guerre qui venait d'éclater (les trois quarts des Germaniens se battirent sur le front et quinze périrent au champ d'honneur), la Germania fut encore suspendue deux fois, de 1900 à 1901, à cause de l'absence de candidats, et quelques mois en 1904 à la suite de la parution d'un roman, écrit par un ancien Germanien, qui dénigrait la société.

La Germania fut reconstituée le 6 mai 1925. Cependant, dès 1933, de nouveaux nuages s'amoncelèrent derechef sur la société. En effet, les événements politiques qui se déroulaient en Allemagne firent souffler un vent de pessimisme sur les sociétés d'étudiants. Si, avant son accession au pouvoir, Hitler ne fut pas foncièrement opposé à ces sociétés (la Mensur resta longtemps autorisée), toutefois, au fur et à mesure que le dictateur atteignait ses objectifs, les associations de toutes sortes furent de plus en plus jugées indésirables et elles disparurent les unes après les autres. Les sociétés d'étudiants ne firent évidemment pas exception à la règle. Elles devront d'abord progressivement abandonner leur structure démocratique, puis elles seront transformées en des *Kameradschaften*, organisées selon des principes nazis. Cette évolution sera terminée en 1936 où l'interdiction définitive des sociétés d'étudiants sera proclamée²³. Elles seront réunies au NSDStB (*Nationalsozialistischer Deutscher Studentenbund*) qui avait été fondé en 1926. À côté de ces groupements d'un type nouveau apparaîtront également les *SA-Studentenstürme*. Les grandes associations pourront subsister sous la forme de communautés de travail. Les associations catholiques devront

²² On a vu l'origine des *Corps* dans la partie consacrée aux origines des sociétés d'étudiants. Il n'en existe plus actuellement en Suisse, mais ils demeurent en revanche très florissants en Allemagne, où ils sont réunis en deux grands groupes: les *Kösener Corps* (les plus nombreux), fondés en 1848, et les *Weinheimer Corps*. Jusqu'en 1937, on trouvait également les *Rudolstädter Corps*. Parmi les sociétés d'étudiants, ce sont les *Corps* qui ont la discipline la plus stricte.

²³ Les sociétés d'étudiants tentèrent longtemps d'éviter leur suspension en adoptant les *Arierparagraphen*: ainsi l'exclusion des Juifs ou le rejet de leurs candidatures (toutefois nombre de corporations avaient pris de telles mesures bien avant l'avènement de Hitler). Deux événements précipitèrent la chute des sociétés: en 1935, où, à la suite d'incidents survenus à Heidelberg, les membres de la Hitler-Jugend reçurent l'interdiction d'entrer dans une corporation, et en 1936, où Rudolf Hess défendit à tout membre du NSDAP d'adhérer à toute société d'étudiants encore existante.

abandonner leurs principes confessionnels et les corporations d'étudiants verront leurs maisons et leur fortune confisquées. A Lausanne, la Germania survivra encore quelque temps à l'ukase hitlérien, mais, le 6 juin 1937, devra se résoudre à mettre la clé sous le paillason. Une *Vereinigung deutscher Studenten*, constituée sur le modèle des Kameradschaften nazies, la remplacera, malgré les craintes des autorités (cette association sera dissoute en mai 1945). En Allemagne, plusieurs sociétés parviendront toutefois à poursuivre tant bien que mal leurs activités sous le couvert des Kameradschaften, et même à organiser des Messuren. Mais en 1943 déjà, certains Corps réapparaîtront et, dès la fin de la guerre, les autres sociétés suivront le mouvement, malgré les interdictions des autorités d'occupation et universitaires désireuses de rompre avec l'Allemagne d'avant-guerre (ces interdictions ne seront levées que plus tard).

Ce sera le 15 avril 1956 que la Germania sera reconstituée, mais les principes de l'escrime seront abolis. Elle s'installera à l'avenue Saint-Martin, où elle a toujours son local. On verra dans un autre chapitre les cafés qu'elle avait l'habitude de fréquenter: dès 1892, elle organisait ses séances à la Brasserie du Cardinal. De 1925 à 1937, elles eurent lieu au numéro 4 des escaliers du Grand-Pont. Quant à l'idée d'acheter une maison pour la société, elle fit déjà son apparition vers 1890, mais rien n'aboutit. En 1912, les Germaniens furent sur le point d'acquérir une maison à l'avenue de Rumine, mais le projet capota à cause de la guerre. Depuis, la question de l'acquisition d'une maison germanienne revient régulièrement sur le tapis, mais rien n'est encore fait.

Jurassia

Avant la fondation de la Société de Zofingue, déjà s'étaient constituées des sociétés de gymnastique, d'abord ouvertes également aux non-universitaires puis exclusivement réservées aux universitaires. Ainsi se fondèrent une société de ce type à Bâle en 1819 et une à Berne en 1816. La première prit le nom d'*Akademischer Turnverein* en 1856 et la seconde, de *Studententurnverein* en 1832. Ces deux sociétés, accompagnées par l'*Universitätsturnverein* de Zurich (né en 1873) et le *Studenten-Polytechnikerturnverein* de Zurich aussi, fondèrent, en 1885, le *Kartellverband schweizerischer akademischer Turnerschaften* (la société de l'EPFZ en sera exclue en 1889). Douze ans plus tard, le 16 décembre 1897, quelques étudiants suisses allemands fondèrent à Lausanne un *Universitätsturnverein*, portant déjà couleurs. Par crainte d'être mal compris dans la capitale vaudoise sous cette dénomination, ils adoptèrent, le 1^{er} janvier 1899, le nom de *Jurassia* pour leur société. Elle adhéra en 1898 déjà au *Kartellverband*. Très vite, elle se nomma *Turnerschaft* et sera imitée vers 1900 par les autres sociétés membres du *Kartell*. A cette même date, la société bâloise prendra le



20. Zirkel et couleurs de la Jurassia.

nom d'*Alemannia* et celle de Berne, de *Rhenania*, alors que cinq ans plus tard, celle de Zurich prendra le nom d'*Utonia*. Cette association avait pour but de former le caractère de ses membres et de les perfectionner grâce à des exercices physiques. En proposant, au semestre d'été 1899, la modification des statuts du Kartellverband, la Jurassia déclencha la fondation du SAT (*Schweizerische Akademische Turnerschaften*), auquel adhéra également, en 1900, la *Rhodania* de Genève, qui était née de la fusion de la *Deutsch-Schweizer-Studentengesellschaft* (fondée en 1880) et du *Studententurnverein* (fondé en 1896). Elle disparaîtra en 1921.

La Jurassia, qui, comme nous venons de le voir, a été très active au sein de son association faîtière, avait choisi les couleurs suivantes: sautoir bleu clair, blanc, rouge foncé et casquette bleue (en feutre en hiver et en soie en été). Sa devise était: «*Mens sana in corpore sano!*» La quasi-totalité de ses membres venait d'outre-Sarine et fréquentait essentiellement les facultés de médecine et de droit. Ils ne restaient en général que peu de semestres à Lausanne, si bien qu'il y eut toujours un petit nombre d'actifs. Ce phénomène provoquera une première suspension de la société en 1908 (jusqu'en 1911) et sa suspension définitive en 1917. A l'instar de ses sœurs genevoise et alémaniques, elle pratiqua tout au long de son existence la Mensur.

Aujourd'hui, la SAT n'est représentée qu'en Suisse allemande grâce à l'Almannia (ruban rouge, blanc, noir et casquette noire), la Rhenania (ruban noir, rouge, blanc et casquette noire) et l'Utonia (ruban blanc et bleu et casquette bleue). Elles pratiquent toujours la Mensur.

Alpigenia



21. Zirkel et couleurs d'Alpigenia.

L'Alpigenia fut fondée le 15 juin 1855 à l'Ecole polytechnique de Zurich par dix-neuf étudiants. Dès le début, la Mensur fut inscrite au nombre des activités régulières de la jeune société mais ce ne fut que dès 1860 qu'elle devint obligatoire. Après une suspension en 1866, à la suite d'un décret du Rectorat de l'Ecole polytechnique menaçant de relégation les membres de sociétés combattantes (le décès d'un étudiant, un Alpigénien d'ailleurs, après une Mensur, avait mis le feu aux poudres, bien que, au cours du jugement, le lien de cause à effet entre le combat et la mort ne fût pas établi!), elle réapparut neuf ans plus tard, avant d'émigrer à Berne, en 1884, où elle fusionna avec la Zähringia (nom qu'avaient choisi les Helvétiens qui s'étaient séparés de l'Helvetia bernoise en 1876). En 1890, elle prendra la dénomination de «Corps»²⁴. Après une nouvelle suspension en 1896, elle réapparaîtra à Zurich de 1899 à 1901 avant de s'installer le 25 avril 1910 à Lausanne, moyennant un changement de couleurs car les

²⁴ La même année, la société rejoindra le *Aarburger-Senioren-Convent* (sorte d'association faïtière des principaux Corps de Suisse fondée en 1874), formé des Corps Teutonia, de Genève, Alamannia, de Zurich, Alt-Rhenania, de Bâle, et Tigrinia, de Berne.



22. *Groupe d'Alpigiéniens (1910).*

anciennes (ruban rouge, blanc et vert et casquette vert clair) étaient trop proches de celles de la Lémania. Elle adoptera les couleurs noir, blanc et or (casquette jaune)²⁵. Mais le 15 décembre 1915, elle devra déjà mettre un terme à ses activités. Elle renaîtra une dernière fois en 1924 à Berne avant de disparaître définitivement quatre ans plus tard, le 12 novembre 1928. Sa devise était: «Amicitia, Libertas, Patria!» et «Honos et amicitia!», alors que son cri d'arme était: «Gladius ultor noster!» A signaler encore que les relations entre les trois corporations combattantes de Lausanne furent le plus souvent inamicales. Malheureusement, l'histoire du Corps Alpigenia, notamment sur sa période vaudoise, restera à jamais lacunaire car, lors de la mort du dernier Alpigiéniens, récemment, toutes les archives de la société ont été brûlées!

²⁵ Il semblerait que les Alpigiéniens eurent quelque difficulté à renoncer à leurs couleurs habituelles suite aux protestations des Lémaniens, des Bellettriens et des Minerviens. En effet, le Turnus (qui, comme nous le verrons, est compétent pour imposer un changement de couleurs à toute nouvelle société) eut à maintes reprises à se plaindre au Rectorat du non-respect de sa décision par les membres de l'Alpigenia. Ainsi, quelques étudiants furent surpris à différents endroits de la ville avec les couleurs incriminées. Mais, dans le courant du mois de juin 1910, tout finit par rentrer dans l'ordre et les Alpigiéniens par adhérer au Turnus.

Les autres sociétés

*Valdésia*²⁶

Depuis le début du XX^e siècle, les sociétés d'étudiants lausannoises, bien implantées dans l'Alma mater, avaient pris leur rythme de croisière. Toutefois, les quatre grandes sociétés locales durent bientôt compter avec une nouvelle venue qui s'affirmera très vite comme une concurrente sérieuse: Valdésia. Contrairement à Zofingue ou Helvétia, celle-ci ne doit pas son origine à l'histoire de notre pays, mais à l'initiative d'un seul homme. Elle connaîtra, de ce fait, une existence propre, indépendante, en marge des autres sociétés. En effet, le 4 novembre 1915, un étudiant en théologie du nom d'Auguste Estoppey, qui



23. Blason de Valdésia.



24. Carte postale Stella (vers 1910).

²⁶ La Société d'étudiants Valdésia telle que nous la connaissons encore aujourd'hui avait été précédée par une société qui portait le même nom. Fondée le 13 février 1911 par cinq étudiants germanophones, elle admettait des étudiants de l'Université et de l'Académie de commerce de Lausanne. Sans attache avec la capitale vaudoise — malgré son nom! — elle disparut peu de temps après sa fondation. Son sautoir était bleu, or et noir, et sa casquette, bleue.



25. Carte postale Zofingue (vers 1903).

avait adhéré, lors d'un ou deux semestres passés à Bâle, au *Schwyzerrhüsi* (société opposée à la Mensur et à certains excès des sociétés d'étudiants allemandes), parvint, ce jour-là, à convaincre cinq de ses amis, Marcel Bourquin, Jules RoCHAT, Gérard Savary, Jules Rod et Jean Roth, de fonder une nouvelle société dans l'esprit de celle qu'il avait connue dans la cité rhénane. La dernière des sociétés lausannoises était née et elle prit d'abord le nom de «La Taveyenne», avec, comme principe de base, la lutte contre tous les excès, en particulier contre les abus de l'alcool. Cet idéal vaudra d'ailleurs aux Valdésiens, pendant plusieurs décennies, le surnom de «buveurs de thé», sobriquet certainement dû également à l'austérité érigée en principe des premiers membres de la société, tous de futurs pasteurs. D'ailleurs, dans le but d'exorciser cette réputation, les Valdésiens, lors du Dies Academicus de 1937, brûlèrent une théière sur la place de la Riponne!

Mais la jeune société, dont la devise était «Devoir, Amitié, Patrie» (couleurs: rouge, or, noir), admit de moins en moins de théologiens au profit de scientifiques en provenance de l'École d'ingénieurs. S'il y avait un déplacement quant à la représentation des facultés, il y en eut aussi un sur le plan linguistique, puisque les Alémaniques constituèrent très vite un groupe important au sein de la société. Deux clans apparurent, l'un franchement romand, qui s'intitula la «Tomate», l'autre davantage adepte de la rigueur germanique, la «Table ronde». Leur antagonisme (les fondateurs avaient mal compris cet élargissement qui correspondait, selon eux, à une trahison de leur idéal) fut rapidement la

cause de frictions entre Anciens et Actifs d'une part, et d'autre part entre «Commentistes» et «Anticommentistes». En novembre 1932, on en arriva à un point tel que les Anciens décidèrent de leur propre autorité de suspendre la société.

L'interruption de son activité ne dura guère. Trois ans plus tard, en juin 1935, sous la conduite d'Emile Jaton, la société renaquit de ses cendres, soutenue par une forte cohorte de théologiens... comme en 1915! Dès lors, Valdésia s'épanouit et finira par s'imposer définitivement parmi les corporations lausannoises. A signaler cependant que si la société fut agitée par bien des troubles internes durant les premières années de son existence, son appartenance au *Falkensteinerbund* (association fondée en 1921 et regroupant également le *Schwyzzerhüsi* de Bâle, *Zähringia* de Berne, ces deux sociétés s'étant déjà réunies en un cartel en 1890, et *Carolingia* de Zurich, à laquelle Valdésia avait adhéré peu après sa fondation; le *Falkensteinerbund* tire son nom d'un château situé près de Balsthal qui fut choisi comme point de rencontre) ne fut jamais remise en cause.

Dès sa reconstitution en 1935, Valdésia s'attacha à faire siennes certaines des traditions en vigueur dans les autres sociétés. Si le Comment se trouvait toujours au centre des débats acharnés entre ses partisans et ses adversaires (il fut adopté en définitive sous une forme très édulcorée), le charriage fut d'entrée admis comme «passage obligé» avant d'accéder à la société. Dix ans plus tard, Valdésia présenta sa première théâtrale publique mais se refusa, grâce à une poignée d'irréductibles (ou à cause d'eux!), à monter sur les planches du Théâtre municipal, la formule du prologue suivi du bal gardant leur faveur.

Lémania

On a déjà vu que, peu après la fondation de la Société des étudiants suisses²⁷, des sections de celle-ci s'étaient implantées à Fribourg (formée seulement d'Alémaniques), Schwyz, Lucerne et Saint-Gall. D'autres apparurent par la suite dans d'autres cités catholiques comme Brigue, Sion, Engelberg, Einsiedeln, Frauenfeld, Porrentruy, Altdorf, Sarnen, Saint-Maurice. Cependant la vie de ces

²⁷ Les pendants germaniques de la Société des étudiants suisses apparurent plus tard, rompant ainsi avec les habitudes précédemment observées. La première corporation confessionnelle fut le *Wingolfsbund* (qui inspira les fondateurs du *Falkensteinerbund*). Ouvert aux catholiques autant qu'aux protestants, il resta cependant presque essentiellement de tendance réformée. Les catholiques préférèrent se regrouper au sein d'associations qui leur soient propres. S'il existait déjà des sociétés catholiques, elles ne se réunirent en *Verband* qu'en 1864. Mais l'unité qui caractérisait cette association ne dura guère

sections, toutes gymnasiales (les sections universitaires apparaîtront dès 1862 à Zurich et Bâle), sera passablement agitée puisque beaucoup disparurent très vite avant, dans bien des cas, de renaître quelque temps tard. Toutefois la suppression de certaines de ses sections ne signifiait pas que la société fût à l'agonie, car tous les membres — longtemps admis par la société elle-même à sa Fête centrale et non par les sections — n'étaient pas forcément affiliés à une section. Il faut ajouter encore que, tant que les membres se recrutaient dans les gymnases, les sections les plus actives furent souvent celles qui s'étaient installées, à l'instigation d'étudiants suisses bien entendu, hors de nos frontières. On vit ainsi des sections de la SES à Munich²⁸, Wurzburg, Innsbruck et aussi, mais plus sporadiquement, à Heidelberg, Tubingue, Milan, Paris et même Prague. Les premières sections universitaires furent la Rauracia de Bâle et la Turicia de Zurich (1862), suivies de la Burgundia de Berne (1865). Cependant les relations entre universitaires et gymnasiens furent parfois troublées par quelques incidents, les premiers ayant tendance à négliger les seconds.

C'est en 1855 que la SES se décida à éditer sa propre revue, à l'instar des autres grandes sociétés. Celle-ci prendra le titre de *Späte-Rosen* et son premier numéro paraîtra le 24 juin 1856. Mais en septembre de la même année, une nouvelle commission fut chargée de proposer une nouvelle formule : ce seront les *Monat-Rosen* (1857) et elles sortiront, comme ce titre l'indique, une fois par mois (aujourd'hui, la revue s'appelle *Civitas*). L'année 1850 vit un changement notoire dans les coutumes de la société, puisque l'assemblée générale accepta le port des couleurs (sautoir rouge, blanc, vert et casquette verte), malgré quelques oppositions, entérinant ainsi une situation de plus en plus répandue (la section saint-galloise portait déjà le ruban et, quelques années auparavant, les Fribourgeois avaient pris l'habitude de porter une casquette identique, audace que blâma le président central car, selon lui, elle pouvait heurter les jésuites). Dès

puisqu'une opposition apparut entre partisans et adversaires du port des couleurs. En 1866, les seconds fondèrent le *Verband der katholischen Studentenvereine* (KV), alors que les premiers constituèrent, l'année suivante, le *Cartellverband der katholischen deutschen Studentenverbindungen* (CV). Les deux groupements connurent un essor rapide, mais une hostilité générale régnait contre eux (une société membre du CV, d'Iéna, se vit forcée d'abandonner le port de ses couleurs en 1904!), hostilité qui ne disparaîtra qu'en 1907. Dès le début, tant le Wingolfsbund que le KV ou le CV affirmèrent leur abhorration de la Mensur.

²⁸ Elle fut provisoirement suspendue en mars 1847 à la suite d'une aventure assez rocambolesque. La danseuse Lola Montez était devenue la maîtresse du roi Louis I^{er} de Bavière. Il désira la faire anoblir, mais le gouvernement s'y opposa. Le roi, fort en colère, renvoya le ministre et, dans la foulée, certains professeurs qui avaient réagi négativement. Les étudiants s'en indignèrent et, en passant devant la demeure de la danseuse, un membre de la SES ne put s'empêcher de faire retentir un violent «*pereat*» («qu'elle périsse!»), ce qui provoqua l'ire de la police et, finalement, l'expulsion des étudiants suisses de Munich.

1874, le rouge remplaça le vert sur la casquette. Vers la même époque, à l'inspiration des sections munichoise et zurichoise, influencées par les mœurs germaniques, l'assemblée générale désigna la section de Berne afin qu'elle élabore un Comment commun pour toute la société (1877). Toutefois, rien ne sortit de cette première tentative. Et, alors que les tensions entre sections avec et sections sans Comment et entre partisans et adversaires des fastes allemands, tendaient à croître dangereusement, on prépara un nouveau Comment et un nouveau Biercomment pour la société, dans le but essentiel de lutter contre les excès de la boisson. Tous deux furent acceptés en 1896.

On a vu, dans la partie consacrée aux débuts de la SES, que la jeune société avait très vite émis le plus vif désir de s'ouvrir également aux protestants conservateurs de Suisse. Bien que ces ouvertures, notamment vers les Zofingiens, aient échoué, et malgré la rupture de 1890, des contacts subsistèrent entre les deux sociétés, grâce surtout à deux Zofingiens lausannois, Louis Dupraz et Aimé Steinlen. Si, malgré son caractère catholique de plus en plus net, la société garde des relations cordiales avec les protestants, celles, en revanche, avec les jésuites furent longtemps très orageuses. Les Pères de la Compagnie de Jésus, responsables de l'enseignement dans de nombreux cantons catholiques, avaient quelque peine à admettre une société qui, selon eux, détournait la jeunesse des études. Les membres de la SES, quant à eux, « persécutés » par les Pères et peu enclins à frayer avec des gens considérés par beaucoup comme extrémistes, devront attendre l'après-*Kulturkampf* pour rétablir des relations normales avec ceux-ci.

Le *Kulturkampf*²⁹, précisément, permit à la SES, après plus de vingt-cinq ans d'existence, d'affirmer enfin sa vocation de société catholique. En effet, assez paradoxalement, autant elle avait été tolérante avec les protestants conservateurs, ne réservant ses forces que pour son combat contre l'anticléricalisme,

²⁹ Six ans après la parution de l'encyclique *Syllabus errorum* de 1864, à la suite du Concile du Vatican de 1870, fut proclamé le dogme de l'infailibilité pontificale. Les réactions ne se firent pas attendre: craignant que l'Eglise catholique n'en profite pour étendre son influence et ne menace ainsi le jeune Empire allemand, Bismarck lança le *Kulturkampf* (terme allemand désignant le conflit entre l'Eglise catholique et l'Etat laïque). Ce mouvement agita également la Suisse, où la lutte entre l'Etat et l'Eglise était loin d'être réglée. Deux événements en marquèrent l'apogée: en 1873, l'évêque de Bâle Lachat, qui avait excommunié les prêtres refusant de se rallier aux décisions du Concile, fut destitué par les gouvernements des cantons appartenant à son diocèse (la Confédération prit sous sa protection les prêtres excommuniés et encouragea ainsi le mouvement des Vieux-Catholiques), et, la même année, Gaspard Mermillod (premier membre romand de la SES), nommé vicaire apostolique de Genève par le pape, fut chassé par le Conseil fédéral, ce qui entraîna la rupture des relations diplomatiques entre la Suisse et le Saint-Siège. Ce conflit influença considérablement la nouvelle Constitution dont la Suisse allait se pourvoir, puisqu'il fut à l'origine des nombreuses dispositions anticatholiques y figurant.



26. *Les pionniers de la Lémania (1892).*

autant elle s'enflamma contre les Vieux-Catholiques, ces «hérétiques» qui s'opposaient à l'autorité papale. Peut-être ne supportèrent-ils pas de voir des catholiques s'acoquiner avec le pouvoir radical, pourtant leur ennemi. Ainsi, à Zoug, en 1870, la SES proclama, sans toutefois modifier ses statuts, l'exclusion des Vieux-Catholiques, ce qui ne provoqua d'ailleurs qu'un nombre restreint de défections dans les rangs de la société. Mais la société s'affirmait par là franchement catholique, pour la première fois.

Et à Lausanne? Tant qu'il n'y eut qu'une Académie, aucune tentative de créer une section de la SES ne fut faite. Mais en novembre 1891, alors que l'antique Schola Lausannensis commençait une vie nouvelle, un groupe de cinq étudiants, tous inscrits à la Faculté de médecine, qui vivait elle aussi son premier semestre, décidèrent de porter dans le canton de Vaud l'idéal de la SES, après avoir assisté à la Fête centrale de Schwyz quelques mois auparavant. Et le 14 novembre, la Lémania, tel fut son nom, était née. Si sa position n'est certes pas encore très affirmée, elle ne manque cependant pas de dynamisme: ses statuts sont approuvés par le Recteur et, en décembre, elle compte déjà dix-sept membres. Les Lémaniens ne s'arrêtèrent pas en si bon chemin et les piliers de l'Université purent bientôt annoncer que le 29 février 1892 aurait lieu la fête de fondation de la dernière-née des sociétés lausannoises, qui avait réussi à obtenir du rectorat un jour de congé pour tous les étudiants à cette date! La cérémonie eut lieu à l'église de Notre-Dame, au Valentin, en présence de toutes les sociétés d'étudiants ainsi que des autorités politiques et universitaires. Son drapeau fut

béni le jour même. Elle porta un sautoir orange, vert et blanc et une casquette orange. Elle adoptera évidemment la devise de la SES: «Vertu, Science, Amitié.» Lors de cette cérémonie, le chef de l'Instruction publique, le radical Eugène Ruffy, prononça un discours soulignant l'harmonie qui régnait entre la foi et la science. On avait bien dépassé le temps pourtant pas si lointain où radicaux et catholiques ne manquaient jamais une occasion de se lancer de violentes attaques verbales... Si la jeune société connaîtra longtemps des jours prospères, malheureusement, surtout à partir des années 1960, son recrutement dépendra de plus en plus des fluctuations du nombre des étudiants arrivant des cantons catholiques à Lausanne et souffrira d'un manque d'assise dans la ville. De ce fait, la société éprouvera souvent les affres de la suspension. Actuellement, la Lémânia n'a pas d'activités régulières.

1892 sera une grande année pour la SES pour une autre raison: le conseiller national Joseph Zemp, membre de la SES, est le premier démocrate-chrétien (parti duquel la SES se rapproche de plus en plus) à être élu au Conseil fédéral. A signaler encore qu'en 1895, suite à des querelles linguistiques, la section fribourgeoise bilingue, la Romania, se scinda en deux sections: la Sarinia, composée d'étudiants francophones, et l'Alemannia, ne regroupant que des germanophones. La section genevoise, Salevia, date de 1876. Aujourd'hui, la SES est divisée en quatre grandes fractions: le Block (formé surtout des étudiants de Suisse centrale), le Berner-Gruppe, la Fédération romande (où la discipline est en général moins stricte) et la Lepontia, dont on va reparler.

Les sociétés tessinoises et les autres sociétés

Les Tessinois attendirent 1885 pour se réunir en un groupement particulier. A cette date se fonda à Bellinzona la Lepontia sous forme d'association cantonale. Elle s'affilia à la SES et elle s'installa à Fribourg d'abord, puis à Berne, Zurich et, plus tard, à Lausanne. En effet, le 13 juin 1955, grâce à quelques Tessinois issus des rangs de la Lémânia, voyait le jour la *Lepontia Lausoniensis*³⁰. L'autre section de la SES à Lausanne, la Lémânia, sera marraine de la jeune société. Toutefois, la Lepontia avait été précédée, à Lausanne, trente-sept ans auparavant, en 1918, par une autre société tessinoise, la *Brigata goliardica*, composée, elle, d'étudiants de tendance libérale (il y eut également d'autres

³⁰ La forme *Lausoniensis*, au lieu du traditionnel *Lausannensis*, provient du sceau de l'Université gravé en 1937 à l'occasion du 400^e anniversaire de sa fondation.



27. 75^e anniversaire de la Société d'études notariales. Dessin d'Henri Meylan.

sections à Bâle, Berne et Zurich)³¹. Les deux sociétés vécurent côte à côte jusqu'à leur fusion, dans les années 1970, en une association cantonale ne portant plus couleurs. A signaler encore qu'au plan suisse, la Lepontia a quitté la SES en 1968 et vole depuis lors de ses propres ailes.

Il convient encore de mentionner deux autres sociétés d'étudiants qui n'existent plus actuellement : la *Libertas*, section vaudoise de l'Union suisse des étudiants abstinents, fondée vers 1900 (l'association suisse date de 1895) et

³¹ Les relations ne furent pas toujours excellentes entre la Brigata et Zofingue. Ainsi lorsque, suite à un article paru le 28 novembre 1916 dans la *Gazetta Ticinese*, la Brigata déconseilla aux étudiants tessinois d'entrer dans la section gymnasiale de Zofingue qui venait de se créer à Bellinzone, ce fut le président de la section vaudoise qui contre-attaqua en réfutant les arguments des Goliardiens selon lesquels Zofingue faisait perdre aux Tessinois les qualités fondamentales de leur race, parce qu'elle imitait les traditions germaniques et qu'elle était la pépinière d'un parti.

disparue vers 1945 (elle refusa d'adhérer au Turnus car elle ne se sentait pas encline à présider des tunes et autres Kommerse!), et la *Société vaudoise d'études notariales*, connue aussi sous le nom de *Notaria*³² (couleurs: vert, blanc, vert; devise: «Patrie, Union, Travail»), fondée le 16 juillet 1845 et disparue également vers l'année 1945, au moment où l'accès au notariat fut obligatoirement conditionné par l'obtention d'un baccalauréat. Dès lors, les candidats notaires entrèrent dans les autres sociétés purement universitaires.

Les sociétés étrangères

Entre, en gros, 1900 et 1930, se constituèrent à Lausanne toute une série de sociétés étrangères dont le but avoué était de venir en aide à leurs ressortissants fraîchement débarqués à l'Université de Lausanne et qui se trouvaient, certains d'entre eux en tout cas, un peu perdus dans cet univers tout à fait nouveau. Tout de suite, elles imitèrent les sociétés du cru et choisirent, elles aussi, un sautoir et une casquette, inspirés d'ailleurs directement de leur drapeau national, par exemple bleu et blanc pour les sociétés grecques et blanc-rouge-vert pour la société bulgare *Bratstwo*. Mais la comparaison s'arrête là car, à part Germania pour des raisons facilement compréhensibles, l'organisation interne de ces sociétés ne s'apparentait en aucune manière à celle des sociétés traditionnelles. Leur but et leur raison d'être étaient complètement différents, le port des couleurs relevant davantage de la mode de l'époque que d'un sens particulier donné à la société.

³² Cette société, fondée par seize personnes, prit d'abord le nom de *Société d'études notariales de Lausanne* avant de prendre son nom définitif en 1863. Sa devise et le choix de ses couleurs remontent à 1888. Son but avoué était le travail; d'ailleurs tous les membres étaient astreints à présenter de nombreux travaux, tournant tous autour du notariat (la société s'intéressa toutefois également à la politique, notamment durant les événements de 1848). Les Notariens étaient répartis en deux groupes, les candidats et les stagiaires: les premiers étaient encore aux études et les seconds avaient déjà passé les examens permettant l'entrée en stage. Leurs premières réunions eurent lieu à l'auditoire de Droit de l'Académie de Lausanne. Puis, dès 1854, comme les autres sociétés, les Notariens fréquentèrent de nombreux établissements lausannois, notamment à la place de la Palud ou à la rue de Bourg. Mais les Notariens savaient aussi s'amuser: en 1876 ne barrèrent-ils pas le chemin du Tirage, à Pully, avec des rondins de bois, provoquant ainsi l'arrivée de la police locale? En outre, la société se laissa un peu influencer par les mœurs germaniques et, dès 1905, eut son propre chansonnier. Dans le règlement paru la même année, il est stipulé que tout Notarien ne pouvait en aucun cas appartenir à une autre société d'étudiants (ce qui était fréquent auparavant). A signaler enfin que la société entretenit longtemps d'excellentes relations avec les Zofingiens.



28. Minerviens (1933).

La première société de ce genre apparue à Lausanne est la société *Minerva*, regroupant des étudiants grecs, en 1897. Ayant plusieurs sections dans les différentes universités suisses, elle jouera un rôle important dans le bon renom dont jouiront les écoles helvétiques en Grèce. En 1916 cependant, se fonda la société *Koraïs*, qui s'était séparée de *Minerva* à cause de conflits de personnes et surtout à cause de motifs politiques, *Minerva* s'alignant de plus en plus sur les positions du parti au pouvoir en Grèce, alors que *Koraïs* tenait à respecter le règlement qui interdisait tout engagement politique de la part de la société. Toutefois, six ans plus tard, les deux sociétés se réconcilieront et, le 16 octobre 1911, elles fusionneront.

Signalons aussi les trois autres sociétés balkaniques qui, avec *Minerva*, créèrent en 1923 l'Union des sociétés balkaniques d'étudiants de Lausanne *Balkans*: *Dacia* (Roumanie, 1934), *Sloga* (Yougoslavie, née en 1928 et issue de la société *Skerlitch* de 1917) et *Turquia* (1912). En 1891 apparut une société d'étudiants bulgares, *Bratstvo* (les Bulgares trouvaient, auparavant, souvent refuge dans les sociétés suisses, même à l'Helvétia qui ne renonça à admettre les étudiants étrangers qu'en 1892, contrairement à Zofingue, qui supprima la clause d'exclusion de son règlement à peu près à la même époque). Cette société, dont la devise était «Science-Amitié», dut se dissoudre en 1921 et se reconstitua en 1927. A noter qu'elle eut un vice-président-fuchs-mayor responsable du

maintien de l'ordre! La société égyptienne *Misr* (1907), placée sous le haut patronage de Sa Majesté le roi Farouk I^{er}, eut elle aussi son fuchs-mayor, qui était chargé de l'entretien de la bibliothèque de la société et avait la mission de préparer les séances et les fêtes.

Avec la *Société académique portugaise* (1912), la *Société Israël, Armenia* (1907), *Kemal, Hatikwa* (1913, formé également d'étudiants juifs) et *Danesh-Gosta* (1909, Perse), les sociétés dont nous venons de parler constituaient l'Union académique étrangère de l'Université de Lausanne. Elles participaient aux réunions du *Turnus*³³, mais n'y avaient qu'une voix consultative. En 1916, cette situation provoqua leur irritation. Belles-Lettres et Zofingue acceptèrent de leur donner le droit de vote, mais Helvétia, qui s'était dans un premier temps abstenue, Stella, Lémania et Jurassia le leur refusèrent. Belles-Lettres, Zofingue et les sociétés étrangères adoptèrent un projet de compromis rédigé par le président de la Société académique portugaise et le soumièrent au recteur, appelé comme arbitre. Ce dernier approuva la demande des sociétés étrangères mais reconnut que la présidence du *Turnus* devait rester en mains helvétiques. Le *Turnus*, qui fonctionnait comme véritable représentant des étudiants portant couleurs, décidait en dernier ressort des couleurs de ces sociétés. Ainsi, lors de sa reconstitution en 1927, *Bratstwo* dut remplacer sa casquette bordeaux par une casquette rouge à cause de sa ressemblance trop frappante avec celle de *Salevia* Genève! De même, Zofingue s'opposera à ce que *Misr* porte une casquette blanche...

Il existera encore d'autres sociétés nationales, qui apparurent un peu plus tard, telles *Hispania, Hungaria* ou encore *Corda Fratres* (Italie), ou même internationales comme *Eleutheria*, qui ne connut qu'une existence éphémère. Peu après la Deuxième Guerre mondiale, ces sociétés évoluèrent toutes en des associations nationales, telles qu'on les rencontre aujourd'hui, sans aucune attache avec les sociétés d'étudiants portant couleurs.

³³ Fondé en 1893, le *Turnus* a ses propres statuts, qui figuraient en annexe de ceux de l'*Association générale des étudiants* fondée, elle, en 1931 (mais la première association de ce type fut le *Corps des étudiants* créé par la loi souvent citée de 1869; il avait pour mission, notamment, de maintenir la discipline dans les auditoriums et de gérer la Bibliothèque académique; en outre, il avait ses propres assemblées générales et élisait son conseil, dit *sénat*, ces deux organes étant présidés par le *Consul* des étudiants). Ces statuts précisent que le *Turnus* est la réunion des sociétés d'étudiants de l'Université de Lausanne (art. 1). Il a pour mission d'organiser les manifestations extérieures (cortèges, etc.) auxquelles les étudiants de l'Université sont conviés. En outre, son but est de maintenir entre les différentes sociétés portant couleurs un certain lien, afin de poursuivre des buts communs (art. 2). Il est présidé à tour de rôle pendant deux semestres par le président ou le vice-président de l'une des sociétés membres (art. 4). Les anciens statuts précisaient que le *Turnus* devait veiller au respect des intérêts de toutes les sociétés. Depuis 1948, chacune des sociétés d'étudiants adhérant au *Turnus* pouvait être représentée au sein du comité de l'*Association générale des étudiants*. Le *Turnus* a disparu de la circulation vers la fin des années soixante.

Les Sociétés d'anciens

Nous avons vu dans le chapitre consacré aux origines de la société d'étudiants que les ordres estudiantins avaient introduit le système de la société à vie, *die Lebensverbindung* : fidélité absolue à ses couleurs tout au long de sa vie ! Les Zofingiens reprirent les premiers cette idée et le principe apparut déjà en 1820 lors de la Fête centrale. Il trouva une concrétisation dans les statuts centraux de 1825, où figure la dénomination d'« honoraires » pour les étudiants quittant leur section pour cause de fin d'études.

D'ailleurs, l'idée de réunir tous les anciens dans une société faisait son chemin et une section d'anciens Zofingiens se fonda à Berne en 1845 mais ne survécut pas à la scission de 1847. La notion d'honoraire avait tendance à se modifier : ne devenait honoraire que le membre qui avait bien mérité de la société. C'était alors une récompense. Toutefois, toujours selon le fameux principe du non-engagement en politique, une telle société d'anciens pouvait laisser craindre justement un tel engagement.

Un Zofingien bernois proposa, en 1863, de revenir à la conception initiale d'honoraire : l'honorariat devait être la continuation de la carrière zofingienne. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'il verra sa persévérance triompher et sa proposition acceptée. L'année suivante, devant l'enthousiasme toujours constant qu'avaient les anciens à se retrouver, l'idée se fit jour d'institutionnaliser ces réunions, mais quelques années auparavant, de tels rassemblements de Vieux-Zofingiens (c'est le nom qui fut donné aux honoraires dès 1870, suivant ainsi une suggestion du Comité central) commençaient à fleurir partout en Suisse : 1861 à Bâle, le premier, 1864 à Lausanne. En 1885, tous ces groupements se réunissent en la Société des Vieux-Zofingiens avec ses sections et son Comité central.

L'Helvétia, et ce dès sa fondation en 1832, décerna le titre d'Honoraire à des personnalités qui honoraient les principes affichés par la société et qui avaient tissé des liens d'amitié avec elle. Ainsi Troxler à Lucerne, Keller à Aarau, Franscini et Druey (deux de nos premiers conseillers fédéraux) à Berne. Ce dernier le deviendra d'ailleurs aussi à Lausanne. Puis, comme à Zofingue, les démissionnaires (c'est-à-dire ceux qui achevaient leurs études), furent également appelés honoraires. Vers 1850, cet honorariat se généralisa : l'Helvétia devenait une société à vie. En 1857, lors de sa reconstitution, les Helvétiens prirent immédiatement contact avec leurs anciens, dont Ruchonnet, et une collaboration intense s'instaura entre jeunes et vieux.

Toutefois, l'habitude de témoigner son estime à certains individus en leur offrant le titre d'Honoraire se perpétua et certains d'entre eux, tel César Roux, fréquentaient régulièrement les *Kneipen* et séances de la section. C'est en 1875 qu'apparut pour la première fois l'idée de créer une société d'anciens, idée due à un certain Lenoir, qui était passé par Belles-Lettres dans son jeune âge. Le



29. Programme de la Journée zofingienne à l'occasion du centième anniversaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération (1903).

28 avril 1876, sous l'impulsion de jeunes honoraires, la nouvelle société fut portée sur les fonts baptismaux et, dès cet instant, l'honorariat devint la règle. D'abord on pensa, comme à Zofingue, adjoindre l'adjectif «Vieux» au mot «Helvétiens», mais, mis au singulier, Vieux-Helvétien sonnait mal et Vieil-Helvétien était ambigu, alors on se rabattit sur le terme «Ancien».

En ce qui concerne Belles-Lettres, nous ne connaissons malheureusement que la date de fondation de sa Société d'anciens : 1880³⁴. En effet, les *Acta* de la Société des Vieux-Bellettriens furent détruits et les circonstances de sa naissance nous resteront à jamais inconnues. Cependant, on peut affirmer, sans trop de risques de se tromper, que de nombreuses réunions devaient déjà avoir lieu régulièrement et avaient incité une poignée de fidèles à franchir le pas et à créer une association d'anciens. Les honoraires de Stella suivirent le mouvement peu après et se constituèrent en Société des Vieux-Stelliens en 1891.

Avant de conclure ce chapitre, il peut paraître intéressant de s'interroger un instant sur le rôle qu'ont joué ces sociétés d'anciens. Indiscutablement, leur

³⁴ Son but était de maintenir entre ses membres le souvenir des années d'étude, d'encourager la société active et de développer la vie littéraire dans le pays.



30. Programme du «Grütli». Zofingue 1892.

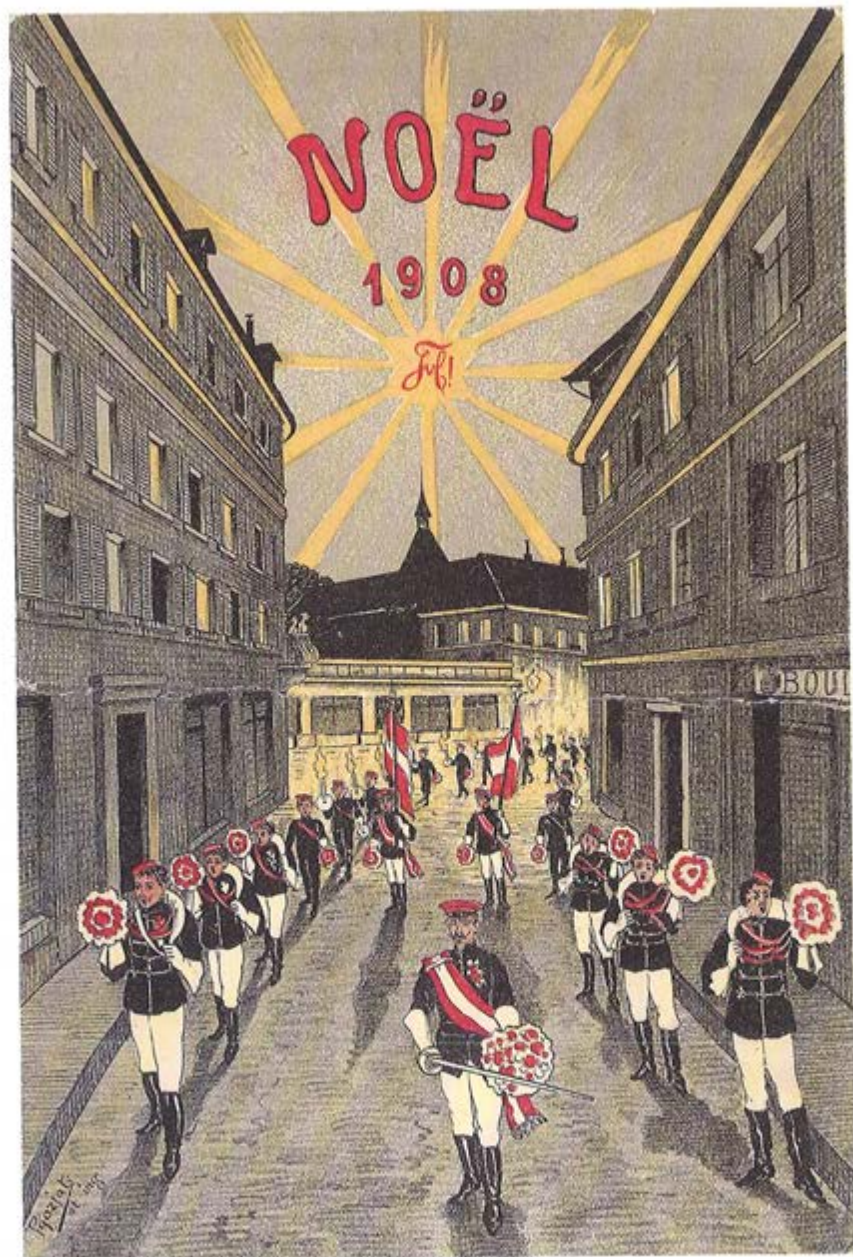
apport a été précieux. Quant à la survie des sociétés d'abord. Que ce soit en période de mobilisation ou en période de crise profonde, les anciens étaient toujours présents, prêts à apporter leur expérience à leur société en péril, ou à suppléer à l'absence d'actifs. Outre ce soutien essentiellement moral, les anciens ont souvent apporté un soutien financier, qui a parfois permis aux sociétés d'échapper à une asphyxie pécuniaire aux conséquences mortelles (déficit de théâtrales épongé, etc.). En outre, on ne peut nier ni même sous-estimer l'appui de nombre d'anciens à un jeune frère de couleurs en difficulté, symbole de l'amitié existant entre ces hommes d'âge différent, voire très différent, mais mus par un idéal commun. Enfin, et surtout, il faut souligner que la Société d'anciens permet à ces gens de perpétuer à travers les époques successives de la vie l'idéal de leurs vingt ans et de se retrouver même si la vie les a souvent séparés pendant de longues années, grâce à l'effet rassembleur de la société et à l'affection qu'ils lui ont portée et qui les pousse, à un moment ou à un autre, à y retourner. Les théâtrales, les soirées de Noël helvétiques, les Grütli zofingiens permettent également que le contact s'établisse entre jeunes et vieux, contact toujours possible par l'appartenance à la même société et au port des mêmes couleurs, de ce sautoir symbole du lien d'une part entre l'individu et sa société et, d'autre part, des membres entre eux.

Les sociétés et le sport

Dans les dernières lignes de ce chapitre, nous nous proposons essentiellement d'examiner succinctement le rôle qu'a joué le sport dans les sociétés et comment elles le concevaient. Selon les sociétés qui affichaient un but patriotique, un bon étudiant amoureux de sa patrie et de la liberté allait de pair avec un homme sain de corps. Dès lors, la gymnastique devenait un instrument apte par excellence à façonner l'étudiant helvétique. Des sociétés telles que les *Akademische Turnvereine*, développèrent d'emblée l'exercice du sport, mais d'autres allèrent plus loin et firent campagne pour son introduction dans les écoles. Le travail effectué par Zofingue dans ce domaine est exemplaire. Poursuivant leur œuvre, ils fonderont même des sociétés de gymnastique, notamment la Lausanne Bourgeoise.

Le second but de la pratique d'exercices physiques était également de préparer la jeunesse suisse à se battre contre l'agresseur étranger si le besoin s'en faisait sentir. Dans cette optique, en 1830 et 1838, lors de la formation des corps francs académiques, les Zofingiens, surtout vaudois, introduisirent des exercices au maniement des armes. Plus tard, des sociétés d'étudiants, Belles-Lettres et Stella, créèrent en leur sein de véritables sociétés de tir. Toutefois, il n'apparut en Suisse romande aucune société d'étudiants de tir comparable au *Schützenverein Schweizerischer Studierender* (SSS) de Zurich (qui pratiqua aussi l'escrime et, de 1905 à 1911, devint le *Corps Verbigenia*).

Si le tir et la gymnastique furent les deux disciplines sportives dans lesquelles les sociétés d'étudiants eurent l'influence la plus grande, d'autres activités sportives apparurent à leur programme et certains de leurs membres s'y distinguèrent. Citons pour l'exemple le Bellettrien Jacques Guhl, qui deviendra célèbre parmi les amateurs de football grâce à son école de football au FC Sion!



31. Programme de la séance de Noël d'Helvétia (1908).

Les traditions

Origine des principales traditions estudiantines et leur adaptation en Suisse romande

Couleurs, casquettes et costumes

Dans ce deuxième chapitre, nous allons essayer d'examiner les différentes traditions qui distinguent la société d'étudiants de tout autre groupement, d'abord celles d'essence germanique, puis celles typiquement lausannoises. Nous avons déjà eu l'occasion d'effleurer le sujet précédemment, surtout pour souligner le sentiment de rejet qu'éprouvèrent, particulièrement au début, certaines sociétés contre les traditions venues d'outre-Rhin. Les traditions romandes, elles, ne se greffèrent que plus tard à la vie des sociétés. Nous commencerons par les traditions visibles, celles qui permettent d'identifier la société, à savoir ses signes distinctifs comme la casquette et le sautoir, puis, dans un deuxième temps, celles, internes, qui régissent l'organisation de la société, comme le Comment.

Malgré ce sentiment de rejet qui se manifesta au début dans les sociétés, les traditions germaniques les marquèrent profondément de part et d'autre de la Sarine. Le port des couleurs en est l'exemple le plus typique. L'habitude de montrer son appartenance à un groupe social par le port de couleurs précises remonte à la nuit des temps. Il n'est pas étonnant que les premières corporations estudiantines aient adopté ce signe distinctif, très en vogue dans la noblesse, puisque l'étudiant, et ce depuis le Moyen Age, se considéra toujours comme membre d'une caste particulière au même titre que la noblesse. D'ailleurs, à l'origine, l'étudiant venait de cette classe et estimait ainsi avoir le droit de conserver ses privilèges. Bien que, par la suite, ce ne fût plus toujours le cas, les habitudes demeurèrent, comme le port du ruban, de la casquette (en effet, seuls les nobles avaient le droit de porter un couvre-chef) et de l'épée. Cette épée servit

plus tard à défendre son honneur — comme le faisait tout noble qui se respectait — et tout un art typiquement académique dans le maniement du sabre se développa pour donner naissance à la Mensur. L'étudiant conservera longtemps cette place prépondérante dans la société, puisqu'un voyageur français de passage dans la ville universitaire de Goettingue en 1912 relève que l'étudiant, dans la hiérarchie de la cité, occupe le deuxième rang, derrière les professeurs et devant les officiers¹!

A côté de ces origines médiévales, il faut citer aussi les influences de la Révolution française, qui répandit l'usage du port de l'écharpe tricolore, et de la franc-maçonnerie, par l'intermédiaire des ordres estudiantins, où est apparue l'idée de «lier» les frères par un ruban identique. Cependant, ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que cette coutume se généralisa en Allemagne. La casquette apparut plus tard.

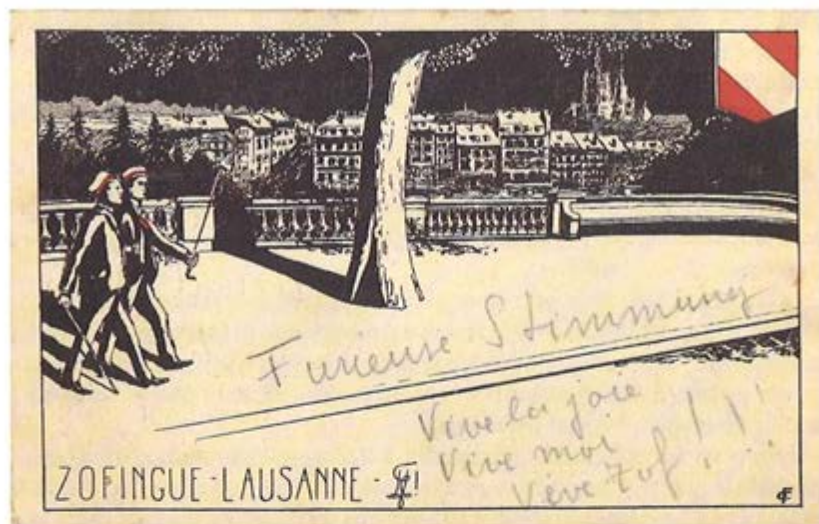
Toutes ces coutumes étaient censées distinguer l'étudiant de l'artisan, ce qui deviendra nécessaire quand l'étudiant ne sera plus forcément riche.

En Suisse, curieusement, les premières sociétés qui adoptèrent les couleurs ne furent pas les premières créées. En effet, l'Helvétia décida, à l'instigation de la section de Aarau, de porter couleurs, comme signe de ralliement, en 1834, soit bien avant Zofingue qui, dans son abhorration de tout ce qui avait un arrière-goût d'importation germanique², refusa pendant longtemps cette extrémité et, quand Genève proposera le choix d'un drapeau pour la jeune société, en 1828, un accueil froid répondra à cette suggestion. En 1830, cependant, une première tentative d'introduire le port des couleurs à Zofingue fut faite à Bâle mais les sautoirs disparurent peu après. Quelque temps plus tard, un nouveau refus répondit à diverses propositions allant dans le sens d'une adoption de couleurs pour la société. Cet «emblème purement décoratif et sans utilité» ne trouva pas grâce devant la majorité. En 1838, toutefois, la section bernoise décida de porter un ruban aux couleurs de la société (rouge-blanc-rouge) à l'instar des corporations allemandes. Son exemple fut cette fois-ci suivi par les autres sections: la section zurichoise l'adopte en 1841, la section vaudoise en 1847. C'est de nouveau la section bernoise qui fut la première à porter la casquette, en 1841.

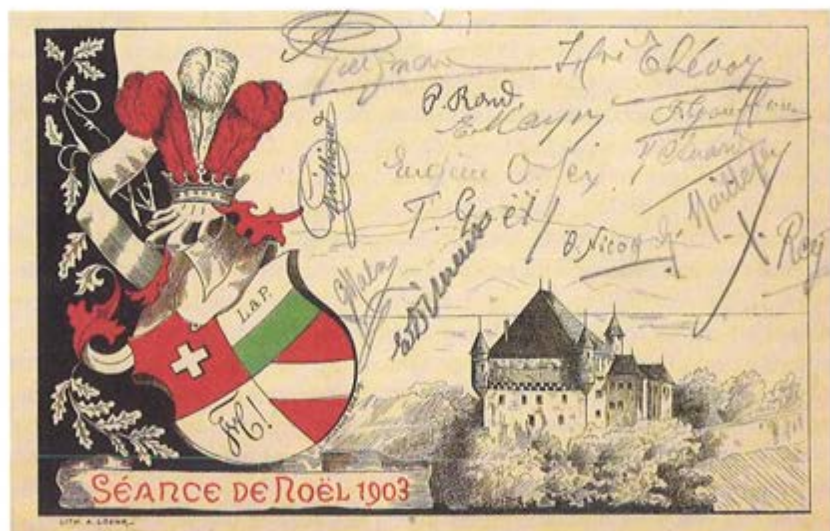
Le premier sautoir de l'Helvétia avait les couleurs de la République helvétique, soit vert, rouge et or, et une casquette verte (vers 1840). A la première fête

¹ Cette anecdote est rapportée par un certain Jules Huret, correspondant du Figaro en Allemagne avant la Première Guerre mondiale, auteur d'un livre sur l'Allemagne. Dans son ouvrage, il consacre quelques pages à sa découverte des sociétés d'étudiants, en particulier du Corps Hannovera, que fréquenta Bismarck, et y décrit son effarement face aux traditions estudiantines, les Kneipen et les Mensuren notamment, traditions qu'il n'hésite pas à qualifier de barbares (*sic*)!... (Huret J., *L'Allemagne moderne*, Ed. Pierre Lafitte, Paris).

² L'une des principales raisons qui motiva son refus de porter couleurs fut la crainte d'être comparée au mouvement de la Burschenschaft.



32. Carte postale Zofingue (vers 1906).



33. Carte postale Helvétia. Séance de Noël (1903).

centrale de la Nouvelle-Zofingue, elles devinrent rouge, blanc et or et ce n'est qu'en 1855 qu'on adopta les couleurs actuelles: sautoir amarante-blanc-amarante avec liseré d'argent et casquette amarante. Belles-Lettres ne se plia à la mode qu'en 1846 et fit ainsi sa seule concession aux coutumes germaniques

(bien qu'il soit à peu près certain que de nombreux Bellettriens auraient aimé voir leur société en adopter d'autres). Le choix des couleurs ne se fit pas simplement. L'idée du signe distinctif fut lancée en 1845. Diverses possibilités s'affrontèrent et chacun y alla de sa petite idée. Déjà le drap vert obtint une cote de faveur «parce qu'on en a à bon marché». En 1846, l'assemblée d'Echallens décida l'uniformité des couleurs pour toutes les sections: la casquette verte avec liseré rouge et le ruban vert-rouge-vert furent adoptés, peut-être sous l'influence des Neuchâtelois, qui y retrouvaient les couleurs de l'antique bourgeoisie neuchâteloise.

Quant à Stella, bien qu'elle se voulût toujours indépendante des mœurs d'outre-Rhin, elle admit le principe des couleurs dès sa fondation: casquettes multiformes, mais sautoir bleu-blanc-bleu. Ce n'est que cinq ans plus tard qu'elle prit ses couleurs définitives: casquette blanche avec une étoile bleue et sautoir blanc-bleu-blanc à liseré bleu.

On a vu les difficultés qu'engendra à Zofingue l'adoption d'un drapeau, symbole le plus marquant de toute association. L'Helvétia en eut un dès 1848, en tout cas à Lausanne, drapeau qui, ainsi que ses archives, reprit le chemin de Zofingue lors de la fusion, et que l'Helvétia put récupérer «de force» en 1873, alors qu'il décorait, en compagnie des étendards zofingiens, le Casino-Théâtre! Il fut entreposé ensuite pendant quelque temps dans la cave du conseiller fédéral Victor Ruffy... Quant à Belles-Lettres, elle reçut son premier drapeau digne de ce nom en 1860 (il remplaçait une petite bannière ornée de la croix fédérale que la société arborait lors des grandes occasions), bien que nombre de Bellettriens ne fussent guère convaincus par une telle acquisition. Ce fut le vicomte émigré Léon de la Cressonnière, chevalier de la Légion d'honneur, qui, s'étant pris d'amitié pour la société, réalisa l'œuvre, dans l'atelier du peintre Bryner.

Les étudiants allemands, toujours soucieux de ressembler davantage à un Junker ou à un soldat qu'à un artisan, introduisirent toute une mode vestimentaire. Sans entrer dans les détails, il convient de mentionner le *Vollwicks*, tenue d'apparat qui est toujours portée par nombre de sociétés alémaniques (même gymnasiales) et par de rares sociétés romandes. Ce costume se compose du *Cerevis* (petit couvre-chef posé sur le crâne et retenu par un élastique), du *Flaus* (veste à brandebourgs autrefois portée par l'armée polonaise), de gants à crispins, de culottes blanches, de bottes et, évidemment, de la rapière dans son fourreau. Certaines sociétés, notamment Helvétia Lausanne, se contentent du *Halbwicks* composé uniquement du Flaus, des gants à crispins et de simples pantalons noirs. Les membres des comités portent toujours une grande écharpe aux couleurs de leur société.

Il y a encore deux traditions que nous devons aux ordres estudiantins, dont nous avons déjà souligné le rôle qu'ils ont joué dans l'évolution des sociétés d'étudiants: ce sont la devise et le *Zirkel*. Les sociétés adoptèrent toutes une devise qui, en général assez pompeuse, manquait d'originalité. Reymond et

Logoz en relèvent une seule d'amusante: «Bibite et Laborate» (qui est celle d'ailleurs des *Rodensteiner* de Fribourg). On a déjà vu la devise de Belles-Lettres et la modification qu'elle a subie et celle de Valdésia. Zofingue eut dès le début la devise «Patrie, Amitié, Sciences», alors qu'Helvétia eut d'abord la même avant d'en prendre une, en 1850, plus en rapport avec ses idées politiques: «Patrie, Amitié, Progrès». Celle de Stella est «Amitié et Travail». En somme, vraiment rien de très original! A signaler que l'Helvétia et notamment ses sections allemandes, qui se refusaient à être comparées à des Corps allemands, n'adoptèrent pas de *Waffenspruch*, ou cri d'armes, fréquent dans lesdits Corps.

En ce qui concerne le *Zirkel*, cet enchevêtrement des premières lettres de Vivat, Crescat, Floreat qui formait la première lettre du nom de la société et qui créait ainsi, dans cette forme stylisée, en quelque sorte sa signature, son signe, il a été lui aussi inventé par les ordres. D'abord, il fut réalisé par le croisement des premiers termes de la devise avant de parvenir, dans les sociétés d'étudiants, à sa forme définitive, que je viens de décrire (le système est le même pour toutes les sociétés, mais le graphisme peut varier). Quant au point d'exclamation qui accompagne toujours le *Zirkel*, il fut ajouté plus tard et exprime tout simplement l'exclamation que comporte la formule latine Vivat, Crescat, Floreat!

Une autre tradition intéressante à relever est celle du *Bierzipfel*. Offerte par un *Bursch* (membre confirmé), le *Leibbursch*, au *Fuchs* (novice), le *Leibfuchs*, qui l'avait choisi comme «père» ou «parrain», cette sorte de breloque constitue en premier lieu un symbole, comparable au «*Band*», au «*ruban*», du lien entre le nouveau venu et sa société. Il existe également des *Weinzipfel* et des *Sektzipfel*, qui diffèrent par leur taille et qui correspondent à des actes précis pouvant d'ailleurs varier d'une société à l'autre. Mais ce *Bierzipfel*, qui était à l'origine accroché à la chaînette de la montre, avait aussi une utilité pratique, puisqu'on le fixait à la chope et tout risque de confusion entre les verres était ainsi désormais évité!

Comment, Biercomment et Vulgo

En tout temps, les cours royales furent régies par des règles de comportement nombreuses et très strictes. L'étudiant, certes quelque peu imbu de lui-même et de sa supériorité, mais aussi porté à la parodie, reprit ces normes et concocta un ensemble de devoirs et d'obligations fixant les usages et les comportements dans la société, inspirés tout droit du Moyen Age, ainsi qu'une hiérarchie remontant à la même origine. Ce fut la codification de ces usages qui donna ce qu'on appelle le *Comment*, caractéristique majeure d'une société d'étudiants. Le mot *Com-*

ment³ apparut en Allemagne vers 1770, et le premier recueil du genre vers 1790 sous l'influence, évidemment, des ordres et des *Landsmannschaften* (le premier *Comment* allemand fut publié à Erlangen en 1787 et le premier *Comment* imprimé date de 1795 à Halle). Le modèle au XIX^e siècle fut sans conteste le *Comment* de Heidelberg de 1806. Très perfectionné, il faisait une très nette différenciation entre les stades du *cursus honorum* de l'étudiant, ainsi le *Fuchs*, le *Bursch*, etc. Si l'origine du mot *Bursch* est assez simple — à l'époque des *nationes*, il arrivait que des fondations soient créées pour aider les étudiants pauvres et que celles-ci instituent des bourses en leur faveur, ainsi l'étudiant bénéficiaire d'une bourse fut appelé *bursarius*, d'où dérive le mot *Bursch* qui, en ancien allemand, signifiait «étudiant» au sens large — celle du mot *Fuchs* est plus complexe. Certains auteurs (cf. Richter, in *Auf die Mensur*) disent qu'il ne vient pas du mot *Fuchs* (le renard), mais du mot latin *faex* qui signifie la lie, le rebut et s'écrirait alors «Fux», comme le font certaines sociétés suisses, notamment l'Helvétia. Solution amusante, qui correspond bien à ce qu'est le Fux dans une société: le novice encore ignorant qui n'éveille aucun intérêt! L'orthographe «Fuchs» que l'on rencontre souvent aussi pour désigner ce même personnage ne serait qu'un dérapage verbal sans fondement étymologique. Selon une autre école (Fr. Kluge, *Deutsche Studentensprache*, Strasbourg, 1895), le mot «Fuchs» dérive du bas-allemand «Fohs» (= *Tölpel*, balourd, rustre); il semblerait que cette dernière ait raison.

Il est probable que le *Comment* apparaît en Suisse vers 1840 (première mention en 1827 déjà à Zofingue Bâle) et en Suisse romande vers 1855 avec l'apparition généralisée de seconds actes alcoolisés qui suivaient les discussions politiques, scientifiques ou littéraires. A l'Helvétia vaudoise, qui adopta le *Comment* — ainsi que toutes les traditions estudiantines, sauf le duel — dans son entier, contrairement à Zofingue qui manifesta toujours une réticence à l'égard du *Comment*⁴, le Fux fut d'abord une «fonction de service» qui changeait à chaque séance et était destinée à assurer le service des boissons. En 1868 cependant, il devint un rang par lequel devait passer tout nouveau membre. A ce moment apparut la charge de Fux-Mayor (responsable du *Fuxenstall*, c'est-à-dire de l'ensemble des Fuxe), qui fut tenue jusque vers 1875 par le vice-

³ L'historien des traditions zofingiennes Robert Develey relève que le *Comment* (encore un mot venant du français) signifie le code détaillant les règles de la bienséance chez les gens de condition. Le *Comment* estudiantin le plus ancien (il date de 1368) vient d'ailleurs d'Orléans et avait pour titre *Status quem vocant consuetudinem vel costumam*.

⁴ Toutefois, avec l'arrivée d'étudiants allemands en Suisse dès 1830 environ, quelques traditions estudiantines avaient déjà imprégné la vie zofingienne. C'est d'ailleurs dans la section bâloise de Zofingue que parut le premier *Comment* imprimé en Suisse, en 1845. La section zurichoise l'adopta à son tour en 1850, Berne vers 1860 et les sections romandes dès 1870 (1880 pour la section vaudoise). C'est à Lausanne que les Zofingiens gardèrent le plus de retenue face au *Comment*.

président-caissier, avant de devenir une charge autonome. En 1898 apparut le *Burschen-Convent*, qui est une séance spéciale ne réunissant que les membres confirmés. Le premier Comment imprimé de l'Helvétia parut en 1884; il codifiait les us et coutumes observés jusqu'alors.

Les autres sociétés, à part la réfractaire Belles-Lettres, adoptèrent aussi le Comment, de façon plus ou moins stricte, il est vrai. Stella a un Fux-Mayor, mais il n'appartient pas au comité⁵. Et les autres charges? A part le président et le secrétaire qui se retrouvent partout, les autres charges varient d'une société à l'autre: ainsi à l'Helvétia, le vice-président est en même temps caissier, alors que Zofingue distingue bien chaque fonction. Belles-Lettres et Stella auront, elles, à leur début, un censeur chargé d'imposer les sanctions pécuniaires aux membres indéliçats, mais il disparaîtra assez vite, son cahier des charges n'ayant jamais brillé par sa clarté! En Suisse romande, le Comment apparut à peu près en même temps que le Biercomment, d'importation germanique lui aussi. Là également, beaucoup de sociétés s'y opposèrent ou finirent par l'accepter, après l'avoir bien édulcoré! Quant à l'Helvétia, comme pour le Comment, elle le reprit dans sa totalité.

Le *Trinkcomment* ou *Saufcomment* remonte à la nuit des temps. Symbole d'amitié entre les convives et de lien profond entre eux, l'ars bibendi n'a pas attendu l'éclosion des sociétés d'étudiants pour se développer en véritable rituel avec ses gages d'amitié, ses sanctions pour divers manquements et ses jeux bachiques destinés à mettre la bonne humeur parmi les participants. Les Grecs et les Romains déjà font état de libations organisées selon des normes précises. Si le Comment conserve un côté sérieux qui en fait la règle de vie de plusieurs sociétés, le *Trinkcomment* est, lui, résolument parodique et c'est dans cet esprit

⁵ L'institution du comité résulte évidemment en premier lieu de contingences juridiques: il représente la société vis-à-vis des tiers, de même que le règlement de celle-ci l'engage à leur égard, contrairement au Comment. Toujours dans le domaine juridique, une autre question peut se poser: la société d'étudiants a-t-elle la personnalité morale en matière de contraventions de police? Oui, a répondu sans équivoque... le Tribunal fédéral en janvier 1929 (*Journal des Tribunaux*, I^{re} partie, p. 112 à 117). L'affaire mérite d'être brièvement narrée. Deux agents de police de Lausanne avaient infligé une amende à la Société d'étudiants Helvétia qui s'était rendue coupable, un jour de décembre, vers minuit et demi, de tapage nocturne («des chants, des éclats de voix, des coups frappés sur la table, etc.», dit l'arrêt), dérangeant ainsi le sommeil des habitants du quartier. La société, par l'intermédiaire de son président, recourut, arguant qu'une société ne pouvait faire du chahut! Après avoir reconnu le bien-fondé de l'argument, le tribunal admit cependant qu'aucune base légale ne mettait obstacle à ce qu'une personne morale soit condamnée à une amende pour trouble à la paix publique (des raisons pratiques également motivèrent cette solution, vu l'impossibilité de rechercher les fautifs individuellement). Sur le plan juridique encore, il faut se garder de confondre le Comment, qui règle l'organisation interne de la société, et le règlement, ou les statuts, dont est pourvue chaque société conformément au Code civil et qui fixe les rapports entre toute association et les tiers.

que fut rédigé le premier du genre, en 1616, par un certain Blasius Multibibus. D'ailleurs le Saufcomment apparut relativement tard dans les sociétés d'étudiants puisque le premier parut en 1815 à Heidelberg en annexe du Comment général. Influencé par le grand nombre de juristes et de théologiens qui fréquentaient ces sociétés, il prit souvent le nom de *nasses Gesetz* ou de *nasse Bibel!*

Ce Comment d'un style particulier ne s'imposa que lentement dans notre région. Ce n'est que quand la bière remplacera définitivement le vin (en 1874 à l'Helvétia) que le Biercomment⁶ s'installera. Toutefois, plusieurs sociétés, telle Valdésia, restèrent fidèles au noble jus de nos coteaux et d'autres ne réservèrent qu'un accueil mitigé à la « blonde » germanique, telles plusieurs sections zofingiennes qui fustigèrent la Zurichoise, et à travers elle toutes les corporations ayant les mêmes principes, parce qu'elle n'admettait un candidat qu'à la condition qu'il se soumette aux usages « commentistes » en vigueur. Et Charles Gilliard de rappeler avec fierté que le fondateur de la Croix-Bleue, L.-L. Rochat, porta la casquette blanche pendant sa jeunesse!

Une autre tradition d'essence parodique, mais inspirée d'un rite beaucoup plus sérieux, se développa dans les premières sociétés d'étudiants: le baptême. Dans le même esprit que la moyenâgeuse déposition et que le charriage, dont nous reparlerons, ce rite, à l'origine très solennel mais où la bière se substituait à l'eau bénite dans le rôle du liquide purificateur, devait consacrer le changement d'état du jeune étudiant, son accession au statut d'homme nouveau, d'*homo novus*. Dès lors, les dernières traces de son passé préétudiantin disparaissaient! A cette cérémonie vint se greffer le surnom, ou *vulgo*, concrétisant ce changement intervenu dans la vie du jeune homme. Il est probable que l'usage du surnom remonte aux corporations du Moyen Age. Aujourd'hui, quasiment toutes les sociétés suisses pratiquent ce rite, sauf, entre autres, Belles-Lettres, Zofingue Lausanne et les sociétés combattantes. Les premiers baptêmes helvétiques eurent lieu vers 1860 (à Zofingue Bâle en 1843) et répondaient à un cérémonial très proche du religieux. Mais dans beaucoup de sociétés, il dégénéra plus tard en une joute bachique de plus...

⁶ Le *Biercomment* qui, comme son nom l'indique, définit la manière de boire la bière, pénétra en Suisse en même temps que le Comment. En Allemagne et en Suisse allemande, il régnait — et règne toujours — despotiquement sur deux sortes de réunions: la *Kneipe* et la *Kommers*. La première (qui vient du latin *canaba*, la cantine) est l'équivalent de la *tune* romande, manifestation gaie et légère arrosée en général de bière, alors que le second (qui vient du latin *commercium*) est une manifestation académique de caractère sérieux, officiel, où le Biercomment sert essentiellement au maintien de l'ordre. En Suisse romande, les deux genres de réunions ont tendance à se mélanger. L'ancêtre commun à la *Kneipe* et au *Kommers* s'appelle l'*Hospiz* (du latin *hospitium*), c'est-à-dire la réception des amis d'un membre d'un ordre dans sa chambre, car, à l'origine, il était défendu aux étudiants de recevoir dans un local public.

L'escrime

S'il y a un aspect de la vie estudiantine méconnu, et de ce fait, qui provoque — et qui provoque toujours — des réactions diverses, c'est bien l'escrime estudiantine ou Mensur. Peut-être s'étonnera-t-on que cette question soit abordée dans un livre traitant des sociétés lausannoises. Il ne faut pas oublier que, si les grandes sociétés locales ne pratiquèrent jamais la Mensur (cela n'alla pas sans causer de graves problèmes à l'Helvétia comme nous le verrons), quelques-unes cependant, certes de moindre importance, en firent l'une de leurs principales activités: Germania, Alpigenia et Jurassia, dont nous avons déjà eu l'occasion d'examiner l'histoire, firent résonner le cliquetis des rapières sur les bords du Léman!

C'est au combat singulier de l'Antiquité et surtout du Moyen Age qu'il faut se reporter pour découvrir les origines lointaines de la Mensur. L'escrime fut avant tout, dans le domaine civil, le moyen privilégié d'autodéfense. Dans ce Moyen Age où la sécurité des biens et des personnes était loin d'être assurée, chaque citoyen devait être capable de résister par lui-même à toute agression, si bien que se développèrent dès le XV^e siècle, principalement dans les villes, de nombreuses écoles d'escrime où chacun s'aguerrissait au maniement du sabre, puis, par extension, des sociétés d'escrime. Ensuite, les étudiants commencèrent à s'intéresser à ces écoles (l'escrime était déjà couramment pratiquée à l'Université de Heidelberg en 1386). Mais avec le développement des armes à feu, le gros de la population se détourna rapidement de l'épée pour lui préférer le pistolet. L'escrime devint de plus en plus un privilège de caste, exercé par les soldats, les nobles... et les étudiants (d'abord nobles puis également roturiers) qui, comme on déjà vu, s'étaient attribué tous les signes distinctifs propres d'ordinaire à la noblesse. En plus, les étudiants n'hésitèrent pas à porter l'épée, qui fit bientôt partie intégrante de l'équipement de l'étudiant au même titre que le porte-plume! Avec cette évolution apparurent, dès le XVI^e siècle, les duels d'étudiants (le duel remonte lui aussi à des temps fort anciens: tournois moyenâgeux...). Les premières règles qui régirent ces duels viennent d'Italie et de France, ce qui explique la présence de termes français pour désigner certaines règles de la Mensur. Les autorités interdirent les combats, mais la répression fut assez douce.

Au début du XVII^e siècle, en 1620, un changement profond marqua l'histoire de la Mensur. Sous l'impulsion du maître d'armes Kreussler, d'Iéna, de nouvelles règles, venues essentiellement d'Italie, furent introduites: les combattants ne pouvaient sortir d'un cercle délimité par leur Sekundanten (qui ont pour mission de veiller au respect des règles). La Mensur (du latin mensura, elle signifie la mesure de la place de combat) moderne était née mais les adversaires

gardaient encore l'entière liberté de leurs mouvements. Puis jugée trop dangereuse, elle reçut certains aménagements afin d'éliminer le plus possible les risques de mort: l'un des *Paukanten* (= combattant) a désormais perdu s'il sort de l'espace prévu pour le duel. En outre, un équipement protecteur fait progressivement son apparition.

Dans sa forme actuelle (qui remonte à 1870 environ), strictement réglementée (*Pauk- und Ehrengerichtsordnung* = Comment de la *Mensur*), l'escrime à la rapière exige des combattants une position fixe où seul le bras conduisant l'arme est mobile. Le corps est protégé des cuisses jusqu'au menton et des lunettes d'acier grillagées couvrent les yeux. Seule la moitié gauche du visage et le crâne sont offerts aux coups de l'adversaire. Le duel au sabre a ses propres règles et est réservé aux atteintes graves à l'honneur. Les premiers *Pauk*comments apparaissent en Suisse en 1820 à Bâle, en 1849 à Berne et en 1861 à Zurich.

Jusqu'en 1850, la *Mensur* sanctionnait des affaires d'honneur. Si un membre d'une société combattante (= qui pratique l'escrime) est offensé par un membre d'une autre société combattante (une offense verbale suffisait: il existait toute une hiérarchie d'injures dont l'une des plus graves était «*Hundsfoft*», qui figure dans le *Landesvater*), il peut lui demander réparation et ce dernier devra lui donner satisfaction obligatoirement si sa société a adopté le principe de la satisfaction absolue (*unbedingte Satisfaktion*). Mais petit à petit, l'aspect de duel disparaît. D'abord, l'offense initiale ne devient qu'un prétexte pour se battre, sorte de rite préluant à la *Mensur*, puis finit par être abolie, chaque société choisissant ses combattants en fonction de critères déterminés (*Bestimmungsmensur*).

Depuis l'apparition du duel «arrangé» (*Bestimmungsmensur*) qui remonte, en Suisse, à environ 1910 (deuxième moitié du XIX^e siècle à Zurich), il existe deux formes de duel: la «*Contrafrage*» qui règle une affaire d'honneur et la «*Bestimmungsmensur*» qui est arrangée sur une base sportive et sans qu'il y ait eu provocation. Les deux formes reposent cependant sur les mêmes bases éthiques: la nécessité de se contraindre et de se dépasser, la fidélité à un principe et à une conviction librement déterminés et l'acceptation de la pleine responsabilité de ses actes. Dans ce contexte, le phénomène ne saurait être réduit à une simple épreuve de courage physique.

De nos jours, la *Mensur* est encore très répandue en Allemagne de l'Ouest et en Autriche, un peu moins en Suisse alémanique (des étudiants suisses ayant étudié en Allemagne l'ont introduite dans notre pays où la *Mensur* a trouvé une forme typiquement suisse au cours du siècle dernier). Neuf sociétés (*Corporationen*) s'y adonnent encore, qui sont réunies dans le *Schweizerischer Waffening* (*SWR*): les sections alémaniques de l'Helvétia (Bâle, Berne et Zurich) qui forment le cartel *Helvetia*, *Alemannia* de Bâle, *Rhenania* de Berne, *Utonia* de Zurich (= cartel de la *Schweizerische Akademische Turnerschaft*; y participaient aussi *Jurassia* Lausanne et *Rhodania* Genève), *Neu-Zofingia* de Zurich, *Die*

Rodensteiner de Fribourg et le Fechtclub du Studentengesangverein de Zurich. On ne se bat ni entre membres de la même corporation, ni entre les corporations formant un cartel.

Et qu'en était-il à Helvétia et à Zofingue? Zofingue a interdit à ses membres en 1865 la pratique de la Mensur et, de façon conséquente, a supprimé la rapière de ses attributs. La section de Zurich reçut cependant, en 1887, le privilège de maintenir le principe de la satisfaction absolue. Lorsque, en 1903, il fut décidé d'abolir cette exception, la section presque au complet, avec ses anciens, sortit de Zofingue et fonda la Neu-Zofingia Zurich, qui existe toujours en tant que corporation combattante au sein du SWR.

La situation se présente de façon plus compliquée au sein de l'Helvétia. Tandis que l'Helvétia Lausanne et les sections gymnasiales étaient en générale opposées à l'escrime, celle-ci était largement répandue au sein des sections universitaires alémaniques, bien que le duel restât une affaire strictement personnelle (ce qui fut également le cas au sein de l'éphémère section de Neuchâtel qui n'était composée que de Suisses allemands). Seule la section de Bâle a fait sien en tant que corporation le principe d'exiger et de donner satisfaction absolue par les armes, et cela dès sa fondation en 1860. Elle est restée, d'un autre côté, la seule société au sein du SWR à ne pas imposer à ses membres un certain nombre de duels obligatoires et par conséquent à ne pas reconnaître formellement la Bestimmungsmensur. Les tentatives faites essentiellement par Bâle et Zurich pour introduire le principe de la satisfaction absolue au niveau de l'Helvétia Suisse a longtemps échoué du fait de l'opposition de Berne, numériquement très forte et des autres sections, ce qui conduisit à un débat qui se prolongea durant vingt ans et qui est resté, dans l'histoire de l'Helvétia, sous le nom de «dispute de la Mensur». Les conséquences douloureuses en furent la sortie de l'Helvétia Suisse des sections de Bâle (Gold-Helvetia et Alt-Helvetia) et Zurich (Blau-Helvetia) ainsi que la scission de la section de Berne (Neu-Helvetia II et III), comme nous l'avons déjà vu dans la partie historique. Ce n'est qu'à la fin des années nonante, avec la disparition des sections gymnasiales, que les statuts centraux furent adaptés pour préciser que les Helvétiens «de culture romande» ne sont pas tenus de pratiquer l'escrime lorsqu'ils sont inscrits à une section alémanique (toutefois, l'Helvétia vaudoise laissa toujours la liberté à ses membres de passage outre-Sarine de pratiquer la Mensur, ce dont usèrent un certain nombre d'Helvétiens vaudois). A la même occasion, la section de Berne admit le principe de la satisfaction absolue et ainsi se trouva établie la situation actuelle. A la suite de ces événements, les sections de Bâle, Berne et Zurich créèrent un «comment de la Mensur» commun, qui, à l'occasion de la création du SWR en 1928 et de la rédaction de ses premiers statuts, fut repris presque littéralement. Au sein de la section de Genève, fondée en 1876, et qui comptait un nombre important de membres alémaniques, la question de l'escrime conduisit à des crises d'effectif qui jouèrent un rôle certain dans les suspensions

successives de la société, la dernière en 1903 se prolongeant durant près de septante ans.

Avant de clore ce chapitre, il convient de se poser encore une question : comment les autorités considèrent-elles la Mensur, surtout aux XIX^e et XX^e siècles ? En Allemagne c'est un jugement du Reichsgericht de 1883 qui fixa la pratique dans ce domaine jusqu'en 1953 (sauf de 1933 à 1937) : la Mensur était interdite (mais cet anathème resta surtout théorique...). Cependant en 1953, au cours du «Göttinger Mensurprozess», la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a supprimé l'illégalité de la Mensur déterminée (Bestimmungsmensur). Certes elle pouvait provoquer des lésions corporelles dangereuses, dirent les juges, mais les deux combattants en assumaient le risque. Actuellement, le Code pénal allemand précise que les règles sur le duel ne s'appliquent pas à la Mensur. C'est en 1918 que l'Eglise prit expressément position contre la Mensur, lors de la révision du Codex Juris Canonici. En Suisse, la Mensur, considérée comme une coutume étrangère, ne fut jamais très répandue dans l'opinion publique : elle est implicitement soumise aux prescriptions du Code pénal relatives au duel. Il existe quelques arrêts zurichois qui ont longtemps été les seules références en la matière. Ainsi en 1908, un tribunal de district avait jugé la Mensur comme non punissable car ne résultant pas d'une querelle (Streit) entre les combattants. Le Tribunal cantonal renversa ce jugement car, selon lui, l'élément de querelle ne jouait aucun rôle : seule la possibilité de provoquer des blessures graves entraînait en considération. Toutefois les sanctions restèrent surtout symboliques puisque les combattants furent punis à un jour de prison et à une amende (Busse) et les seconds, arbitres et propriétaires du local où s'était déroulée la Mensur, seulement à une amende ! Pourquoi une telle indulgence ? Parce qu'il s'agissait de blessures survenues dans un duel soumis à des règles strictes (verabredeten). Il y eut par la suite encore quelques jugements sur ce sujet.

En 1908, on s'attaqua à un projet de Code pénal suisse qui visait à unifier les différents droits cantonaux. Les travaux avancèrent à un rythme typiquement helvétique ; une seconde commission d'experts, la consultation des Chambres, la votation finale, un référendum, la votation populaire menèrent jusqu'au 1^{er} janvier 1942, où le nouveau Code pénal put enfin entrer en vigueur. A l'article 131, le duel est considéré comme un délit et puni de prison, car il peut conduire à la mort des participants. L'article 2 de ce même article précise cependant que si les combattants se protègent de façon à ce que leur vie ne soit pas en danger, la punition sera les arrêts ou l'amende. Cette formulation s'applique, même si ce n'est pas dit *expressis verbis*, à la «Bestimmungsmensur» qui est donc considérée comme un délit mineur bien que toujours punissable⁷.

⁷ Voici le texte exact de l'article 131 du Code pénal suisse :

1. Le duel entre adversaires armés sera puni de l'emprisonnement pour cinq ans au plus.

Dans la révision actuellement en cours du Code pénal, le Conseil fédéral propose de soumettre l'escrime estudiantine aux prescriptions sur les lésions corporelles avec préméditation (message du 26 juin 1985 aux Chambres fédérales). La Mensur, actuellement poursuivie sur plainte, serait poursuivie d'office. Le SWR ainsi que l'Association suisse pour l'histoire des Sociétés d'étudiants sont intervenus auprès de la commission du Conseil des Etats chargée d'étudier la question dans l'espoir de maintenir au moins le statu quo à défaut d'une solution réellement satisfaisante du type de celle retenue par le droit pénal allemand⁸.

Salamandre et Landesvater

Il convient maintenant de parler de deux traditions méconnues et pratiquées par un nombre relativement restreint de sociétés, mais dont on ne peut ignorer l'importance à la fois historique et symbolique. Ce sont la Salamandre et le Landesvater.

Il existe deux sortes de Salamandre: l'*Ehrensalamander*, sorte de ban battu en l'honneur d'un membre qui s'est distingué ou d'un invité de marque, et la *Trauersalamander* (ou *Totensalamander*), ban battu en l'honneur d'un membre défunt. Assez rare de part et d'autre du Rhin, mais encore vivace à l'Helvétia (et pendant longtemps à Zofingue et à Stella), la «Salamandre des morts» a, dès la fin du XIX^e siècle, pris le pas sur la première forme, pratiquée, de temps à autre encore de nos jours, notamment par la Germania.

Rite parmi les plus impressionnants, il se déroule dans un local éteint, éclairé par les seules flammes sortant de récipients emplis de sel et d'alcool. Tandis que le président prononce quelques paroles latines, les participants

La peine sera l'emprisonnement pour un à cinq ans si, d'après les conditions, le combat devait continuer jusqu'à la mort d'un des adversaires.

2. Si les combattants ont pris des précautions propres à écarter le danger de mort, le juge prononcera les arrêts ou l'amende.
3. Celui qui aura sciemment enfreint les règles du combat et qui, grâce à cette déloyauté, aura tué ou blessé un adversaire sera puni pour meurtre ou lésions corporelles.
4. Les seconds, les témoins, les médecins et les autres auxiliaires ne seront punis pour participation au duel que s'ils ont excité les adversaires à se battre.

⁸ Voir *Helvétia*, Revue mensuelle politique et littéraire de la Société d'étudiants Helvétia, N° 5, 1977, p. 145 à 161, et N° 6, p. 177 à 182; *Studentica Helvetica*, Revue de l'Association suisse pour l'histoire des sociétés d'étudiants, N° 4, 1986, p. 85 à 88.

boivent leur chope puis la frottent sur la table, alors que le président, à son tour, vide la sienne et, ensuite, la brise sur le sol. Alors l'assemblée, dans la Trauersalamander, entonne un chant de circonstance. Voilà pour le déroulement des opérations.

On a beaucoup glosé sur l'origine de cette Salamandre. En voici quelques explications. La salamandre, esprit du feu en sorcellerie, réputée pouvoir éteindre le feu, voire vivre dans les flammes, symbolisait ainsi la survie du défunt à travers les flammes, élément essentiel de la cérémonie. Une autre nous renvoie à l'Inde ancienne: les dieux, afin de produire leur ambroisie, auraient immergé la montagne Mandara et l'auraient fait tourner grâce à un serpent géant (Sala). Ainsi mise en ébullition, elle se serait enflammée et aurait fait jaillir le liquide, symbole du bonheur éternel (d'où l'Ehrensalamander en faveur de quelqu'un). En 1875, un auteur allemand prétendit que la Salamandre était tout simplement la déformation, due à l'alcool absorbé au cours de la soirée (!), de la formule «*Sauft alle mit einander!*», alors qu'une interprétation de 1856 dit que c'est une imitation d'un rite de l'ancienne Germanie. En 1920, un certain Schramm expliquait qu'on faisait du feu et qu'on frottait des verres sur la table pour pulvériser une salamandre qui devait servir de remède aux maux futurs!

En fait, ce rite, présent vers 1835 à Heidelberg, est issu d'un antique jeu-cérémonie en faveur des buveurs d'eau-de-vie, auquel on avait procédé depuis 1834 en l'honneur de l'esprit du feu, ce qui explique certainement le lien avec la Trauersalamander. Ce jeu devint alors un rite éminemment solennel sans aucune connotation bachique. Malheureusement, la transition restera à jamais inconnue. Tout au plus peut-on penser que la bière a succédé à l'eau-de-vie parce que plus populaire. La première Salamandre qui eut lieu en Suisse fut pratiquée par la section bâloise de Zofingue en novembre 1843 (il s'agissait d'une Ehrensalamander).

Plus fréquent est le *Landesvater*, encore pratiqué en Allemagne et à l'Helvétia (et ce dès le début), d'abord au sein des sections, puis lors des fêtes centrales. Zofingue, elle aussi, l'a chanté. En effet, le premier recueil de chants de Zofingue, paru à Zurich en 1845, contenait le texte allemand du Landesvater. La section de Bâle l'exécutera la même année et, quatre ans plus tard, ce fut le tour des sections romandes réunies à Yverdon. De 1850 à 1867, il fut au programme des fêtes centrales de la société, mais, cette année-là, sur proposition de la section vaudoise, qui l'avait pourtant pratiqué régulièrement lors de ses fêtes de printemps dès 1860, il fut aboli. A Bâle, il fut maintenu jusqu'en 1879, date à laquelle une modification des statuts centraux signifia son interdiction même dans les sections: les Zofingiens qui avaient profité de cette modification pour proscrire la Mensur (elle fut à nouveau autorisée quelque temps plus tard) avaient jugé le Landesvater inséparable de celle-ci. Il réapparaîtra cependant dès 1890 à Zurich, puis à Bâle, pour disparaître complètement dans les années 1930.

Rite solennel en deux actes où, dans le premier, on perce les casquettes sur des rapières apportées par deux Fûxe et on promet de se comporter en «braver Bursche», et où, dans le deuxième, les casquettes sont rendues, le Landesvater est surtout un chant patriotique. Seul l'auteur de la mélodie de sa deuxième partie, dit deuxième acte, est connu : Friederich Silcher.

Très ancienne, son histoire se divise en trois périodes. Pendant la première, XVI^e — XVII^e siècle, inspirée de l'époque chevaleresque, le percement du chapeau en levant la coupe symbolisait l'amour éternel du chevalier pour la femme de sa vie. Des couvre-chefs fort précieux furent ainsi déchiquetés. La deuxième période, fin du XVII^e — début du XVIII^e siècle, est davantage estudiantine. Au cours de l'Hospiz (prédécesseur des Kneipen et des Kommerse) avait lieu parfois un Landesvater et le percement du chapeau devenait un signe d'amitié entre les étudiants. Landesvater et boire en amitié sont dès lors synonymes. Ce n'est que dans la troisième période, fin du XVIII^e — milieu du XIX^e, que ce chant, «das Lied der Lieder», comme il y est dit, prit sa signification actuelle. Sous l'influence des ordres estudiantins déjà maintes fois cités, le lien entre le percement, la fraternité et la fidélité au pays apparaît, dans la ligne du renouveau du sentiment nationaliste propre au XIX^e siècle. C'est certainement en 1782 que, remanié par Niemann, il reçut sa forme définitive.

Le Landesvater se chante en allemand. Toutefois il est intéressant de signaler qu'il existe une version française du texte de Niemann parue en 1849 sous la plume du Zofingien genevois Marc Monnier dans les *Chants zofingiens*.

Les traditions typiquement romandes

Chants

S'il y a un domaine dans lequel les sociétés d'étudiants ont exercé une influence déterminante, c'est bien le chant patriotique. C'est la Société de Zofingue qui, fidèle à ses principes nationalistes, publia le premier recueil de chants helvétiques, en 1822 déjà (la fondation de la Société cantonale des chanteurs vaudois, en 1863, est due aux Zofingiens). Un succès extraordinaire suivit sa parution et il fit une entrée triomphale dans les écoles, lausannoises notamment. Ce chansonnier fut d'ailleurs longtemps utilisé par les autres sociétés, qui puisaient dans cette collection particulièrement riche de quoi alimenter les productions chorales qui agrémentaient leurs séances et actes officiels.



34. Couverture du Chansonnier zofingien de 1844, dessinée par L. Durand (Zofingien genevois), frère du poète Henri Durand.

Au XIX^e siècle, le chant, et il convient de le souligner, jouait un rôle social de premier ordre, rôle qu'il n'a certes plus aujourd'hui. Ciment entre les membres de toute association, quelle qu'elle fût d'ailleurs, le chant fut longtemps le moyen d'expression privilégié de leurs sentiments et de leur enthousiasme pour une cause. Et la cause suisse enthousiasmait les cœurs de la jeunesse estudiantine de notre pays.

Dès que l'Helvétia se fut reconstituée au niveau suisse, tout de suite elle se lança dans la confection d'un chansonnier à elle. Cette initiative souleva un grand espoir au sein de la section vaudoise : battre en brèche le monopole absolu du chansonnier zofingien et l'imposer dans la population vaudoise ! Malheureusement, le travail bâclé des Suisses allemands saborda l'entreprise et le recueil publié en 1852 était par trop imparfait pour rivaliser avec son concurrent. L'Helvétia lausannoise sortit son propre chansonnier en 1877. Modeste au début, il s'enrichit au fil des éditions et sa qualité grandit. Les Helvétiens attachaient une grande importance à l'*ars cantandi* puisqu'ils demandèrent un local dans l'Académie pour y apprendre les principales œuvres sous la conduite d'un maître de chant ! Cet exemple prouve bien l'essor du chant populaire dans les mentalités du XIX^e siècle.

En 1865, ce fut au tour de Belles-Lettres de faire paraître, en collaboration avec ses sections sœurs, son propre chansonnier (le premier chansonnier bellettrien fut publié en 1849 à Genève). En effet, la société, qui depuis trois ans volait de ses propres ailes, se devait de rompre les derniers ponts qui subsistaient entre elle et Zofingue.

Si les chants patriotiques furent à la base de l'essor des chansonniers estudiantins, ils furent assez vite rejoints par deux styles de compositions différents : les chants vantant la société et les chants allemands. Dans chaque société se développe une production indigène abondante de chants, parfois fort beaux, parfois fleurant bon un romantisme désuet, glorifiant la société et ses couleurs. De là, chacune choisit son hymne, lien entre les générations, la «Blanche» zofingienne, le «Sapin Vert» bellettrien, le «Aux Helvétiens» helvétien composé en 1882 par Camille Decoppet, le futur conseiller fédéral, ou encore le «Vivat Stella» stellien.

Avec l'arrivée déjà relatée des coutumes germaniques afflua en Suisse une cohorte de chants typiques. On a déjà parlé du plus solennel, le Landesvater. Mais il y en eut beaucoup d'autres et certains, les plus célèbres, finirent par franchir la Sarine : le *Gaudeamus*, l'«Internationale des étudiants» dont les Helvétiens tirèrent une traduction grecque (!), le *O alte Burschenherrlichkeit*, chant paru en 1825 et exprimant toute la nostalgie de la «Belle Epoque», le *Ergo Bibamus*, dont l'auteur n'est autre que Goethe, pour ne citer que ceux-là. Mentionnons encore un quatrième groupe de chants qui furent repris dans les différents chansonniers, d'une part les chants traditionnels de certaines régions de Suisse romande et d'autre part des chants, souvent importés de l'étranger, qui

célébraient tel ou tel mouvement politique et qui furent adoptés par les sociétés «engagées». Tel fut le cas d'un chant curieusement baptisé *Zin, Zin, Rantanplan*, qui était chanté sur les barricades en 1848 à Paris et qui fut repris par les radicaux, puis par les Helvétiens.

Enfin, on ne saurait parler de la propension de l'étudiant à manifester sa gaieté par le chant sans signaler ces œuvres parvenues directement du Moyen Age français, et parfois créées par des plumes illustres, que l'on a l'habitude d'intituler «chansons cochonnes». Si elles ne sont pas typiquement estudiantines, elles furent cependant très en vogue dans ce milieu qui les véhicula à travers les âges, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réunion en des recueils, tel, en Suisse romande, le fameux *Antiphonaire* belletrien.

A noter encore que, à minuit, les principales sociétés suisses chantent ce que l'on appelle «La Messe de Minuit» qui, malgré son nom, n'a absolument rien de religieux. Son origine nous est malheureusement inconnue.

Charriages

Plus que la théâtrale, puisque les Suisses allemands aiment aussi à réaliser des spectacles tels que des concerts ou des productions en dialecte, le charriage constitue par excellence une tradition typiquement romande. Activité assez récente lancée certainement, en premier, par les Belletrien, au début du siècle, suivis des Zofingiens puis, vers 1940, des Helvétiens, elle est le point central de la procédure d'admission du candidat dans les sociétés romandes et est censée déterminer si oui ou non le jeune étudiant est digne d'être admis dans le cénacle, même si un rite d'initiation particulier, se rapprochant parfois de l'adoubement chevaleresque, caractérise l'entrée dans toute société d'étudiants.

Quelle est l'origine de ces charriages? Il est à peu près certain qu'ils sont purement et simplement d'importation française et qu'ils imitent les célèbres bizutages. Le fait d'ailleurs que Belles-Lettres, qui eut toujours le regard fixé vers le pays de Voltaire, ait introduit la première ce système est très symptomatique.

Toutefois, il existait au Moyen Age une tradition qui, même si aucun lien ne peut être établi entre elle et notre charriage, semble être curieusement dirigée par le même principe qui régit nos charriages internes, conversations approfondies destinées à pousser le candidat dans ses derniers retranchements. C'est la *déposition*. Apparue d'abord à Paris puis imitée vers la fin du XIV^e siècle en Allemagne, la déposition consistait en une série d'épreuves que devait subir le nouveau venu à son entrée dans une des fondations dont on a déjà parlé. Les



35. Programme de la Théâtrale de Belles-Lettres (1922) à l'occasion de l'inauguration de la Maison de Belles-Lettres sise à l'avenue d'Ouchy.

épreuves, composées de diverses vexations qui allaient des simples quolibets lancés par les anciens jusqu'à des simulacres de tortures accompagnés de cliquetis d'outils devant faire croire au nouveau que sa fin était proche, étaient destinées à lui faire comprendre qu'en entrant à l'Université il devenait un homme nouveau, qu'il subissait une purification. Mais de nombreux excès obligèrent les autorités à intervenir et la déposition devint, vers 1750, un acte officiel de l'université.

Mais, à nouveau, une série d'abus signifia la fin de cette institution et son remplacement par le *pennalisme* (du latin *penna*, la plume, attribut par excellence de l'étudiant). Le jeune étudiant était, à son arrivée dans la ville, enrôlé de force dans la *Landsmannschaft* de sa région. Dès lors, et pendant une année, il devenait le véritable esclave d'un ancien qui, en échange, lui devait protection.

Comment ne pas distinguer un parallélisme dans le principe, et non dans l'intensité, évidemment, entre la déposition et le charriage d'une part, le *pennalisme* et le statut de *Fux* d'autre part ? Malheureusement, et nous le répétons, rien ne prouve qu'il y ait un lien quelconque entre ces institutions et il est probable que l'apparition du charriage et celle de la hiérarchie estudiantine sont tout simplement inspirées du même souci de purification et de distinction entre membres anciens et novices, sans qu'il y ait eu imitation.

Quant au cérémonial entourant l'admission en elle-même, il est issu en droite ligne des rites en usage dans les corporations d'artisans du Moyen Age et dans les désormais fameux ordres estudiantins.

Théâtrales

Comme le chant, le théâtre jouait, au XIX^e siècle, un rôle social de première importance. Dans un monde où la distraction était rare, phénomène encore amplifié dans les bourgs du canton, le spectacle théâtral prenait une place sociale dans la vie locale qu'il a évidemment perdue aujourd'hui. Dès lors, dès qu'une pièce se montait, un public nombreux y accourait et le succès populaire était garanti. Ainsi, toute société ou association avait pris l'habitude de préparer des spectacles et de les présenter non seulement à Lausanne mais aussi dans toutes les villes du canton. Les sociétés d'étudiants n'échappaient évidemment pas à la règle, surtout une société à but littéraire comme *Belles-Lettres* !

En effet, dès 1815 déjà, *Belles-Lettres* organise, à titre privé, des déclamations partielles d'œuvres classiques dans les locaux de l'Académie qui lui étaient réservés. Mais trente ans plus tard, on y jouait des œuvres complètes devant un parterre d'honoraires, d'invités et de professeurs. Devant le succès surprenant

rencontré par ces représentations, on partit en chasse d'un local plus vaste afin de pouvoir accueillir davantage de spectateurs et, en 1861, le Casino de Derrière-Bourg (exactement entre la promenade Derrière-Bourg et le temple de Saint-François) fut choisi. Ce transfert avait un deuxième but : salle plus grande voulait dire spectateurs plus nombreux, donc rentrées d'argent supplémentaires — c'était du moins à espérer — et bénéfices en augmentation, bénéfices qui, selon le vœu de la section, seraient affectés à l'érection d'un monument en l'honneur du célèbre philosophe vaudois Alexandre Vinet (elle se réalisera en 1900).

Le succès grandissant, les Bellettrien en vinrent à réclamer une salle encore plus grande et n'hésitèrent pas à prendre position en faveur d'un tel projet. Ils obtinrent même le droit d'inaugurer le nouveau Casino-Théâtre en 1870, mais, malheureusement, cette inauguration dut être repoussée en 1871 et, à ce moment, la société, en plein désarroi, dut renoncer à assumer une telle responsabilité et ce fut une troupe de l'opéra de Genève qui fut conviée.

Le programme des soirées théâtrales a beaucoup varié selon les époques avant de trouver sa forme définitive. Jusque dans les années 1890, une affiche riche et variée était proposée au public : petites pièces (ou extraits de pièces), prologues, productions chorales et instrumentales. En 1861 par exemple, au programme : *Les Deux Précepteurs*, de Scribe; trois scènes de *L'École des Vieillards* de Casimir Delavigne; *L'Ami François*, vaudeville. Ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle que le spectacle reçut sa forme définitive avec un prologue (qui a lui aussi son histoire), et, comme plat de résistance, une pièce de théâtre.



36. Carte postale Belles-Lettres (1900). Monument Vinet.



37. Acteurs de la Théâtrale de Belles-Lettres vers 1895.

Le prologue, jusqu'en 1885, n'est qu'un petit poème de salutation. A partir de cette date, et jusqu'en 1898, il fut conçu comme la description d'une scène de la vie d'étudiant. En 1898, il devient une vraie revue raillant les événements du moment, et en 1900 l'alternance de sketches et de chansons fait son apparition. Le prologue moderne est né.

Quant au choix des œuvres théâtrales, jusqu'en 1926, il se limita au répertoire classique. A cette date cependant, à part quelques exceptions, on ne puise que parmi les modernes, et notamment Jules Romains et Jean Cocteau, tous deux amis de Belles-Lettres. La société eut en outre le privilège de créer trois pièces: en 1933, *Les Caves du Vatican* d'André Gide, en 1948, *Les Faux-Nez* de Jean-Paul Sartre, et, en 1956 *Les Copains* de Jules Romains. D'ailleurs, la pièce de Sartre donna son nom à une compagnie théâtrale encore vaillante de nos jours et qui fut fondée par des Bellettriens! A signaler encore que, depuis 1875, Belles-Lettres a pris l'habitude de se produire hors de Lausanne, «en province», d'où le nom de «provinciales» attribué à ces représentations. Si elles avaient lieu d'ordinaire à l'intérieur des frontières du canton, parfois elles débordaient et on eut l'occasion d'apprécier leur spectacle à Fribourg, Berne, Zurich et même à Milan.

Dès la construction du Théâtre municipal de Lausanne, Belles-Lettres s'y installa et ne le quitta qu'en 1962 lorsqu'elle eut son propre théâtre, au Café du Lapin-Vert.

Si Zofingue prit l'habitude de produire des spectacles sur la scène du Casino dès 1853 sous la forme de concerts de bienfaisance d'abord (en 1861, les Zofingiens s'associèrent aux Bellettriens pour présenter deux soirées littéraires et musicales au Casino au profit des victimes du terrible incendie qui ravagea Glaris cette année-là), puis sous la forme de théâtrales, l'Helvétia ne se trouva une vocation théâtrale que bien plus tard puisque sa première soirée théâtrale date probablement de 1871.

Ses théâtrales seront également présentées à Orbe, Payerne et Bex, notamment lors des Fêtes du printemps de la section. Mais en 1899 se produit un tournant. En effet, on renonce à ces fêtes printanières et on les remplace par un bal d'hiver qui sera précédé du spectacle. En outre, cette même année, des Fûxe, lors de la séance de Noël, eurent l'idée de présenter une mini-revue satirique. Cette production, d'abord à usage interne, sera reprise lors de la Théâtrale et dès 1906 le prologue helvétique prend sa forme définitive et deviendra un des éléments capitaux de la soirée. Dès 1910, la Théâtrale deviendra une institution annuelle sauf pendant les années de crise comme 1915. L'Helvétia fréquentera elle aussi, comme ses aînés, le Théâtre municipal, mais devra le quitter en 1956 pour le Théâtre de Beaulieu. Ce n'est que vingt-neuf ans plus tard qu'elle pourra fêter son retour sur les planches du Municipal, avec prologue et petite pièce au programme.



38. Jean Cocteau au milieu de Bellettriens (1950 environ).



39. Programme de la Théâtrale de Zofingue, 1892.

Zofingue, en revanche, ne devra abandonner le Municipal qu'entre 1969 et 1971. A l'instar de Belles-Lettres, cette société montera elle aussi quelques créations: notamment une pièce de Zbinden en 1951 avec l'actrice Nelly Borgeaud, qui était au seuil d'une grande carrière, et, surtout, «Antigone» de Sophocle, adaptée par le grand helléniste, et Vieux-Zofingien, André Bonnard en 1938. Ce spectacle eut un écho considérable puisqu'il sera présenté à dix reprises! Les Zofingiens excellent également dans des pièces et comédies musicales de leur cru (en 1962, ils ont écrit une opérette sur des airs d'Offenbach). Jusqu'en 1970 environ, il existait à Zofingue des théâtrales d'été destinées à préparer les Fûchse à affronter le public du Municipal.

Quant à Stella, ce n'est qu'en 1907, pour son cinquantenaire, qu'elle affronta pour la première fois les planches du Grand-Théâtre, futur Théâtre municipal. Mais, enthousiasmée par l'expérience, elle récidiva en 1911 et ne le quitta plus pendant de longues années à part quelques rares interruptions.

Les sociétés et leurs périodiques

La Revue de Belles-Lettres

Rompons ici avec la systématique que nous avons adoptée depuis le début de ce livre. Il nous paraît en effet opportun de laisser la première place, dans ce domaine particulier des revues estudiantines, non à la première-née mais à celle qui a dépassé largement le cadre somme toute restreint d'une société d'étudiants pour se hisser au niveau de périodique littéraire, messenger de la littérature romande non seulement dans notre pays mais également en France: la *Revue de Belles-Lettres*, qui se gagnera une audience considérable et servira de tremplin à une foule de jeunes écrivains tout en ouvrant aussi ses colonnes à des artistes confirmés.

Parallèlement à ses activités habituelles qui consistaient en des travaux obligatoires, la section vaudoise de Belles-Lettres trouva utile de les prolonger dans la parution d'un journal. Ainsi virent le jour, notamment, en 1840 *Le Gymnasien* et en 1846 *L'Observateur*. La même année, elle s'abonna à la *Revue de Belles-Lettres* publiée sous l'égide de la section genevoise. Trois ans plus tard naissait l'idée d'une revue alimentée par les trois sociétés, idée qui se réalisera à la Fête de Rolle du 29 avril 1864 puisqu'elles décidèrent, en plus de la confection d'un règlement central, de la parution d'un organe commun, placé

sous la direction d'un commandement unique. Cette publication centralisée était la seule solution capable d'assurer une certaine continuité puisque l'expérience démontrait que les revues locales apparues ici et là n'avaient jamais survécu. Ce fut le Comité central, dont la formation incomba en premier aux Lausannois, qui fut chargé de la publication, dont le but, clairement avoué par ses fondateurs, était non seulement de mettre en contact plus intime les sections mais aussi, «concourant au développement de notre littérature, [de] représenter l'esprit romand parmi la jeunesse studieuse de nos cantons. En face de la tendance centralisatrice toujours croissante qui menace d'envahir la Suisse, en face de l'élément germanique s'étendant toujours davantage, aucun moyen d'affirmer notre caractère particulier ne doit être laissé de côté».

Mais en 1867 déjà des problèmes surgirent, les Lausannois critiquant le trop grand nombre de mauvais vers! Deux ans plus tard, la revue sombra sous les coups de boutoir répétés de la section vaudoise. En 1873 cependant, elle renaîtra de ses cendres sous l'impulsion des Genevois et des Neuchâtelois, et 1876 verra Belles-Lettres Lausanne reprendre pleinement sa place dans l'administration de la *Revue*. Dès les années 1920-1925, le périodique bellettrien perdit définitivement son caractère informatif sur la vie des sections et les événements qui s'y passaient pour se consacrer uniquement à la littérature. Il connaîtra alors une période prospère et un André Gide n'hésitera pas à y collaborer. Puis un certain relâchement se fit sentir, mais vers 1950, grâce au président central genevois, elle reprit son essor.

Les Feuilles centrales

La Constitution de 1848 avait consacré la liberté de la presse. Dès lors une quantité incroyable de journaux affluera sur le marché. Très vite, les sociétés d'étudiants, à but patriotique ou politique, suivront le mouvement. En 1850 déjà, les Zofingiens vaudois créeront leur propre organe de presse, *Le Zofingien*. De 1850 à 1853, les Suisses allemands auront également le leur, le *Zofingerblatt*. Mais, toujours selon le sacro-saint principe du non-engagement politique, les problèmes politiques du moment seront soigneusement écartés, quoique les Romands se tinsent peu strictement à ce principe rigide. Ce ne sera qu'après que Zofingue aura digéré complètement les crises de 1855-1857 et qu'elle aura retrouvé sa stabilité que l'idée d'une *Feuille centrale* reviendra au programme des discussions. Le premier numéro paraîtra en 1861. Aujourd'hui, celle-ci est bilingue et est dirigée par la section qui détient le Comité central.

Très vite aussi, le projet de publier un journal titillera les Helvétiens, en particulier vaudois. Devant la pâleur de l'action politique des Zofingiens, il semblait aux Helvétiens qu'une revue, en leur permettant d'affirmer leurs opi-

nions, éviterait, selon le secrétaire de l'époque, «le sort dévolu à Zofingue», c'est-à-dire de tomber dans la passivité politique. Elle servirait en outre d'outil de propagande, ce qui constituait une priorité absolue pour la jeune société. Les premiers essais remontent à 1851 à Lausanne, mais l'Helvétia bernoise, qui écrit déjà dans un journal local, n'y collabore pas. En hiver 1852 sortira, à Lausanne, *L'Helvétien* mais il ne connaîtra que quatre numéros. *L'Helvetia* de Berne aura un peu plus de chance puisqu'il paraîtra à sept reprises. Toutefois, l'idée de rédiger un journal au niveau suisse fait son chemin et en 1864 un nouveau projet est mis sur pied. De 1866 à 1870, une première *Feuille centrale* est publiée mais sera exclusivement bernoise. Après quelques nouvelles tentatives, en 1882, sortira le premier numéro de la *Feuille centrale* telle qu'elle existe aujourd'hui. Bilingue elle aussi, elle accueillera, comme l'organe zofingien, tant des articles de fond que des comptes rendus sur les activités des sections.

L'Helvétia vaudoise eut pendant quelques années, de 1944 à 1952, sa propre revue, *Perspectives*, destinée à faire entendre au public la voix de la société, la *Feuille centrale* demeurant son organe interne. Elle connut un certain succès, des non-Helvétiques y participant régulièrement. Malheureusement, le manque chronique d'argent obligera ses promoteurs à stopper l'aventure.

Dans ce domaine aussi, la Stella suivit le mouvement avec un temps de retard, puisque le premier numéro de *Revue stellienne* sortit de presse en 1907 seulement et le suivant, l'année suivante. Cependant, grâce à une équipe dynamique, dès 1911, elle connaîtra une parution régulière, servant à concrétiser le but littéraire et culturel de la société et à établir un lien entre jeunes et vieux ainsi qu'entre les sections.

A signaler encore que, non contentes de donner la parole à de jeunes artistes en herbe dans leurs colonnes, les sociétés d'étudiants voulurent également leur apporter un soutien matériel. Ainsi, le Prix de Belles-Lettres, accordé depuis 1978 tous les trois ans (Monique Laederach en fut la première lauréate) et, surtout, le Prix Rambert décerné par la Société de Zofingue. Ce prix couronne tous les trois ans une œuvre d'un écrivain romand et fut longtemps la seule récompense littéraire réservée à des auteurs de chez nous. Ce fut peu après la mort du poète survenue le 23 novembre 1886 que la section vaudoise de Zofingue créa, au début de 1887, un «Comité d'initiative pour honorer le mémoire d'Eugène Rambert» dans le but de réunir des fonds sans toutefois préciser leur affectation (on songea un moment à un monument). Il fallut attendre onze ans et l'année 1898 pour voir aboutir l'entreprise. On créa alors un prix de 1000 francs: «Le prix sera alloué à l'ouvrage qui, écrit par un Suisse et en français pendant les trois années précédant la collation du prix, aura été jugé le plus méritant par le jury, quelle que soit la matière traitée, pourvu que le travail offre une valeur littéraire.» Toutefois, les premiers jurys, encore imprégnés des principes politiques et patriotiques de 1819, récompensèrent plutôt le message patriotique et moral des œuvres que leurs qualités esthétiques et artistiques.

C'est selon ce critère que fut choisi, en 1903, le premier lauréat, Henri Warnery, pour *Le Peuple vaudois*. Mais une évolution se fera sentir dès 1915, quand les jeunes Zofingiens obtiendront le droit de devenir membres du jury (le président des Actifs plus deux actifs, à côté de quatre Vieux-Zofingiens dont deux permanents), pour se terminer en 1920. Dès ce moment, l'aspect purement littéraire primera dans les raisons du choix. En général, le Prix Rambert saura couronner les auteurs les plus remarquables de notre région (Ramuz en 1912 et en 1923, Budry en 1929, Cingria en 1935, de Rougemont en 1938, Chappaz en 1953, pour ne citer qu'eux), même s'il oubliera des écrivains tels que Landry, Zermatten, de Pourtalès, Cendrars ou encore de Reynold. Le hasard des publications, le goût des membres du jury ou de l'époque ont pu jouer leur rôle dans ces omissions.

L'art de la carte postale

Les premières cartes postales apparurent en 1869 en Autriche. Très vite, les sociétés s'en inspirèrent pour représenter des scènes de la vie estudiantine, un peu romantisées, ou pour diffuser des caricatures, ou encore pour évoquer des événements particuliers : fêtes de fondation, etc. En Suisse, en tout cas à Lausanne, les premières cartes servirent à annoncer une séance ou un bal. En général, elles n'étaient ornées que des armoiries de la société. Avec le changement de siècle, des motifs variés illustrèrent les cartes d'étudiants, notamment les couvertures des programmes de théâtrales, qui furent souvent reprises en cartes.



40. Programme de la Théâtre d'Helvétia, 1924.



41. Carte postale Lémania (vers 1904).

Les maisons d'étudiants

Les locaux de fortune

Dès leur fondation, les Bellettriens reçurent l'autorisation de tenir leurs séances dans le bâtiment même de l'Académie, à la Cité, dans la salle dite de musique, sise à l'angle nord de la cour de l'Académie, sous la salle de lecture de l'ancienne Bibliothèque cantonale, «cette salle blanchie à la chaux, avec ses deux fenêtres aux murailles épaisses, sa tribune où siégeait notre président; en dessous, c'était le pupitre où écrivait le secrétaire; à gauche: la grande porte en bois de chêne, qui s'ouvrait sans cesse, le mercredi soir, pour laisser entrer ces beaux bellettriens avec leur «pilus» (jadis, petit bonnet aux couleurs de la société dont on était membre), leurs blagues à tabac se balançant à leur boutonnière, et ayant à la bouche des brûlots de toutes formes ou de grandes pipes en porcelaine blanche aux proportions fantastiques», se souvient avec émotion Alfred Cérésolle. Mais ces «grandes pipes» causaient de fortes concentrations de fumée qui faillirent plus d'une fois provoquer des incendies, malgré les interdictions répétées du bedeau du collège craignant pour la bibliothèque.

Les Bellettriens jouèrent dans cette salle également leurs premières théâtrales. Mais, en 1861, vu l'étroitesse des locaux, ils déménagèrent. Leurs séances se tinrent désormais à l'Hôtel de France, puis, de 1868 à 1883, au Café Bel-Air, et de 1883 à 1917 au Café de la Banque, rue de Bourg 51, alors que les Zofingiens n'étaient pas loin puisque 1891 les voit au Café du Nord, à la rue Saint-Pierre. Ces deux estaminets virent d'ailleurs défiler quasiment toutes les sociétés d'étudiants lausannoises, qui y avaient ou leur salle de séance ou leur Stamm, de même que le Café de l'Université, place de la Palud, qui abrita surtout Stella, la Germania, la Lémania et, vers 1890, l'Helvétia, et le Guillaume-Tell, rue de la Barre, où se succédèrent, entre 1880 et 1925 environ, Zofingiens, Helvétiens et Bellettriens. Les Germaniens et les Jurassiens, quant à eux, hantèrent essentiellement le Café de la Banque déjà nommé. A signaler que la Stella réussit à changer trente fois de local entre 1857 et 1929! Parmi les restaurants qui existent encore de nos jours et où élurent souvent domicile certaines sociétés, citons le

Raisin, qui accueillit pendant plusieurs années et jusqu'en 1863 les Helvétiens (qui fréquentaient aussi, depuis 1848 déjà, la pinte Morand, réputée pour être le repaire des radicaux!), puis les Stelliens. Quant à la Valdésia, son premier local fixe était situé à la ruelle Saint-François mais, dès 1946, elle se mit aussi à errer pendant plusieurs années avant de s'installer, dès 1976, au 19 de la rue de Bourg, où elle réside toujours (mais son Stamm est à la Pomme-de-Pin). Aujourd'hui, les autres sociétés tiennent leurs assises dans leurs maisons respectives, maisons dont on va parler dans la suite de ce chapitre. Toutefois le XX^e siècle fut marqué par le Central-Bellevue, grande brasserie sur la place Saint-François, qui a laissé la place à un grand magasin depuis 1970 environ et qui fut longtemps le grand rendez-vous des sociétés lausannoises.

Mais pourquoi nos sociétés connurent-elles de si fréquents et si brusques déménagements? Certainement les chahuts et, corollaire inévitable, les interventions nombreuses de la maréchaussée que les étudiants causaient aboutissaient bientôt à provoquer la lassitude du tenancier de l'établissement qu'ils occupaient. En outre, les ardoises souvent impayées qu'ils laissaient ne devaient pas inciter les patrons à beaucoup de clémence envers eux...¹

La Blanche Maison

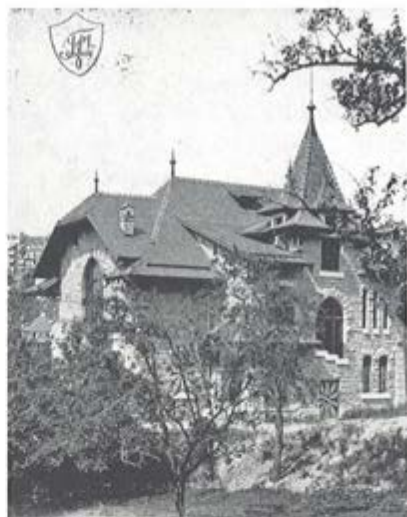
Dès la fin du XIX^e siècle, tant en Allemagne qu'en Suisse, les sociétés d'étudiants sont bien installées dans leurs universités respectives. Elles acquièrent de plus en plus d'importance et le nombre de leurs membres ne cesse de croître. En outre, leur réservoir d'Anciens est désormais capable de fournir un soutien financier appréciable. Enfin, le besoin de se retrouver chez soi, de pouvoir s'y organiser selon ses vœux, de pouvoir matérialiser sa puissance toute neuve contribua à mettre en route ce grand mouvement de construction de maisons d'étudiants dont certaines, en Allemagne surtout, pourront même loger des membres.

A Lausanne, la Société de Zofingue sera la première à édifier sa propre demeure. Elle acquerra un immeuble sis aux escaliers de la Caroline, en mai 1893, sur l'initiative du président central, qui était alors Zofingien vaudois, au prix de 40 000 francs (versés au moyen d'une hypothèque, d'une contribution de

¹ Un avocat helvétique qui défendait un restaurateur, vers 1860, demanda à être payé d'une manière assez particulière: ses honoraires serviraient à effacer les dettes que la section avait contractées chez celui-ci!



42. La « Blanche » de l'avenue Caroline.



43. La « Blanche ».

la section et d'un emprunt). Au rez-de-chaussée il y avait un local pouvant accueillir deux cents personnes; le premier étage était loué à un jardin d'enfants. Une annexe contenait le logement du concierge. Mais au début du XX^e siècle, la société vendit la première «Blanche» à l'Etat pour 54 000 francs; elle sera démolie pour permettre la construction du pont Bessières (en 1896, suite à un glissement de terrain causé par la construction d'un bâtiment proche qui provoqua des fissures dans la maçonnerie, les Zofingiens avaient dû émigrer pour cinq ans à l'Hôtel de l'Ours avant de pouvoir réintégrer leur local en 1902, après quelques réparations). Les Zofingiens achetèrent alors, au printemps 1904, un terrain au lieu dit «La Chaumière», à l'avenue Tivoli, à un commerçant neuchâtelois du nom de Schwob. La nouvelle «Blanche», dessinée par l'architecte Guisan, sera construite en 1905 et inaugurée déjà à Noël de la même année. Le mode de financement était assez particulier, puisque les 55 000 francs nécessaires furent obtenus par le biais d'hypothèques fractionnées en parts de 100 francs qui furent mises en souscription auprès des Zofingiens eux-mêmes.

Depuis lors, les Zofingiens ne quittèrent plus cette bâtisse, aujourd'hui entourée d'immeubles modernes.

La Maison helvétique

L'histoire de la Maison helvétique se distingue singulièrement de celle des autres maisons d'étudiants. En effet, elle dépasse largement le cadre de celle des sociétés d'étudiants pour toucher à l'histoire de notre canton grâce à la célèbre imprimerie qu'elle hébergea dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Aussi, penchons-nous un peu sur son passé!

C'est en 1795 que la future Maison helvétique vit le jour. Un certain Jean-Marc Duvoisin, tisserand de son état, avait acquis à la rue des Escaliers-du-Marché, contre le mur de la terrasse de la cathédrale, un terrain où il fit ériger trois bâtiments: l'actuelle Maison H (nous lui laisserons ce nom par souci de simplification), une annexe (à l'endroit réservé actuellement aux boulistes), qui devint son atelier, et une autre bâtisse qu'il ne tardera d'ailleurs pas à céder. En 1830, sa veuve vendra à son tour la Maison H à Louis Marindin qui, onze ans plus tard, la cédera à ses trois beaux-fils, tous Bellettriens, Louis Gauthey (premier président de l'Ecole normale qui fut du reste, à ses débuts, installée dans la Maison H; il devra fuir la Révolution de 1845), Jean-Samuel Mennet et Charles Mayor, médecin et chirurgien réputé.



44. *La Maison helvétique (où se trouve également le Café du Vieux-Lausanne) avant le percement de la rue Pierre-Viret (vers 1906).*

Quant à l'annexe, elle connut jusqu'en 1870 un destin tout à fait séparé de celui de la Maison H. En effet, elle fut vendue en 1844 à l'imprimeur Marc Ducloux. Son commerce deviendra vite célèbre. Les plus grands écrivains vaudois du moment, les Alexandre Vinet, Juste Olivier, Charles Monnard, Charles Secrétan y verront leurs œuvres imprimées. Ducloux, qui devra fuir lui aussi le canton en 1845, laissera le souvenir de l'un des plus grands artisans de l'essor culturel et intellectuel que connut le canton de Vaud à cette époque. L'imprimerie fut reprise par un capucin italien né à Livourne, Stanislas Bonamici (il habita un certain temps la Maison H), personnage pittoresque s'il en fut, qui s'était enflammé pour le Risorgimento et qui dut, à cause de ses opinions politiques, fuir son pays pour Lausanne. Sous le nom de «Société éditrice de l'Union», elle devint l'imprimerie attirée de Mazzini et Arduini... lequel n'était pas encore membre honoraire de l'Helvétia vaudoise! Malheureusement pour lui, le *Statuto* proclamé dans le Royaume de Sardaigne lui enleva sa clientèle et son affaire périclita avant de tomber en faillite. Un de ses employés, Siméon Genton, d'abord en association (avec, notamment, le fils d'Alexandre Vinet, Auguste, qui mourut assez jeune), puis tout seul, reprit la direction de l'entreprise. En 1870, il acquerra la Maison H et les deux bâtiments seront enfin réunis dans les mêmes mains.

Genton mort en 1877, sa veuve poursuivra son activité et s'associera plus tard avec son beau-fils, Charles Viret, député au Grand Conseil, qui fera de cette imprimerie l'une des plus importantes de Lausanne.

Mais la fin du siècle arrive et avec elle le cortège des grands projets de construction mis au point par la Commune de Lausanne. L'un d'entre eux toucha particulièrement la Maison H: le percement de la rue Pierre Viret (réalisé en 1910). La Municipalité s'engagea dans une grande campagne d'achat et d'expropriation des immeubles — dont une grande partie appartenait à Mme Clara Viret-Genton — qui se trouvaient sur le tracé de la future route. La future Maison H était désormais propriété de la Commune. A cette date s'y installa, à titre provisoire (!), le Café Dupuis, le bâtiment qu'il occupait ayant dû être détruit pour la construction de la nouvelle artère.

Et c'est alors que, le 24 avril 1916, le futur préfet Arthur Prod'hom proposa à l'assemblée des Anciens Helvétiques la création d'un fonds destiné à la construction d'une Maison helvétique. La commission chargée de trouver le terrain porta son dévolu sur l'ancienne Maison Marindin. Elle entama des négociations avec la Commune et la promesse de vente fut signée quelques mois plus tard.

Mais certains conseillers communaux manifestèrent soudain une opposition farouche, et l'un des membres de la commission ad hoc alla jusqu'à affirmer que, comme la Société de Belles-Lettres aménageait déjà un cercle au nord du pont Bessières (exactement à la place Centrale, dans l'ancien restaurant du Coq-d'Or), une deuxième société d'étudiants dans ce quartier populeux risque-



45. Maison helvétique: caricatures d'Anciens-Helvétiques ornant les escaliers menant à la salle H!

rait de causer des chahuts excessifs!... Un autre se mit, lui, à craindre qu'il y eût «quelque chose par-dessous» dans cette affaire! La discussion finale eut lieu le 27 mars 1917. A nouveau, partisans de la vente, aux yeux desquels le prix de 15 000 francs était normal et une reconstruction, avantageuse pour l'esthétique du quartier, et opposants s'affrontèrent. Mais, en définitive, après de longs palabres, le Conseil communal ratifia la promesse de vente. L'année suivante, la «Société coopérative de la Maison helvétique» était inscrite au Registre du commerce et les Anciens reçurent les plans, dessinés par l'architecte Bonjour, de la spacieuse demeure, ressemblant d'ailleurs étrangement à la Blanche, qui devait remplacer la maison biscornue de la fin du XVIII^e siècle!

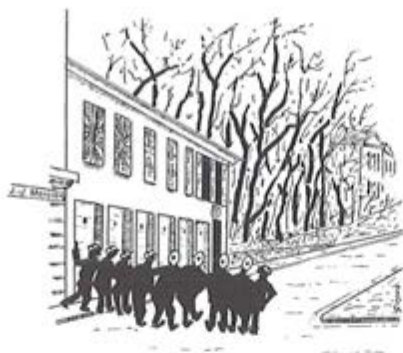
Malheureusement, les circonstances économiques avaient évolué depuis la fin de la guerre et le beau rêve d'une nouvelle maison helvétique s'estompait progressivement. Les Helvétiques furent donc condamnés à renégocier son acquisition. La Municipalité, estimant que l'aspect du quartier gagnerait au maintien de la maison dans son état actuel (alors qu'à peine dix ans plus tôt sa destruction était jugée souhaitable voire indispensable à l'embellissement du quartier...), accepta de renoncer à la démolition, moyennant certaines servitudes. Le nouveau plan financier était le suivant: 45 000 francs pour l'achat, plus 40 000 francs pour la restauration et les aménagements, soit 85 000 francs. Le loyer du café et la vente de parts sociales (fixées à 250 francs chacune: leur prix n'a pas changé depuis!) assurèrent le financement de l'opération.

Le 1^{er} octobre 1925, une circulaire put annoncer aux Helvétiques la ratification de la vente, et un mois et demi plus tard avait lieu l'inauguration officielle. A signaler cependant que les Helvétiques avaient emménagé dans leur nouveau local en 1921 déjà (quittant ainsi la Villa Perce-Neige sise au chemin de Boston), mais à titre de locataires seulement. Dès 1955, la Maison H est classée monument historique.

L'Helvétia possède également, sous la forme juridique d'une société anonyme, un immeuble locatif à l'avenue de France, le «Foyer helvétique».

La Maison stelliene

Ce fut à l'occasion du cinquantième anniversaire de la société, en 1907, qu'on émit pour la première fois l'idée de bâtir une Maison de Stella. En effet, à cette date, le changement continu de local lassait de plus en plus les membres de la société. Seule une maison propre à Stella pourrait remédier à ce lancinant problème. Un fonds pour sa construction fut institué à la suite d'une collecte qui



46. *La Maison stelliennne.*

avait rapporté 387 francs! Il faudra néanmoins attendre vingt-deux ans pour voir la réalisation de cette œuvre. En 1920 cependant, des recherches préliminaires avaient été effectuées: on avait pensé un temps à bâtir une baraque provisoire sur un terrain loué, puis on avait envisagé une construction démontable, mais on buta sur la question financière et on y renonça, surtout qu'un nouveau local de fortune avait été déniché à la placette de la Madeleine. C'est le 12 mai 1928 que la «Société coopérative de la Maison de Stella» sera constituée, lors d'une sortie de printemps des Vieux-Stelliens à Cully. Mais tout n'avait pas été simple pour en arriver à ce jour tant espéré. Il avait fallu trouver un terrain qui devait remplir trois conditions pas forcément compatibles: un prix modique et une situation à la fois pas trop proche des habitations — car «il fallait compter avec les goûts tapageurs d'étudiants en goguette» — et pas trop éloignée du centre de la ville afin que les Vieux-Stelliens puissent s'y rendre avec une certaine facilité. Divers terrains furent retenus, mais tous durent être écartés jusqu'à ce qu'une parcelle idéale, située sur le coteau séparant la vallée du Flon de l'esplanade de Montbenon, fut repérée. Ce terrain était propriété de la Ville de Lausanne, à la suite d'une entente avec la Compagnie du Lausanne-Ouchy datant de 1912. Mais une interdiction de bâtir pesait sur l'emplacement de la future Maison S. Ce fut au Conseil communal que revint le droit de la lever ou non. La commission ad hoc — composée d'un Zofingien, d'un Helvétien, d'un Valdésien et d'un Bellettrien, sans Stellienn! — fut dure à convaincre. Ses membres n'admettaient notamment pas qu'une société d'étudiants, sans but lucratif, ait prévu, comme les promoteurs en avaient émis le vœu, de louer des garages au rez-de-chaussée de leur immeuble. A cela il fut rétorqué que ces locations permettraient de baisser le loyer à la charge de la section des jeunes. En 1928, cependant, tous les obstacles, y compris celui subsistant entre la société et leur voisin, Kodak, furent enfin surmontés et on put procéder à la construction. Quatre sources financières fournirent les 53 000 francs nécessaires à l'édification de la Maison S: des dons, un prélèvement sur le bénéfice des soirées théâtrales, la souscription de parts (dont le prix fut fixé à 100 francs chacune) et enfin un

emprunt au Crédit Foncier. L'achat du terrain de la rue Jean-Jacques-Mercier qui accueillit la Maison, conçu par l'architecte Isoz, s'était élevé à 5000 francs et le coût de la construction, à 40 000 francs.

Le 25 mai 1929, on put fêter l'inauguration officielle. Les statuts de la coopérative définirent ainsi son but: «La Maison de Stella a pour but la construction et la gérance d'une maison qui servira de foyer à la Société des Vieux-Stelliens de Lausanne et à la section vaudoise de Stella.» Toutefois, en 1971, les jeunes Stelliens se désintéressèrent de leur demeure, qui fut louée à un particulier et deviendra le «Théâtre des Trois-Coups». En 1987, après de longs travaux consécutifs à un incendie qui ravagea l'intérieur du bâtiment, la Maison de Stella a enfin pu retrouver son affectation originelle.

A noter qu'en 1972, les Stelliens suisses ont sauvé de la démolition une ancienne construction au centre du bourg de Saillon, en Valais, pour en faire un centre culturel patronné par une fondation réunissant la commune de Saillon et la Société coopérative d'étudiants. Grâce à des dons et aux crédits LIM, les travaux sont aujourd'hui terminés et la fondation pourra mettre en route son programme des manifestations culturelles prévues.

La Maison de Belles-Lettres et le Revenandray

La Maison de Belles-Lettres

Comme Zofingue et Helvétia, c'est aux alentours de l'année 1900 que Belles-Lettres ressentit elle aussi le besoin de posséder sa propre maison. Dès ce moment, le comité se mit en quête des fonds nécessaires. En 1903 se créa une société immobilière qui, peu de temps après, acquerra un terrain, propriété d'un certain Jean Chavannes, sis au 23 de la rue Cité-Derrière (aujourd'hui N° 6). Mais on en resta provisoirement là. Onze ans plus tard, la société renonça à ce terrain et porta son dévolu sur un autre, situé à l'entrée du pont Bessières (celui-là même dont on a déjà parlé lors de la description des événements qui ont entouré l'acquisition de la Maison helvétique), mais la guerre éclata et elle abandonna le projet. En 1921, elle acheta le Cercle anglais, à l'avenue d'Ouchy. Mais, trop éloigné du centre et trop perméable au froid, elle le revendit six ans plus tard. En 1922 déjà, deux membres du comité de la société immobilière avaient proposé l'achat, à la Cité-Derrière, N° 13, d'un immeuble comprenant un estaminet, la *Pomme-de-Pin*. Vu les déboires éprouvés avec le Cercle anglais, l'affaire se réalisa très vite: en 1928, l'immeuble était acheté et, l'année suivante,

officiellement inauguré. Dès lors, la société immobilière, sa mission étant accomplie, élargit le champ de ses activités pour se transformer en une société auxiliaire de Belles-Lettres. Son but : « Collaborer à la réalisation des buts que se sont assignés la Société de Belles-Lettres (développement du goût littéraire et de l'esprit romand) et la Société des Anciens Bellettriens vaudois (culte des amitiés et des traditions bellettriennes) », nous dit Georges Gross dans sa chronique du Livre d'Or de 1956. Ainsi, la société auxiliaire alloua de nombreux subsides aux Actifs, de même que des bourses d'études à de jeunes Bellettriens.

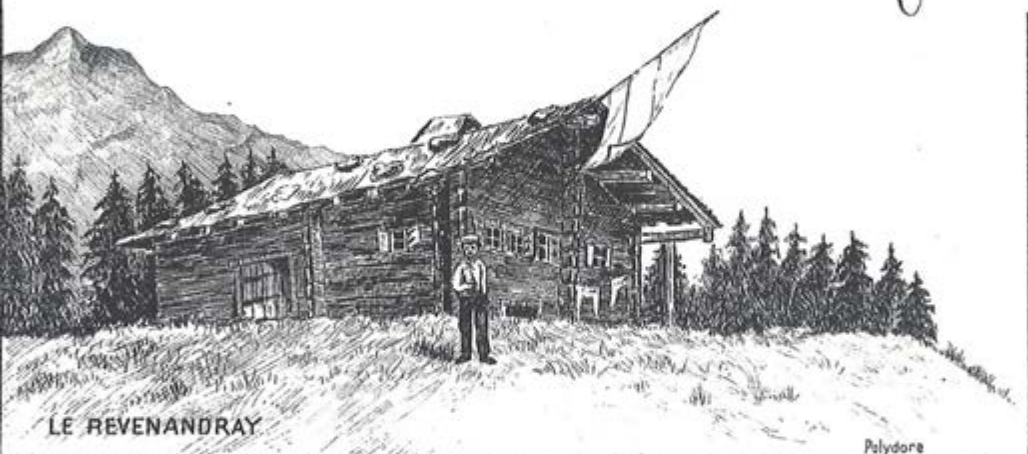
Mais, tout à coup, en 1944, les jeunes s'étant détachés de leur nouvel antre, la société revendit le bâtiment au restaurateur et loua pour Belles-Lettres un local à la rue des Deux-Marchés, où se trouvait alors le café du *Lapin-Vert*. Cette situation dura jusqu'en 1957, où la société auxiliaire acheta le N° 7 Cité-Derrière, puis, en 1960, le N° 9 de la même rue. C'est le 9 juin que le restaurant du *Lapin-Vert* et le théâtre du même nom, installés dans les bâtiments susmentionnés, furent inaugurés.

Le Revenandray

« Vers la fin du siècle dernier, quelques Bellettriens de Lausanne, épris de solitude alpestre, se mirent en quête d'un site favorable dans la vallée des Ormonts. Ils logèrent d'abord au chalet d'Arpille, puis à deux reprises au chalet du Pillon. L'année suivante ils découvrirent une nouvelle retraite, le chalet du Revenandray, au pied de la Palette-d'Isenau, sur une épaule du pâturage émergeant des forêts et d'où la vue embrasse toute la contrée, du sommet des Diablerets aux lointaines Tours-d'Aï. » Voilà comment Charles Rathgeb raconte les premiers pas des Bellettriens dans cette région qui deviendra un haut lieu de rencontre pour Bellettriens jeunes et vieux, sans que jamais se démente leur attachement pour ce site. C'était en 1898, et le « pacte d'amitié » qui fut alors conclu entre les Ormonts et la société ne se brisera jamais. Aujourd'hui, il vit toujours dans toute sa vigueur.

Le pâturage du Revenandray est inscrit au plan cadastral bernois de 1771. Mais le nom de « Revenandray » n'apparaît pour la première fois, désignant un sentier, que dans un acte de 1798. Loué par les Bellettriens, le chalet connaîtra des heures brillantes puisque André Gide et Igor Strawinsky, en 1917, lui rendirent visite. Mais, le dimanche 11 août 1935, le premier chalet du Revenandray avait vécu : un incendie, dont les causes ne furent jamais élucidées, avait pendant la nuit complètement ravagé l'antique bâtisse. Résolue à ne point faire

B!



47. Le chalet du Revenandray avant l'incendie de 1935.

disparaître la tradition du Revenandray, une petite équipe de Bellettriens s'attacha à dénicher un terrain apte à accueillir un nouveau chalet. En juillet 1937 déjà, on put inaugurer le nouveau chalet, décoré par Edouard-Marcel Sandoz, bien plus confortable que son prédécesseur. Et c'est dans cette demeure que continuent à se rencontrer les Bellettriens de tous âges.

CONCLUSION

Dans les pages qui précèdent, nous avons pu découvrir l'histoire de ces corporations d'un style particulier que l'on appelle « sociétés d'étudiants ». Nous avons suivi pas à pas leur évolution et les origines de leurs nombreuses traditions. Nous avons vécu avec elles, l'espace d'un livre, les tourmentes qu'elles ont dû traverser et les incidents de parcours qui ont jalonné leur existence. Mais nous nous sommes arrêtés aux confins du XIX^e siècle. Pourquoi? Indiscutablement, le changement de siècle marque également un tournant dans l'histoire des sociétés. Dès les années 1890-1900, elles cessent d'être des foyers d'activisme politique. C'est compréhensible: les partis auxquels elles s'identifiaient plus ou moins sont devenus des partis conservateurs. La Constitution de 1848 avait vu l'aboutissement des idéaux zofingiens, celle de 1874 avait couronné les efforts helvétiques. Les années qui suivirent, quant à elles, avaient signifié le retour au premier plan des catholiques après la période de doute consécutive à 1848, pendant laquelle ils avaient erré à la recherche de leur identité. Dès lors, la lutte politique à outrance n'avait plus de sens. Les buts assignés étaient désormais atteints: la Suisse était un pays moderne. D'ailleurs, les prémisses de cette situation étaient déjà apparues vers le milieu du XIX^e siècle quand les Zofingiens commencèrent à se détacher de la chose publique ou à rejoindre le camp des conservateurs protestants.

Ainsi, dès 1900, les sociétés prennent leur rythme de croisière. Elles connaîtront une grande prospérité et acquerront le rôle que, malgré la cassure de 1968, elles continuent à jouer aujourd'hui. Les liens avec la politique active une fois rompus, elles resteront sans conteste ces « centres de formation pour les futures élites du pays » que je mentionnais déjà dans l'introduction. Il serait inutile de vouloir faire le panégyrique de tous les hommes politiques qui ont fait leurs premières armes au milieu de leurs « Frères de couleurs », mais comment ne pas se pencher un instant sur ce cortège impressionnant de personnalités helvétiques qui ont une fois dans leur vie ceint leur poitrine d'un ruban coloré. Parmi nos sept premiers conseillers fédéraux déjà, Ochsenbein et Furrer étaient zofingiens, Druey et Franscini, membres honoraires de l'Helvétia, Munzinger, bien qu'il n'appartint lui-même jamais à une société, était très attaché à l'Helvétia et

eut un fils qui sera Helvétien à Soleure. Et après eux, ce sera une longue liste de «portant couleurs» qui siègeront au Conseil fédéral. Le cas du canton de Vaud est sur ce point remarquable: le successeur de Druey, Constant Fornerod fut Bellettrien, puis Zofingien, de même que Victor Ruffy et Paul Céréssole. Louis Ruchonnet passa par Belles-Lettres avant de marquer de son empreinte l'histoire de l'Helvétia. Ses successeurs, Eugène Ruffy, Marc Ruchet, Camille Decoppet et Ernest Chuard furent tous Helvétiques! Puis on trouva Marcel Pilet-Golaz, Bellettrien, Rodolphe Rubattel, encore Helvétien, et enfin Georges-André Chevallaz, Bellettrien. Ainsi, jusqu'en 1984, à l'exception du vigneron Paul Chaudet (mais membre d'honneur de Stella!), tous les conseillers fédéraux vaudois firent leur apprentissage politique dans l'une des principales sociétés lausannoises. L'exemple bernois est lui aussi frappant: le successeur d'Ochsenbein fut l'Helvétien Stämpfli, dont on a déjà parlé, qui sera remplacé par Karl Schenk, Helvétien, qui, après trente-deux ans d'activité (record absolu de longévité au gouvernement), cédera sa place à un autre Helvétien, Edouard Müller. Il y eut encore d'autres Helvétiques et Zofingiens et de Bâle, de Zurich, de Lucerne et du Tessin. Quant à la SES, elle ne demeura pas en reste: Zemp (le premier démocrate-chrétien à accéder au Conseil fédéral), Motta ou encore von Moos, pour ne citer qu'eux, en sortent. Les statistiques concernant les hauts fonctionnaires de l'Administration fédérale sont également très intéressantes (in R. E. Germann, *Système politique et administratif suisse*). Elles révèlent en effet qu'en 1969, 9% sont Helvétiques ou Zofingiens (contre 11% en 1938), 6% sont membres de la SES (contre 3% en 1938), et on trouve encore 1% de Bellettrien (contre 3% en 1938)¹. Et l'on se gardera d'oublier les militaires, comme le Tigurinien Wille ou le Zofingien Guisan par exemple, et les hommes de science, comme le Stelliens vaudois Alexandre Yersin, qui ont eux aussi fait honneur à leur pays!

¹ Au Conseil d'Etat, on ne compte plus les Zofingiens, Helvétiques, Bellettrien ou Stelliens qui occupèrent un siège à l'exécutif cantonal. Quant à nos députés, tant cantonaux que nationaux, en faire l'inventaire nous entraînerait trop loin. Toutefois, il est intéressant d'établir quelques statistiques pour donner une idée de leur importance, du moins dans le canton de Vaud. Nous avons choisi la période allant en gros de 1890 à 1900, car elle constitue le début de la colonisation des organes de l'Etat cantonal ou fédéral par les «portant couleurs» (elle durera jusque vers 1930 et réapparaîtra de temps à autre par la suite). Ainsi, on trouve au Conseil d'Etat, en 1873, 1 Helvétien, 1 Zofingien et 2 Bellettrien; en 1890, 4 Helvétiques (comme en 1945 et 1946); et en 1900, 3 Helvétiques (dont 2 membres honoraires), 2 Zofingiens et 1 Bellettrien. Au Grand Conseil: en 1890, 5 Helvétiques, 12 Bellettrien, 1 Zofingien; et en 1900, 10 Helvétiques, 8 Bellettrien, 1 Zofingien. Au Conseil national: en 1900, la députation vaudoise comptera 3 Helvétiques, 2 Zofingien et 2 Bellettrien. Au Conseil fédéral enfin: en 1870, siègent en même temps Jean-Jacques Challet-Venel et Paul Céréssole, Zofingien de Genève et de Lausanne, Karl Schenk, Jakob Dubs et Josef Knüsel, Helvétiques de Berne, Zurich et Lucerne, et Emil Welti, Argovien ayant appartenu à la Burschenschaft «Burgkeller» d'Iéna; en 1890, Johann-Bernhard

Ainsi, dès 1900, il deviendra normal d'entrer dans une société: un véritable passage obligé, même si, au fil des ans, ce sera de moins en moins ressenti comme un devoir moral. Et pourquoi y entrait-on? Simon de Dardel, dans le *Livre d'Or de Belles-Lettres* de 1956, résume les motivations dans cette formule: «On entre à Zofingue parce qu'on a des amis ou des parents Zofingiens, à Helvétia parce qu'on est radical, ou sur le point de l'être, à Lémania parce qu'on est catholique, à Valdésia parce qu'on aime l'armée; on entre à Belles-Lettres parce que c'est Belles-Lettres².» Ce fut peut-être vrai pendant de nombreuses années, sans devenir une règle absolue (on y entrait surtout, déjà, pour s'amuser!). Cependant, depuis la fin des années 1950 (1968 n'en sera que le point final), un certain brassage s'est opéré. La proportion des étudiants décidés à se coiffer de l'une ou l'autre casquette s'est effondrée. Les sociétés eurent de plus en plus mauvaise presse. Elles apparurent en effet de plus en plus comme le vestige d'une bourgeoisie symbole d'un conservatisme passé de mode. Les étudiants osant affirmer leur volonté d'adhérer à une telle société se rarifièrent, les possibilités de recrutement s'amenuisèrent. Chaque société s'adressait alors à la même clientèle potentielle. Nombre d'entre elles ne survécurent pas. L'obstacle, encore aggravé par la difficulté croissante des études, effrayante pour beaucoup de jeunes, était trop haut. Les années septante virent Stella, Valdésia, Lémania disparaître de la vie universitaire lausannoise. Même Belles-Lettres, dont on a eu pourtant à maintes reprises l'occasion de souligner le caractère particulier, connut de grosses difficultés.

Toutefois, à l'aube des années quatre-vingts, un jour nouveau se leva pour les sociétés d'étudiants. Les derniers démons de Mai 68 s'étaient évanouis. S'affirmer comme étudiant de centre-droite ou de droite n'était plus considéré comme une tare (bien qu'apolitiques, les sociétés d'étudiants ne reçurent toujours qu'un accueil mitigé chez les gens de gauche). Les sociétés d'étudiants, qui parviennent avec peine à se débarrasser des étiquettes politiques héritées du XIX^e siècle ou des clichés peu flatteurs parfois répandus dans l'opinion publique, osèrent s'afficher avec force dans notre Alma mater. De même, les étu-

Hammer (de Zurich) et Alfred Deucher (de Thurgovie), Zofingiens, Karl Schenk et Louis Ruchonnet (de Lausanne), Helvétiens, et Emil Welti, des Burgkeller; en 1897, le Zofingien Alfred Deucher, les Helvétiens Eugène Ruffly (de Lausanne), Ernst Brenner (de Bâle), Edouard Müller (de Berne) et le membre d'honneur Adrien Lachenal (de Genève), ainsi que Joseph Zemp (de Lucens), membre de la SES; alors qu'en 1912, on obtient le résultat parfait de 7 sur 7 puisque l'on trouve les Zofingiens Alfred Deucher, Robert Comtesse (de Neuchâtel) et Ludwig Forrer (de Zurich), les Helvétiens Marc Ruchet (de Lausanne), Ernst Brenner et Edouard Müller, ainsi que le membre de la SES Giuseppe Motta (du Tessin). Il faut signaler que les sources concernant les Zofingiens ayant rempli des mandats politiques sont assez lacunaires.

² On aura compris que l'auteur faisait ainsi allusion au caractère en effet inclassable de Belles-Lettres.

dians n'hésitèrent plus à montrer leur casquette blanche, rouge ou verte à leurs camarades de faculté. Stella et Valdésia réapparurent. Les candidatures augmentèrent. L'avenir dira si cette tendance n'est qu'une tentative désespérée de lutter contre un déclin inéluctable ou, au contraire, le signe patent d'un changement dans la mentalité des étudiants, dont le renouveau des sociétés d'étudiants n'est qu'un des aspects.

La société d'étudiants de 1987 présente d'autres caractéristiques intéressantes qui la différencient des autres sortes d'associations. Il est en effet remarquable que la Suisse romande, pourtant si jalouse de ses spécificités, se soit laissé imprégner par un si grand nombre de traditions allemandes (n'oublions pas que la notion même de société d'étudiants, ainsi que tous les rites gravitant autour d'elle sont d'origine germanique), malgré, on l'a vu, certaines hésitations ou adaptations. Indiscutablement, on peut y voir une preuve de l'interpénétration des différentes mentalités, chacune influençant l'autre, qui forment la Suisse et qui font sa force. En Romandie, les sociétés se sont organisées selon le modèle allemand, en lui empruntant son efficacité, alors que les corporations alémaniques ont pu s'ouvrir à l'esprit francophone. La société d'étudiants a donc, au moment où l'on parle du fossé qui s'agrandit entre les différentes communautés nationales, un rôle primordial à jouer, un rôle de rassembleur des étudiants suisses, capable de faire de la Sarine non pas une barrière, mais un trait d'union, comme en 1819. Voilà une noble mission pour les années à venir, surtout pour les sociétés présentes dans tout le pays.

Mais la société d'étudiants ne reste pas cloisonnée dans une certaine nostalgie d'un XIX^e siècle révolu. Elle s'ouvre à des problèmes modernes, quitte à les résoudre dans un sens que les modernistes ont de la peine à comprendre. Celui de l'admission des femmes dans la société d'étudiants, par exemple³. Lémania (imitant ainsi un grand nombre de sociétés de la SES), avant de tomber en léthargie, Stella, dès sa reconstitution, et Belles-Lettres, depuis 1982, ont tranché en faveur de la gent féminine: elle a droit de cité dans ces sociétés au même titre que les mâles jusque-là tout-puissants. Les autres sociétés, elles, restent farouchement fidèles aux principes ancestraux. Qui a raison, qui a tort? Il serait trop long d'entrer dans un débat qui n'en est qu'à ses débuts. En tout cas,

³ Le problème des étudiantes portant couleurs n'est pas tout à fait nouveau puisque, au début du XX^e siècle, en Allemagne, des femmes, lassées de se voir exclues de toute forme sociale, se réunirent au sein de sociétés d'étudiantes: en 1904, la *Deutsche christliche Vereinigung Studierender Frauen* (comprenant vingt sociétés), en 1906, le *Verband der Studentinnenvereine Deutschlands* (sept sociétés), en 1913, le *Verband der katholischen deutschen Studentinnenvereine* (vingt et une sociétés), en 1914, le *Deutscher Verband Akademischer Frauenvereine* (neuf sociétés). Il faut souligner également qu'en 1904, les étudiantes lausannoises se groupèrent, elles aussi, en une association: *Semper progrediendo*. En 1906, ces demoiselles refusèrent de participer à une tunc universitaire car, selon elles, leurs mœurs ne le leur permettaient pas...

il sera fort intéressant d'examiner comment ces sociétés, avec l'intégration de l'élément féminin, vont parvenir à sauvegarder leur caractère particulier de sociétés d'étudiants et éviter de devenir une simple association mixte comme on en rencontre une multitude dans nos universités. La majorité des sociétés en Suisse doute que le respect des traditions estudiantines puisse coexister avec cette véritable révolution qu'est l'admission des dames dans ce type de groupement. Là aussi, l'avenir apportera des réponses qui détermineront l'évolution future, s'il y en a, de la société d'étudiants.

Il ne faut pas oublier encore un élément caractéristique indissociable de la société d'étudiants: le sens de l'amusement et des libations⁴ même si, évidemment, elle n'en a pas l'apanage exclusif. Dans les premières décennies du XX^e siècle, les distractions étaient rares. Entrer dans une société était aussi un moyen de s'amuser, de donner libre cours à son goût de la farce. Les farces d'étudiants ont souvent animé les rues de Lausanne: les théâtrales et les charriages en sont les reflets les plus connus. Toutefois, il y en eut d'autres, dont la fameuse liste électorale bellettrienne patronnée par un certain... Georges-André Chevallaz⁵! Et dans la société de plus en plus individualiste dans laquelle nous vivons — on a vu, dans l'introduction, que ce facteur joue lui aussi un rôle dans le renouveau de la société d'étudiants —, l'art de s'amuser en groupe reprend toute sa valeur. La

⁴ On a déjà parlé du Biercomment qui définissait les liens entre l'étudiant et l'alcool. Mais nos sociétés surent aussi rendre honneur au vin vaudois: à titre d'exemple, on peut rappeler que les six dernières Fêtes des vigneronnes eurent un abbé-président bellettrien, notamment Louis Bonjour, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, en 1865, Paul Cérésole, conseiller fédéral, en 1869, ou encore Emile Gaudard, conseiller national, en 1905 et 1927.

⁵ Il est amusant de rappeler ici le texte de la proclamation qui servit de base à cette liste (pour le Grand Conseil en 1937):

CITOYENS

L'heure est grave! Le veau d'or et la flèche rouge terrorisent le pays! Les problèmes internationaux, les soucis financiers, la question sexuelle harcèlent les consciences!

Nous n'y changerons rien car

Plus ça change
Plus c'est la même chose!

Dès la prise du POUVOIR nous exigeons

La prime à l'électeur
L'annexion de la Savoie
Le vote des femmes célibataires
La protection des oiseaux migrateurs
L'autonomie de l'île de Rolle
La mise hors la loi des Matatis [et organisations
affiliées]
L'abaissement du taux de la mortalité

(Suite en page 120)

société d'étudiants peut l'offrir de même qu'elle offre un cadre où les amitiés les plus solides peuvent se nouer, cadre qu'il est difficile de trouver ailleurs.

Voilà, il est temps de conclure. Mais je laisserai ce soin à Henri Meylan qui, dans son histoire de *La Haute Ecole de Lausanne*, parle ainsi des sociétés d'étudiants: « Sans doute, les «tunes» prolongées et les farces nées, aux petites heures, du cerveau trop inventif des étudiants ont souvent mis à rude épreuve la patience des agents de police et le sommeil des bourgeois; l'émulation entre les sociétés rivales a donné lieu parfois à d'épiques débats ou dégénéré en batteries⁶. Il n'en reste pas moins que les sociétés d'étudiants, cette greffe germanique sur le vieux tronc romand, ont exercé une influence profonde, et pour toute la vie, sur ceux qui ont porté une fois la casquette et le ruban. La discussion des idées et la critique réciproque contribuent à former les esprits, les «pirates»⁷ soumettent l'amour-propre de chacun à une solitaire épreuve et la gestion de la caisse, la présidence de la société pendant une année ou un semestre ne sont pas un mauvais apprentissage au maniement des affaires et au gouvernement des hommes. »

Alors,

VIVANT, CRESCANT, FLOREANT STUDENTICAE CORPORATIONES !

Notre nom vaut bien un programme

Nous vous promettons la joie de l'imprévu et l'ordre véritable
dans la maison

Relevez vos fronts courbés!

Citoyens: en cas d'échec, nous passerons outre. Pour éviter le pire, votez la

LISTE BELLETTRIENNE

Bolens Jean-Jacques

Chevallaz Georges-André

Troliet Pierre

Margot Albert

La même année, lors du 400^e anniversaire de l'Académie de Lausanne, les Bellettriens s'étaient à nouveau distingués: ils avaient paradé dans le cortège avec Vollwichts, rapière et fausses balafres, et, à la cathédrale, lors de la cérémonie officielle, avaient passé leur temps à jouer aux cartes! C'en était trop et la société faillit être suspendue... En 1956, ce fut au tour des Bellettriens de se faire piéger. Ils avaient invité, pour leur 150^e anniversaire, leur illustre membre ami Jules Romains. Celui-ci s'était excusé mais, la veille de la fête, ils reçurent un télégramme signé «Jules Romains» annonçant qu'il serait quand même présent. En fait, il s'avéra que ce télégramme avait été rédigé par... les Zofingiens!

⁶ En effet, en 1948, lors du cortège commémorant le 100^e anniversaire de l'Helvétia vaudoise, les Bellettriens, encore eux, décidèrent de prendre une place plus en rapport avec leur grand âge, à savoir derrière les Helvétiens vaudois, les jubilaires, et devant les Helvétiens bernois. Ces derniers apprécèrent peu la plaisanterie et chargèrent avec leurs rapières: les Bellettriens durent regagner leur place.

⁷ Les *pirates* étaient une manifestation au cours de laquelle, une fois par année, une commission de trois ou quatre personnes brocardait en alexandrins les autres membres de la société. Cette activité ne se pratique plus sous cette forme.

APPENDICE

NOTICES BIOGRAPHIQUES¹

- ARDUINI Carlo** (1815-1881): ordonné prêtre après des études de théologie et de lettres. En 1849, devient l'un des chefs de la révolution radicale romaine. En juillet de la même année, se réfugie à Lausanne après l'échec de la révolution. Il sera professeur de littérature latine à l'Académie de Lausanne de 1859 à 1861 puis de littérature italienne à l'École polytechnique de Zurich de 1861 à 1881. Membre honoraire de l'Helvétia vaudoise en 1852.
- BONJOUR Louis** (1823-1875): avocat, député au Grand Conseil de 1851 à 1866 (président en 1864); conseiller d'Etat de 1866 à 1873 (président en 1871), conseiller aux Etats de 1873 à 1875. Abbé de la Confrérie des vigneron de 1864 à 1866. Bellettrien en 1840, Zofingien en 1842.
- BRENNER Ernst** (1856-1911): avocat; député au Grand Conseil bâlois; conseiller d'Etat de Bâle-Ville de 1884 à 1897; conseiller fédéral de 1897 à 1911 (président en 1901 et 1908). Helvétien bâlois.
- BRIATTE Georges-François** (1805-1877): avocat; l'un des artisans de la révolution radicale dans le canton de Vaud en 1845. Conseiller d'Etat de 1845 à 1861. Président du Conseil des Etats en 1849 et 1853. Zofingien en 1820 (membre fondateur).
- CÉRÉSOLE Alfred** (1842-1915): pasteur; auteur de plusieurs récits vaudois. Capitaine aumônier pendant la guerre franco-allemande de 1870. Bellettrien en 1857; Zofingien en 1863.
- CÉRÉSOLE Paul** (1832-1905): avocat; juge au Tribunal fédéral de 1867 à 1870; député au Grand Conseil en 1862, de 1866 à 1870, de 1878 à 1899; conseiller d'Etat de 1862 à 1866 (président en 1864); conseiller national de 1866 à 1870 et de 1893 à 1899; conseiller fédéral de 1870 à 1875 (président en 1873), colonel, commandant du 1^{er} Corps d'armée de 1891 à 1899; abbé-président de la Confrérie des vigneron de

¹ Nous présentons dans cette partie les notices biographiques de toutes les personnalités ayant porté couleurs que nous avons eu l'occasion de citer dans le présent ouvrage. Cette liste, bien évidemment, ne saurait mentionner tous les étudiants portant couleurs qui ont laissé leur nom dans l'histoire, notamment l'histoire politique: il y aurait fallu un livre particulier. Soulignons aussi que nous n'avons cité volontairement le nom d'aucune personne encore en vie aujourd'hui.

- 1887 à 1899. Chef du Parti libéral, puis s'allia à la fraction des radicaux dirigés par Eytel qui renversèrent les radicaux de 1845. Actif dans l'élaboration de la Constitution de 1872. Belletrien en 1849; Zofingien en 1850.
- CHALLET-VENEL Jean-Jacques (1814-1893): avocat; député au Grand Conseil genevois en 1854; conseiller d'Etat genevois en 1858; conseiller national en 1857; conseiller fédéral de 1864 à 1872. Quitta le Conseil fédéral après le rejet par le peuple du projet de Constitution.
- CHAUDET Paul (1904-1977): vigneron; conseiller d'Etat vaudois de 1946 à 1954; conseiller national de 1943 à 1954; conseiller fédéral de 1955 à 1966 (président en 1959 et 1962). Membre d'honneur de Stella valdensis en 1948.
- CHUARD Ernest (1857-1942): ingénieur chimiste; professeur à l'Université de Lausanne; auteur de nombreuses études dans les domaines de l'agronomie, de la chimie et de l'économie. Conseiller communal à Lausanne (président en 1893); conseiller national en 1907; député au Grand Conseil de 1908 à 1912; conseiller d'Etat de 1912 à 1919; conseiller fédéral de 1919 à 1928 (président en 1924); homme d'Etat spécialiste des questions agricoles. Lieutenant-colonel. Helvétien en 1875.
- COMTESSE Robert (1847-1922): avocat; conseiller d'Etat neuchâtelois de 1876 à 1899; conseiller national en 1883; conseiller fédéral de 1899 à 1912 (président en 1904 et 1910). Directeur du Bureau international de la propriété intellectuelle en 1912. Zofingien neuchâtelois en 1864.
- DECOPPET Camille (1862-1925): avocat; procureur général de 1890 à 1896; conseiller communal à Lausanne; député au Grand Conseil de 1897 à 1900 (président en 1899) conseiller national de 1899 à 1912 (président en 1909); conseiller d'Etat de 1900 à 1912; conseiller fédéral de 1912 à 1919 (chef du Département militaire fédéral pendant la Première Guerre mondiale), directeur de l'Union postale universelle de 1920 à 1925; président du Conseil général du Crédit Foncier Vaudois; président du Parti radical suisse. Colonel. Helvétien en 1880.
- DECOPPET Lucien (1843-1912): notaire; directeur de la Banque Cantonale Vaudoise de 1900 à 1912; député au Grand Conseil en 1889; conseiller d'Etat de 1889 à 1900; conseiller national de 1882 à 1895. Helvétien en 1863.
- DEUCHER Alfred (1831-1912): médecin; conseiller d'Etat thurgovien; conseiller fédéral de 1883 à 1912 (président en 1886, 1897, 1903 et 1909). Zofingien de Zurich.
- DRUEY Henri (1799-1855): avocat; député au Grand Conseil en 1828 et à la Diète fédérale en 1831; radical, inspirateur de la Constitution de 1831. Conseiller d'Etat de 1831 à 1848, se détache petit à petit de ses collègues libéraux. Avec Delarageaz et Eytel, à la base de la révolution de 1845. Conseiller fédéral de 1848 à 1855 (président en 1850). Membre d'honneur de l'Helvétia bernoise en 1838 et de l'Helvétia vaudoise en 1848.
- DUBS Jakob (1822-1879): avocat; procureur général; député au Grand Conseil zurichois en 1847; conseiller national en 1849; conseiller d'Etat zurichois en 1854; conseiller aux Etats en 1854; conseiller fédéral de 1861 à 1872 (président en 1864, 1868 et 1870); juge fédéral en 1875. Helvétien de Berne en 1840.
- ESCHER Alfred (1819-1882): avocat; à la fois député au Grand Conseil zurichois de 1844 à 1868 et conseiller d'Etat zurichois de 1847 à 1855. Député à la Diète fédérale en 1845, conseiller national de 1848 à 1870. Fondateur et président du Crédit Suisse, directeur

de la Compagnie du Nord-Est et de la ligne du Gothard dès 1863. Membre du Conseil de l'Ecole polytechnique dont il avait préconisé l'installation à Zurich. Partisan d'une université fédérale et, contre Jakob Stämpfli, de modération, dans l'affaire de la Savoie et du maintien de l'initiative privée dans le domaine des chemins de fer. Zofingien zurichois en 1837.

EYTEL Jules-Samuel (1817-1873): avocat; professeur de droit civil à l'Académie de Lausanne de 1846 à 1849; député à la Diète fédérale de 1845 à 1847, au Grand Conseil de 1845 à 1861 et de 1864 à 1873 (président en 1849 et 1850); conseiller d'Etat de 1862 à 1864; conseiller national de 1848 à 1851, de 1863 à 1866 et de 1870 à 1873. Rédacteur au journal radical *Le Nouvelliste*, il fut l'un des plus grands chefs radicaux. Major. Zofingien en 1834; membre d'honneur de l'Helvétia en 1849.

FAUQUEZ Aloys (1859-1901): agent d'affaires et journaliste; conseiller communal de 1881 à 1889; puis municipal; député au Grand Conseil de 1892 à 1901. Créateur des tribunaux de prud'hommes. Cofondateur avec Adolphe Gavillet du Parti socialiste vaudois. Membre d'honneur de l'Helvétia en 1884.

FORNEROD Constant (1819-1899): avocat; professeur de droit romain à l'Académie de Lausanne. Député au Grand Conseil de 1845 à 1855; conseiller d'Etat de 1853 à 1855; conseiller fédéral de 1855 à 1867 (président en 1857, 1863 et 1867). Bellettrien en 1835; Zofingien en 1836; membre d'honneur de l'Helvétia en 1849.

FORRER Ludwig (1845-1921): avocat; procureur général de 1870 à 1873; député au Grand Conseil zurichois de 1870 à 1900; conseiller national de 1873 à 1900; conseiller fédéral de 1902 à 1917 (président en 1906 et 1912); directeur de l'Office central des transports internationaux par chemin de fer de 1900 à 1902 et de 1917 à 1921. Zofingien zurichois en 1863.

FRANCINI Stefano (1796-1857): enseignant; artisan de la réforme constitutionnelle tessinoise de 1830; député au Grand Conseil tessinois de 1830 à 1839; conseiller d'Etat tessinois de 1837 à 1845 et de 1847 à 1848; conseiller fédéral de 1848 à 1857. Très actif dans le domaine de l'éducation. Membre d'honneur de l'Helvétia bernoise.

FURRER Jonas (1805-1861): député à la Diète fédérale, au Grand Conseil zurichois en 1834; conseiller d'Etat zurichois en 1837. Dès 1839 devient chef de l'opposition libérale. A nouveau député au Grand Conseil en 1842. Resta toujours modéré au Conseil d'Etat de même que pendant la crise du Sonderbund. Conseiller fédéral en 1848. Zofingien.

GAUDARD Emile (1856-194): avocat; conseiller communal à Vevey de 1882 à 1914; député au Grand Conseil de 1883 à 1885 et de 1893 à 1925 (président en 1897); conseiller national de 1894 à 1925 (président en 1898); abbé-président de la Confrérie des vigneronns de 1899 à 1941; membre puis vice-président du conseil d'administration des CFF de 1900 à 1937; membre du conseil d'administration de la Banque Nationale Suisse de 1907 à 1941; président du Parti radical vaudois; membre de la délégation suisse à la SDN de 1925 à 1929. Bellettrien en 1874.

GAUTHEY Louis (1795-1864): pasteur; président de l'Ecole normale de 1833 à 1846, puis directeur d'un institut en France, où il avait fui après la révolution de 1845. Ami de Pestalozzi. Bellettrien en 1809.

GAVILLET Adolphe (1857-1939): maître de collège; conseiller communal à Lausanne de 1898 à 1913 et de 1918 à 1939; député au Grand Conseil dès 1894 — Cofondateur avec Aloys Fauquez du Parti socialiste vaudois. Helvétien en 1875.

- GUISAN Henri (1874-1960)**: études de chimie puis devient agriculteur. Embrasse la carrière militaire en 1904. Divisionnaire en 1926; Commandant de corps en 1932; élu Général en 1939. Zofingien en 1893.
- HAMMER Johann-Bernhard (1822-1907)**: juge de district en 1853; député au Grand Conseil zurichois de 1856 à 1868; conseiller national de 1890 à 1896; conseiller fédéral de 1875 à 1890; instructeur en chef de l'artillerie en 1861. Président du Conseil d'administration des Chemins de fer du Gothard. Zofingien zurichois.
- KELLER Augustin (1805-1883)**: enseignant, directeur de l'Ecole normale de Wettingen dès 1834; député au Grand Conseil argovien en 1835; conseiller d'Etat argovien de 1837 à 1838 puis de 1856 à 1881; conseiller aux Etats de 1848 à 1849 puis de 1866 à 1881; conseiller national de 1854 à 1866; membre du Conseil de l'Ecole polytechnique. Bien que catholique, il réclama la fermeture des fameux couvents d'Argovie et fut très actif dans le Kulturkampf. Membre d'honneur de l'Helvétia d'Aarau.
- KNÜSEL Josef (1813-1889)**: avocat; procureur général de 1841 à 1852; député au Grand Conseil lucernois de 1847 à 1852; conseiller d'Etat lucernois de 1852 à 1855; conseiller national en 1854 et de 1878 à 1881; conseiller fédéral de 1855 à 1875 (président en 1861). Helvétien de Lucerne, l'un des membres fondateurs de l'Helvétia suisse.
- LACHENAL Adrien (1849-1918)**: avocat; député au Grand Conseil genevois de 1880 à 1891; conseiller d'Etat en 1881, puis de 1900 à 1918; conseiller national dès 1884; conseiller fédéral de 1893 à 1900, membre du conseil d'administration des CFF. Membre d'honneur de l'Helvétia genevoise.
- MARINDIN Louis (1797-1870)**: assesseur de la Justice de paix du cercle de Lausanne de 1825 à 1831. Bellettrien en 1812.
- MAYOR Charles (1803-1863)**: médecin à Lausanne, puis en Amérique. Rédigea nombre d'ouvrages scientifiques. Bellettrien en 1818.
- MENNET Jean-Samuel (1791-1870)**: avocat; juge au Tribunal du district de Lausanne de 1820 à 1825; accusateur public dès 1825. Bellettrien en 1807.
- MERMILLOD Gaspard (1824-1892)**: curé de Genève dès 1864; en 1873, fut nommé vicaire apostolique de Genève par le pape, ce qui impliquait la création d'un évêché dans cette ville. Le gouvernement refusa et l'expulsa. En 1883, l'arrêté d'expulsion fut abrogé en conséquence de sa nomination au titre d'évêque de Lausanne et Genève. Cardinal dès 1890. Il s'occupa beaucoup des questions sociales et ouvrières. Membre de la Société des étudiants suisses en 1842.
- MONNARD Charles (1790-1865)**: pasteur; professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne de 1816 à 1845 (recteur en 1834-1836 et 1839-1841); chassé de son poste lors de la révolution de 1845; professeur à l'Université de Bonn de 1847 à 1865. Député au Grand Conseil de 1828 à 1844 (président en 1836, 1837 et 1843), à la Diète fédérale; rédacteur au *Nouvelliste*. Actif dans le mouvement du Réveil. Cofondateur de Belles-Lettres en 1806.
- MONNIER Marc (1829-1885)**: écrivain, poète et professeur; participa de 1856 à 1864 au Risorgimento à Naples; dès 1870 professeur à l'Académie puis à l'Université de Genève. Auteur de plusieurs œuvres poétiques dont, en 1875, les *Vers bellettriens*. Bellettrien, puis Zofingien de Genève.

- MOTTA Giuseppe (1871-1940): avocat; député au Grand Conseil tessinois de 1895 à 1911; conseiller national de 1899 à 1911; conseiller fédéral de 1911 à 1940 (président en 1916, 1920, 1927, 1932 et 1937). Dès 1919 chef de la délégation suisse à la Société des Nations, président de cette assemblée en 1920 et 1924. Membre de la Société des étudiants suisses.
- MÜLLER Edouard (1848-1919): avocat; président du Tribunal cantonal de Berne; député au Grand Conseil bernois dès 1882; procureur général de la Confédération dès 1885. Conseiller fédéral de 1895 à 1897 et de 1911 à 1919. Dès 1888 colonel divisionnaire. A joué un grand rôle dans l'unification du droit civil. Helvétien bernois.
- MURET Jules (1805-1880): avocat; député au Grand Conseil de 1833 à 1840 et de 1845 à 1848; conseiller d'Etat de 1840 à 1845; juge au Tribunal cantonal de 1858 à 1863. Bellettrien en 1821; Zofingien en 1823.
- OCHSENBEIN Johann-Ulrich (1811-1890): avocat; commandant des fameux corps francs qui avaient tenté d'envahir Lucerne en 1845; député au Grand Conseil bernois en 1845 puis, dès 1846, membre du gouvernement; président de la Commission d'élaboration de la Constitution de 1848; conseiller fédéral de 1848 à 1854. Puis Ochsenbein part en France où il sera général pendant la guerre de 1870. Zofingien.
- OLIVIER Juste (1807-1876): professeur d'histoire nationale à l'Académie de Lausanne de 1833 à 1846. Auteur de plusieurs poèmes et d'ouvrages historiques. Quitte Lausanne en 1846 à la suite de la révolution et gagne Paris où il enseigne dans diverses institutions. Bellettrien en 1823; Zofingien en 1824.
- PILET-GOLAZ Marcel (1889-1958): avocat; député au Grand Conseil de 1921 à 1928; conseiller national de 1925 à 1928; conseiller fédéral de 1929 à 1944 (président en 1934 et 1940). Lieutenant-colonel. Bellettrien en 1907.
- PRODHOM Arthur (1871-1950): géomètre; conseiller communal à Lausanne de 1898 à 1918 (président en 1908); député au Grand Conseil de 1901 à 1917; préfet de Lausanne de 1918 à 1937. Président de la Banque Populaire Suisse de 1908 à 1943. Helvétien en 1890.
- RAMBERT Eugène (1830-1886): théologien; professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne de 1854 à 1860 et de 1881 à 1886, et à l'Ecole polytechnique de 1860 à 1881. Naturaliste, auteur de nombreux recueils de poésie et, notamment, d'une biographie d'Alexandre Vinet. Zofingien en 1847; membre d'honneur de Belles-Lettres en 1881.
- RAMUZ Charles-Ferdinand (1878-1947): écrivain, poète. Enseignant durant son séjour parisien. Collaborateur à des revues littéraires, dont les *Cahiers vaudois*. Zofingien en 1897.
- ROCHAT Louis-Lucien (1849-1917): pasteur; fondateur et président de la *Croix-Bleue*, en 1877. Zofingien en 1869.
- ROUX César (1857-1934): médecin; professeur de chirurgie à l'Université de Lausanne de 1890 à 1926. Docteur honoris causa de l'Université de Paris. Membre d'honneur de l'Helvétia en 1886.
- RUBATTEL Rodolphe (1896-1961): docteur en droit; rédacteur en chef de la *Tribune de Lausanne* puis de la *Feuille d'Avis de Lausanne*; directeur de la *Revue de Lausanne*, directeur de l'Hôpital cantonal de Lausanne de 1939 à 1944. Député au Grand Conseil de 1933 à 1939; conseiller d'Etat de 1944 à 1947 (président en 1946). Conseiller fédéral de 1947 à 1954 (président en 1954). Major. Helvétien en 1914.

- RUCHET Marc (1853-1912): avocat; conseiller communal à Lausanne (président en 1887); député au Grand Conseil dès 1882 (président en 1887); conseiller d'Etat de 1894 à 1899; conseiller aux Etats de 1887 à 1894; conseiller fédéral de 1899 à 1912 (président en 1905 et 1911). Lieutenant-colonel. Helvétien en 1871.
- RUCHONNET Louis (1834-1893): avocat et homme de science; député au Grand Conseil de 1863 à 1868 et de 1874 à 1881 (président en 1866 et 1875); conseiller d'Etat de 1868 à 1874 (président en 1873); conseiller national de 1866 à 1881 (président en 1875); conseiller fédéral de 1881 à 1893 (président en 1883 et 1890). Fondateur de l'Union Vaudoise de Crédit en 1864 et de la *Revue de Lausanne* en 1868; père de la loi sur la poursuite pour dettes et faillites. Bellettrien en 1850; Helvétien en 1850.
- RUFFY Eugène (1854-1919): avocat; député au Grand Conseil de 1882 à 1885 (président en 1885); conseiller national de 1882 à 1893; conseiller d'Etat de 1885 à 1893; conseiller fédéral de 1893 à 1898 (président en 1898). Fondateur de l'Université de Lausanne. Directeur de l'Union postale universelle de 1900 à 1919. Colonel brigadier. Helvétien en 1871.
- RUFFY Victor (1823-1869): avocat; juge au Tribunal cantonal de 1848 à 1858; juge au Tribunal fédéral de 1864 à 1867 (président en 1867); député au Grand Conseil de 1858 à 1863; conseiller d'Etat de 1863 à 1867 (président en 1867); conseiller national de 1858 à 1867 (président en 1863); conseiller fédéral de 1867 à 1869 (élu président en décembre 1869). Major. Père du précédent. Bellettrien en 1838; Zofingien en 1841.
- de RUMINE Gabriel (1841-1871): fils d'un prince russe qui avait quitté son pays; ingénieur. Philanthrope, légua une partie de sa fortune à la Ville de Lausanne; elle l'utilisa pour bâtir le Palais de Rumine qui abritera les locaux de la jeune Université. Zofingien en 1859.
- SANDOZ Marcel-Edouard (1881-1971): peintre et sculpteur; membre du conseil d'administration de Sandoz SA; membre associé de l'Académie nationale des beaux-arts de Paris. Ami de Belles-Lettres en 1903.
- SCHENK Karl (1823-1895): pasteur; conseiller d'Etat bernois de 1855 à 1863; conseiller aux Etats de 1856 à 1863; conseiller fédéral de 1863 à 1895 (président en 1865, 1871, 1874, 1878, 1885 et 1893). Collabora à plusieurs lois et à plusieurs projets, dont les chemins de fer. Helvétien bernois.
- SECRÉTAN Charles (1815-1895): juriste et philosophe; professeur de philosophie à l'Académie de Lausanne de 1838 à 1839 et de 1841 à 1846 et, aussi, de droit naturel à l'Académie puis l'Université de Lausanne de 1866 à 1895; auteur de nombreux ouvrages de philosophie. Bellettrien en 1830; Zofingien en 1831.
- SECRÉTAN Edouard (1848-1917): avocat; rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne* de 1874 à 1917; conseiller communal à Lausanne de 1886 à 1901 (président en 1892); député au Grand Conseil de 1893 à 1901; conseiller national de 1899 à 1917; colonel divisionnaire. Bellettrien en 1864.
- STÄMPFLI Jakob (1820-1879): avocat; député au Grand Conseil bernois de 1850 à 1854; conseiller d'Etat bernois de 1846 à 1850; conseiller national de 1848 à 1854; juge au Tribunal fédéral de 1851 à 1854; conseiller aux Etats en 1854; conseiller fédéral de 1854 à 1863. Jusqu'en 1870, membre du conseil d'administration de la Banque Nationale Suisse, qu'il a créée. Impliqué dans les affaires de Haute-Savoie, de Neuchâtel et des chemins de fer. Helvétien bernois en 1840.

- STEINLEN Aimé (1821-1862): théologien; professeur libre à l'Académie de Lausanne de 1850 à 1855, puis dans des instituts privés; journaliste et écrivain; fondateur de l'Hospice de l'enfance. Bellettrien en 1837, Zofingien en 1839.
- TROXLER Ignaz Paul Vital (1780-1866): médecin; professeur à Lucerne puis aux Universités de Bâle et de Berne. Ardent radical, il publia un ouvrage important qui inspira fortement les auteurs de la Constitution de 1848. Membre d'honneur de l'Helvétia de Lucerne.
- VULLIEMIN Louis (1797-1879): pasteur; professeur à la Faculté de théologie de l'Eglise libre de 1847 à 1864; fondateur de la Société d'histoire de la Suisse romande; historien et journaliste. Bellettrien en 1812; membre fondateur de la section vaudoise de Zofingue en 1820.
- WARNERY Henri (1859-1902): théologien; professeur au Collège puis au Gymnase; écrivain et poète. Zofingien en 1875.
- WELTI Emil (1825-1899): avocat; député au Grand Conseil argovien en 1856; conseiller d'Etat argovien de 1856 à 1866; conseiller aux Etats de 1857 à 1866; conseiller fédéral de 1866 à 1891 (président en 1869, 1872, 1876, 1880, 1884 et 1891). Membre de la Burschenschaft «Burgkeller» d'Iéna en 1844.
- WILLE Ulrich (1848-1925): docteur en droit; officier de carrière. Réorganisa l'instruction de l'armée suisse. Divisionnaire en 1900, Commandant de corps en 1904, élu Général en 1914. Auteur de nombreux ouvrages militaires. Membre du Corps Tigurinia.
- YERSIN Alexandre (1863-1943): médecin; assistant à l'Institut Pasteur; découvre le bacille de la peste en 1894 à Hong-Kong; nombreuses distinctions universitaires, de sociétés savantes et gouvernementales. Stellien vaudois en 1883.
- ZEMP Joseph (1834-1908): avocat; député au Grand Conseil lucernois de 1867 à 1891; juge au Tribunal cantonal de Lucerne de 1881 à 1882; conseiller aux Etats de 1871 à 1872; conseiller national de 1872 à 1877 et de 1881 à 1891; conseiller fédéral de 1891 à 1908. Partisan de l'étatisation des chemins de fer. Membre de la Société des étudiants suisses.

BIBLIOGRAPHIE ²

1. Ouvrages généraux

- DEVELEY R., *Le Comment et le Biercomment*, texte non publié d'une conférence donnée à la Société de Zofingue (section vaudoise) le 24 janvier 1986, 15 p.
- GLADEN P., *Gaudeamus igitur, die studentischen Verbindungen einst und jetzt*, en collaboration avec U. Becker, Ed. Callwey, Munich, 1986, 246 p.
- GRIMM H. et BESSER-WALZEL L., *Die Corporationen: Handbuch zu Geschichte, Daten, Fakten, Personen*, Ed. Umschau, Francfort/Main, 1986, 416 p.
- KRAUSE P., *O alte Burschenherrlichkeit*, Ed. Kaleidoskop, Graz, Vienne et Cologne, 4^e éd. 1983, 223 p.
- LEBECK R., *Gaudeamus igitur, 80 alte Postkarten gesammelt und herausgegeben von R. Lebeck*, avec une postface de A. Kappler, Ed. Harenberg Kommunikation, Dortmund, 1980, 174 p.
- REYMOND O.-L., *Le Landesvater, ses origines, sa signification, son éloge*, in «Feuille centrale Helvétia», N° 4/1977, p. 97 à 113.
- REYMOND O.-L., *D'où vient la Salamandre? Légendes et réalité...*, in «Feuille centrale Helvétia» N° 1/1979, p. 3 à 16.
- REYMOND O.-L., *Deux anciennes coutumes estudiantines: la déposition et le pennialisme*, in «Feuille centrale Helvétia» N° 6/1980, p. 165 à 168.
- RICHTER M., *Auf die Mensur! Geschichte der schlagenden Korporationen der Schweiz*, Ed. Arma, Lucerne, 3^e éd., 1978, 215 p.
- * * * *Almanach des étudiants*, Ed. Atar, Genève, 1912, 172 p.

² Les archives des *Schweizerische Akademische Turnerschaften*, consultées par M. Robert Develey, ainsi que celles du Rectorat de l'Université de Lausanne, qui m'ont été ouvertes avec l'appui de M. François Lasserre, m'ont été d'un grand secours pour, respectivement, l'histoire de la Jurassia et celle des sociétés étrangères, pour lesquelles n'existe aucune documentation bibliographique. De même, les archives du Musée historique de l'Ancien-Evêché, à Lausanne, et les archives de Zofingue et d'Helvétia déposées aux Archives Cantonales Vaudoises m'ont fourni de nombreux renseignements.

2. Belles-Lettres

- KOHLER A. et FREYMOND A., *Histoire de la Société de Belles-Lettres de Lausanne*, in *Livre d'Or de Belles-Lettres de Lausanne 1806-1906*, Impr. G. Bridel, Lausanne, 1906, p. 19 à 103 (586 p.).
- VALLOTTON P., *Bellettrien 175 années!* Ed. du Revenandray (Belles-Lettres de Lausanne), 1981, 85 p.
- de ZIEGLER H., *Rouge et Vert ou Eloge de Belles-Lettres*, Ed. Attinger, Paris et Neuchâtel, 1934, 182 p.
- * * * *Belles-Lettres de Lausanne, chronique du 150^e anniversaire*, Impr. des Arts et Métiers, Lausanne, 1956, 99 p.
- * * * *La Revenandray*, Editions du Revenandray (Belles-Lettres de Lausanne), 1980, 86 p.
- * * * *Livre d'Or de Belles-Lettres de Lausanne 1806-1956*, précédé d'une notice historique, Impr. des Arts et Métiers, Lausanne, 1956, 661 p.
- * * * *Livre d'Or de Belles-Lettres de Lausanne 1806-1981*, Impr. des Arts et Métiers, Lausanne, 1981, 586 p.

3. Zofingue

- BRIDEL Y., *Le Prix Rambert, aspects de l'activité littéraire de la section vaudoise*, in *Zofingerverein 1819-1969*, Ed. K. J. Wyss Erben, Berne, 1969, p. 291 à 305 (432 p.).
- GILLIARD Ch. et JUNOD L., *La Société de Zofingue*, Ed. Payot, Lausanne, 1946, 240 p.
- GONIN J., *Aperçu de l'histoire zofingienne 1819-1900*, Lausanne, 1900, 12 p.
- PETITPIERRE J. et STEINER E., *Histoire de la section neuchâteloise de la Société de Zofingue*, in *Société de Zofingue, section neuchâteloise; notes historiques et catalogue des membres 1823-1973*, Impr. Messeiller, Neuchâtel, 1973, 115 p.
- * * * *Catalogue des membres de la section vaudoise de la Société de Zofingue 1820-1903*, Impr. Bridel, Lausanne, 1903, 79 p.
- * * * *La Société d'étudiants de Zofingue 1819-1847*, extrait de l'annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau statistique du Département fédéral de l'intérieur, 1899, p. 324 à 341.

4. Helvétia

- EHRSAM P. et HASSLER O., *Geschichte der Schweizerischen Studentenverbindung Helvetia und ihrer Sektionen*, Impr. Buechler & Co, Berne, 1908, 250 p.
- LOGOZ R.-Ch., *L'Helvétia vaudoise au temps de l'Académie de Lausanne*, in *Livre d'Or de l'Helvétia vaudoise*, Impr. Ruckstuhl, Lausanne, 1983, p. 25 à 259 (641 p.).

Bibliographie

- MEUWLY O., *Histoire de la Maison helvétique de 1795 à 1925*, in «Feuille centrale Helvétia» N° 3/1985, p. 73 à 86.
- * * * *Helvétia 1832-1932*, plaquette commémorative du centenaire de la Société suisse d'étudiants Helvétia, Impr. Büchler, Berne, 1932, 134 p.
 - * * * *La Société d'étudiants suisses Helvétia*, extrait de l'annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau statistique du Département fédéral de l'intérieur, 1899, p. 342 à 350.
 - * * * *Helvétia 1832-1982, livre du 150^e anniversaire de l'Helvétia suisse*, Ed. Stämpfli, Berne, 1982, 532 p. (notamment p. 71 à 125: *Genèse d'une société d'étudiants: L'Helvétia vaudoise* par R.-Ch. LOGOZ et O.-L. REYMOND).

5. La Société vaudoise d'études notariales

- SPIELMANN F., *La Société vaudoise d'études notariales dès sa fondation à nos jours*, publié par la société à l'occasion de la séance de Noël 1908, Impr. Réunies, Lausanne, 1908, 24 p.

6. Stella

- CHUARD J., *Historique de Stella valdensis*, in *Livre d'Or de la Stella valdensis 1857-1957*, Impr. Vaudoise, Lausanne, 1957, p. 119 à 143 (238 p.).
- FROIDEVAUX P.-A. et SCHNELL E., *Historique de la Maison de Stella*, texte non publié destiné aux membres de la Société de Stella, Lausanne, 1966, 9 p.
- MESSERLI Fr.-M., *Origine et évolution des sociétés d'étudiants de Lausanne*, in *Livre d'Or de la Stella vaudoise 1857-1957*, Impr. Vaudoise, Lausanne, 1957, p. 13 à 31 (238 p.).
- * * * *Livre d'Or de la Stella valdensis 1857-1907*, Impr. Petter, Lausanne, 1907, 203 p.
 - * * * *Livre d'Or de la Société d'étudiants Stella helvetica*, 1947, 86 p.

7. Germania

- GARVENS E., *Germania-Lausanne 1887-1937*, Hambourg, 1937, 96 p.

8. Jurassia

- * * * *Union des sociétés universitaires suisses de gymnastique*, extrait de l'annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau statistique du Département fédéral de l'intérieur, 1899, p. 370 à 378.

9. Lémania

- GRÜTER S., *Histoire de la Société des étudiants suisses*, Impr. de l'Œuvre de Saint-Paul, Fribourg, 1916, 416 p.
- POLLA L., *Historique de la Lémania*, in *Lémania 1892-1952*, brochure parue à l'occasion de son 60^e anniversaire, 1952, p. 15 à 23.
- * * * *Société des étudiants suisses*, extrait de l'annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau statistique du Département fédéral de l'intérieur, 1899, p. 351 à 369.

10. Valdésia

- * * * *Le Livre d'Or de Valdésia 1915-1965*, précédé d'une notice historique, Impr. Cornaz, Yverdon, 1965, 153 p.
- * * * *Valdésia*, brochure de présentation, 1982, 16 p.

11. Histoire générale

- GRIN E., *Aspects de la vie des étudiants vaudois à l'époque du retour de Vinet à Lausanne* (1837), in «Revue suisse d'histoire», vol. IX, 1959, p. 523 à 535.
- KOHLER A., *La Légion académique de 1856*, in *Revue Historique Vaudoise*, 1921, p. 65-72.
- KREIS G., *Le siècle où la Suisse bougea, un nouveau regard sur le XIX^e*, Ed. 24 Heures, Lausanne, 1986, 248 p.
- MEYLAN H., *La Haute Ecole de Lausanne 1537-1937*, esquisse historique publiée à l'occasion de son 400^e anniversaire, Librairie de l'Université, Lausanne, 1937, 120 p.
- PERRIN M., *Un incident tragi-comique à Rolle en 1823*, in *Revue Historique Vaudoise*, 1921, p. 3-15.
- * * * *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Administration du DHBS, Neuchâtel, 1921.
- * * * *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 4 (*L'Histoire vaudoise*), Ed. 24 Heures, Lausanne, 1973, 237 p.
- * * * *Fragen an die deutsche Geschichte, Ideen, Kräfte, Entscheidungen von 1800 bis zur Gegenwart*, Deutscher Bundestag, Bonn, 1984, 496 p.
- * * * *Histoire de Lausanne*, Ed. Privat, Toulouse, et Payot Lausanne, Lausanne, 1982, 456 p.
- * * * *L'inauguration de l'Université de Lausanne 18-20 mai 1891*, compte rendu extrait de la «Gazette de Lausanne», Ed. Vincent, Lausanne, 1891, 128 p.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

1. Archives de Germania-Lausanne.
2. Musée historique de l'Ancien-Evêché. Collections de l'Association du Vieux-Lausanne.
3. Archives centrales de l'Helvétia suisse, Berne.
4. Archives de Germania-Lausanne.
5. Musée historique de l'Ancien-Evêché. Collections de l'Association du Vieux-Lausanne.
6. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
7. Archives de l'Helvétia vaudoise (section des Actifs).
8. Musée historique de l'Ancien-Evêché. Collections de l'Association du Vieux-Lausanne.
9. Archives de l'Helvétia vaudoise (Archives cantonales vaudoises).
10. Collection O. Meuwly H !, Pully.
11. Musée historique de l'Ancien-Evêché. Collections de l'Association du Vieux-Lausanne.
12. Archives de la Stella valdensis.
13. Collection O. Meuwly H !, Pully.
14. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
15. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
16. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
17. Collection J.-L. Mercier H !, Lausanne.
18. Collection J.-L. Mercier H !, Lausanne.
19. Archives de Germania-Lausanne.
20. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
21. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
22. Archives du Musée de l'Elysée, Lausanne.
23. Archives de Valdésia.
24. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
25. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.

26. Archives de Lémania.
27. Collection R. Develey Z !, Bâle.
28. Archives du Musée de l'Elysée, Lausanne.
29. Musée historique de l'Ancien-Evêché. Collections de l'Association du Vieux-Lausanne.
30. Collection Y. Bonnard Z !, Saint-Sulpice.
31. Archives de l'Helvétia vaudoise (section des Jeunes).
32. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
33. Collection O. Meuwly H !, Pully.
34. Collection J.-L. Mercier H !, Lausanne.
35. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
36. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
37. Musée historique de l'Ancien-Evêché. Collections de l'Association du Vieux-Lausanne.
38. Archives du Musée de l'Elysée, Lausanne.
39. Musée historique de l'Ancien-Evêché. Collections de l'Association du Vieux-Lausanne.
40. Archives de l'Helvétia vaudoise (section des Actifs).
41. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
42. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
43. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.
44. Collection J.-L. Mercier H !, Lausanne.
45. In «Couleurbrüder», recueil de photographies sur la vie de l'Helvétia, par Max Dätwyler H !
46. Archives de la Stella valdensis.
47. Collection D^r R. Develey Z !, Bâle.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos	V
Remerciements	VII
Introduction	9
Chapitre premier: L'histoire	13
Genèse des sociétés d'étudiants et fondation de la Deutsche Burschenschaft	13
Suisse et canton de Vaud au XIX ^e siècle: Le cadre historique .	17
L'Académie de Lausanne et la fondation de la Société de Belles-Lettres (1806)	22
1819: Fondation de la Société de Zofingue	24
1830-1847: Entre la Régénération et le Sonderbund, la fondation de l'Helvétia (1832) et du Schwyzerverein (1841)	28
1847-1857: De la Nouvelle-Zofingue à la fondation de la Stella Valdensis	33
1857-1868: Helvétia et Belles-Lettres: affermissement et nouvelles crises	39
1868-1891: Le débat politique et la création de l'Université . .	44
Les sociétés germanophones	49
– <i>Germania</i>	49
– <i>Jurassia</i>	52
– <i>Alpigenia</i>	54

Les autres sociétés	56
– <i>Valdésia</i>	56
– <i>Lémania</i>	58
– <i>Les sociétés tessinoises et les autres sociétés cantonales</i>	62
– <i>Les sociétés étrangères</i>	64
Les sociétés d'anciens	67
Les sociétés et le sport	70
Chapitre II: Les traditions	73
Origine des principales traditions estudiantines et leur adaptation à la Suisse romande	73
– <i>Couleurs, casquettes et costumes</i>	73
– <i>Comment, Biercomment et vulgo</i>	77
– <i>L'escrime</i>	81
– <i>Salamandre et Landesvater</i>	85
Les traditions typiquement romandes	87
– <i>Chants</i>	87
– <i>Charriages</i>	90
– <i>Théâtrales</i>	92
Les sociétés et leurs périodiques	97
– <i>La Revue de Belles-Lettres</i>	97
– <i>Les Feuilles centrales</i>	98
– <i>L'art de la carte postale</i>	100
Chapitre III: Les maisons d'étudiants	103
Les locaux de fortune	103
La Blanche Maison	104
La Maison helvétique	106
La Maison stelliennne	109
La Maison de Belles-Lettres et le Revenandray	111
Conclusion	115
Appendice	121
Notices biographiques	121
Bibliographie	129
Sources des illustrations	133

ÉTUDES ET DOCUMENTS
POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

- I. *La bibliothèque de MM. les étudiants de l'Académie de Lausanne*, par Betty Lugrin, 1943.
- II. *Inauguration du buste de M. Arnold Reymond, œuvre de François L. Simecek, à l'Aula de l'Université*, le 16 décembre 1944.
- III. *Collation du grade de Docteur ès Lettres Honoris Causa à Monsieur Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes de 1931 à 1946, à la Salle du Sénat de l'Université*, le 27 avril 1946.
- IV. *Hommage à Grotius*, 1946.
- V. *L'Académie de Lausanne au XVI^e siècle. Leges Scholae Lausannensis 1547*. Lettres et documents inédits publiés et annotés par Louis Junod et Henri Meylan, 1947.
- VI. *Melegari à l'Académie de Lausanne*, par Giovanni Ferretti, 1949.
- VII. *Pareto (1848-1923). Le savant et l'homme*, par G.H. Bousquet, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Alger, 1960.
- VIII. *Catalogue des manuscrits d'Abraham Ruchat*, par Catherine Santschi et Charles Roth, 1971.
- IX. *L'École de pharmacie de l'Université de Lausanne*, par Jean Hugli, 1973.
- X. *Mémoires inédits de D.-A. Fornallaz*, publiés avec une introduction, des notes et des appendices par Louis Junod, 1976.
- XI. *La Haute Ecole de Lausanne, 1537-1937*. Esquisse historique publiée à l'occasion de son quatrième centenaire par Henri Meylan. Seconde édition, 1986.
- XII. *Ecoles et vie intellectuelle à Lausanne au Moyen Age*, textes réunis par Agostino Paravicini, 1987.
- XIII. *Le latin à l'Académie de Lausanne du XVI^e au XX^e siècle*, par Jean-Pierre Borle, 1987.
- XIV. *Le coup d'état académique du 2 décembre 1846*, par Nathalie Gardiol, 1987.
- XV. *L'Ancienne Académie de Lausanne. Innovation et tradition dans l'architecture scolaire du XVI^e siècle*, par Brigitte Pradervand-Amiet, 1987.
- XVI. *L'aula du Palais de Rumine : le décor de Louis Rivier*, par Patrick Schaefer, 1987.
- XVII. *Les portraits professoraux de la Salle du Sénat, Palais de Rumine*, par Françoise Belperrin et Patrick Schaefer, 1987.

- XVIII. *Histoire des sociétés d'étudiants à Lausanne*, par Olivier Meuwly, 1987.
- XIX. *La philosophie dans la Haute Ecole de Lausanne*, par Daniel Christoff, Gabriel Widmer, André-Jean Voelke et Pierre Javet, 1987.
- XX. *Histoire de l'histoire ancienne et de l'archéologie à l'Université de Lausanne, 1537-1987*, par Anne Bielman, 1987.
- XXI. *L'éveil médical vaudois, 1750-1850. Auguste Tissot, Jean-André Venel, Mathias Mayor*, par Antoinette Emch-Dériaz, Eugène Olivier et Jean Charles Biaudet. Etudes réunies par Guy Saudan, 1987.
- XXII. *L'enseignement du droit aux XVIII^e et XIX^e siècles*, par Jean-François Poudret, Philippe Conod, Jacques Haldy et Willy Heim, 1987.
- XXIII. *L'Ecole de Lausanne, de Léon Walras à Pasquale Boninsegni*, par Giovanni Busino et Pascal Bridel, 1987.
- XXIV. *L'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne, 1892-1987*, par Catherine Saugy, 1987.

COLLECTION « COURS GÉNÉRAL PUBLIC »
(Editions Payot Lausanne)

- La parole*. Cours général public 1980-81.
- Visages de l'informatique*. Cours général public 1981-82.
- L'homme face à son histoire*. Cours général public 1982-83.
- L'homme dans la ville*. Cours général public 1983-84.
- Le phénomène de la mode*. Cours général public 1984-85.
- Sciences et racisme*. Cours général public 1985-86.

Achévé d'imprimer
en juin 1987
par les Presses Centrales Lausanne S.A.
à Lausanne



S!

Depuis le début du XIX^e siècle, les sociétés d'étudiants ont marqué l'histoire de la Suisse et du canton de Vaud de leur empreinte. Toutefois, leur passé, intimement lié à celui de notre région, est mal connu.

Le présent ouvrage sur les sociétés d'étudiants à Lausanne, richement illustré, s'est fixé comme objectif de présenter l'évolution de celles-ci durant tout le XIX^e siècle, si-déterminant à bien des égards, tant sur le plan politique que sur le plan social, et d'expliquer ainsi comment elles ont réussi à se maintenir et à se développer à travers nombre de vicissitudes, jusqu'à aujourd'hui. Ce phénomène est d'autant plus frappant que, actuellement, un net regain d'intérêt caractérise les sociétés lausannoises, Belles-Lettres, Zofingue, Helvétia, Stella, Germania et Valdésia.

Une deuxième partie décrit les principales traditions — et elles sont nombreuses! — de ces sociétés et en expose les origines, parfois fort lointaines.



V!



B!



H!



F!



S!